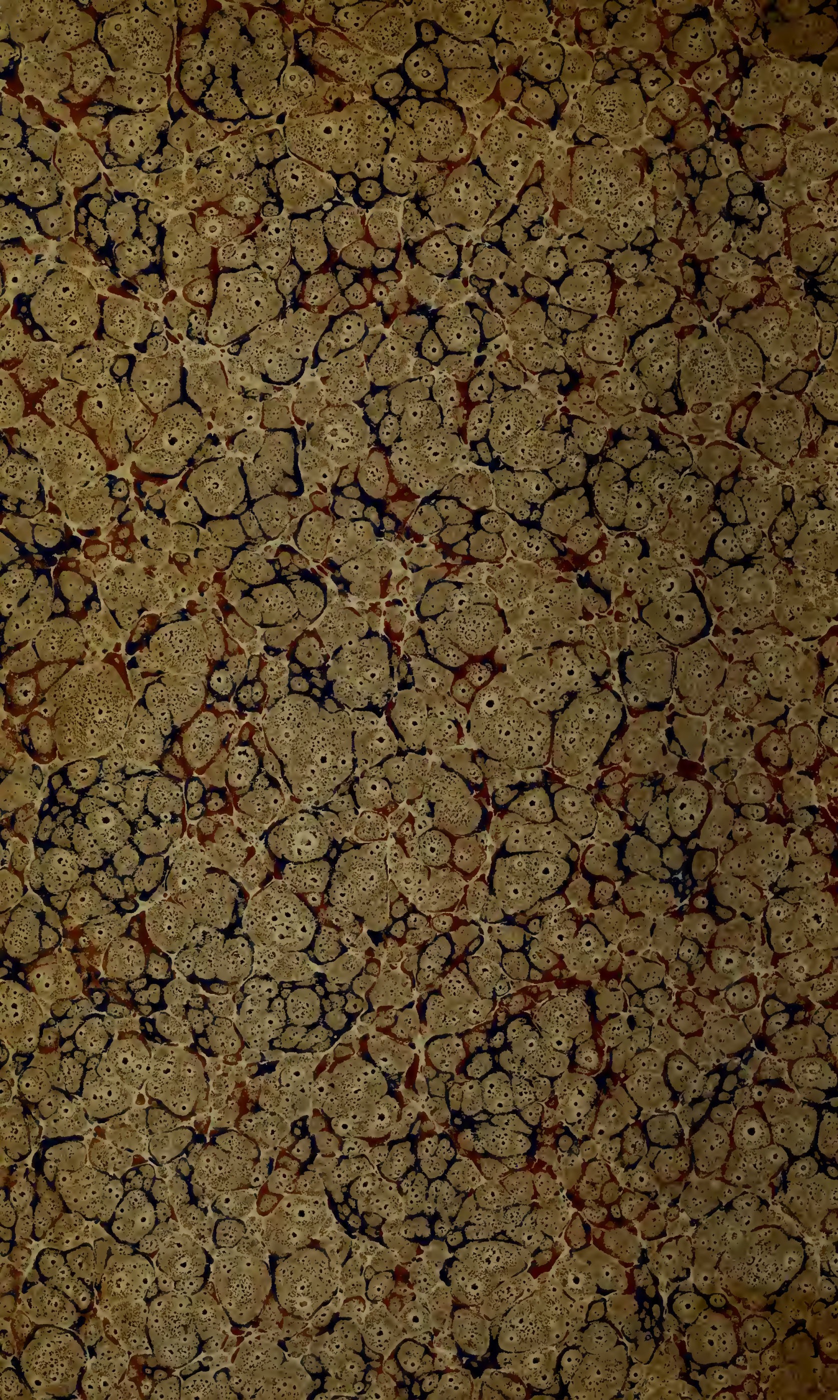






Boyeau, Pierre

No t.p.
Final leaf/leaves wanting
(Contents ends at p. 145!)
Date 1793 p209
pp 208-9 Frimaire an II
p 210 Vendémiaire an III
(Sept/Oct 1794)

Reissue of an earlier ed (1789?)
up to p. 166

# RECHERCHES

SUR LA MÉTHODE

LA PLUS PROPRE A GUÉRIR

LES MALADIES VÉNÉRIENNES,

SOIT RÉCENTES, SOIT INVÉTÉRÉES.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

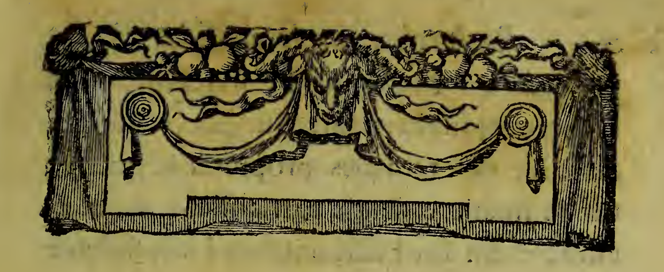
# PRÉFACE.

*C'est ouvrage a paru pour la première fois en* 1779 *: il s'agissoit d'y prouver combien le* Rob antisyphilitique *est supérieur à tous les autres remèdes par son principe et par ses effets pour détruire la maladie qui contrarie le plus la nature, puisqu'elle l'attaque dans les plaisirs destinés à conserver le genre humain : le livre étoit écrit avec cette simplicité de style qui caractérise une réunion d'expériences et de faits, et il plut aux gens de l'art ; il partoit d'une ame pénétrée du désir de cicatriser une des plaies les plus profondes de l'homme civilisé, et il fut accueilli de tous les gens de bien. Ce succès, que mon peu d'habitude dans l'art si difficile d'écrire*

*me faisoit à peine pressentir, m'engage aujourd'hui à en présenter au public une nouvelle édition, revue avec plus de soin, et qui auroit été plus complète encore, si j'avois pu me permettre d'employer à éclairer mes concitoyens, un temps précieux que je destine à les guérir.*

*Des motifs particuliers m'avoient obligé, dans l'origine, à présenter mon remède à la Société de Médecine, sous le nom de* LAFFECTEUR. *Aujourd'hui que la loi ordonne de porter son nom propre, je reprends celui de mes pères, et je signerai à l'avenir, d'après la formule indiquée au frontispice de cet ouvrage,*

BOYVEAU-LAFFECTEUR, *Médecin.*



# RECHERCHES

*Sur la méthode la plus propre à guérir les Maladies Vénériennes, soit récentes, soit invétérées.*

---

A peine les maladies vénériennes furent connues en Europe, qu'elles fixèrent l'attention des gens de l'Art. Les Médecins furent étonnés, effrayés même de leur caractere & de la violence de leurs ravages, & comme ils ignoroient la nature du mal, ils tentèrent toutes sortes de remedes pour le combattre.

Les sudorifiques eurent, d'abord, quelques succès; on découvrit, ensuite, les propriétés du mercure, & les premiers furent presqu'entiérement abandonnés.

Alors les Médecins se livrèrent à des recherches sur la nature du vice vénérien, sur celle des remedes propres à le guérir, sur la maniere d'agir particuliere au mercure, enfin sur l'efficacité ou l'insuffisance de tous les autres moyens.

Depuis trois cent ans le zèle des gens de l'Art ne s'est pas rallenti, & cependant on n'a pu fixer, jusqu'à présent, ni la nature du virus vénérien, ni la méthode la plus sûre pour le détruire.

Les uns croient que le mercure est le vrai & le seul spécifique de cette maladie; ils rejettent tous les autres remedes.

Les autres ne conseillent que les végétaux.

D'autres, enfin, veulent combiner le mercure avec les végétaux.

Mais ce qui est plus étrange encore, c'est le peu d'accord qu'on remarque entre les partisans du mercure; aussi, de la diversité de leurs opinions naît une infinité de systêmes & de méthodes qui se contredisent mutuellement.

Cependant le mercure a réuni, depuis

long-temps, le plus grand nombre des ſuffrages; ce qui étonne, ſur-tout, quand on conſidere les cures incomplettes qu'il a opérées, les accidens qui réſultent de ſon adminiſtration, les inconvéniens de ſon uſage, les maux qui en ſont la ſuite; & on demande pourquoi les Médecins n'ont pas déja proſcrit ce remede inſuffiſant & dangereux, pour lui ſubſtituer les remedes végétaux.

L'intérêt des malades eſt d'autant plus preſſant, qu'en attendant que les Médecins s'éclairent & ſe réuniſſent, la maladie ſe propage, ſe reproduit ſous toutes les formes, renaît à chaque inſtant de ſes cendres, énerve la plus vigoureuſe conſtitution, & détruit inſenſiblement l'eſpece.

Les recherches qui m'ont occupé & les occaſions fréquentes que j'ai eu de traiter ces maladies, m'ont mis à portée de recourir à toutes les méthodes, ſuivant les circonſtances, d'en comparer les effets, d'en peſer les avantages & les inconvéniens, enfin de choiſir celle qui m'a paru la plus sûre.

Je ne parlerai point de la nature du vice vénérien : cette discussion est étrangere à mon sujet ; je me bornerai à l'examen des remedes qui peuvent le guérir, & je ne m'occuperai particuliérement que des deux méthodes principales qui ont le plus fixé l'attention des Praticiens, du Mercure & des Végétaux. Je ne raisonnerai point ; je m'appuierai sur les faits ; l'observation sera mon guide, les ouvrages des Praticiens mon flambeau, & je finirai en offrant au Public le résultat de mon expérience.

Au tableau des différens moyens employés jusqu'ici contre le virus vénérien, je joindrai l'examen successif des avantages ou des inconvéniens que présentent le mercure & les sudorifiques ; je les comparerai, j'en fixerai le résultat, & je terminerai ces recherches par le recueil des observations les plus importantes, sur-tout parmi celles qui me sont personnelles.

# PREMIERE PARTIE.

*Tableau des moyens proposés & employés comme anti-vénériens.*

Il n'est point, pour ainsi dire, de remede, employé contre le mal vénérien, qui n'ait eu quelques succès, & par conséquent des partisans; on en a cherché dans les trois regnes, parmi les animaux, les végétaux & les minéraux; les Empyriques en ont proposé un grand nombre; mais quoiqu'ils aient fait un secret de leur composition, on sait qu'ils rentrent dans une de ces classes; je ferai ici une simple énumération des uns & des autres.



## CHAPITRE PREMIER.

### *Regne animal.*

On a propoſé & employé comme anti-vénériens, le lait, la chair & différentes parties de pluſieurs animaux. On a vanté leurs propriétés dans le traitement des maladies vénériennes. Un Anonyme français propoſe *le lait de femme*, *celui de chevre*, *celui d'âneſſe*. *Roncalle* recommande auſſi ce dernier; *Cardan* conſeille *la chair de perdrix*; *Lanzoni* la *langue de ſerpent*; *Benedictus*, *Almenar*, *Rondelet*, *Plater* & *Varandal* aſſurent que la chair de vipère eſt très-efficace. *Thebeſius*, *Bartholin*, *Blancard*, *Liſter*, *Hermann*, *Hofmann* & pluſieurs autres vantent *les cantharides*.

Tous ces remedes ſont oubliés depuis long-temps, excepté le lait des animaux & les cantharides; le premier n'eſt cependant plus employé que comme remede acceſſoire, ſoit pour préparer au traite-

ment, ſoit pour modifier l'action des médicamens néceſſaires. Quant aux cantharides, on eſt ſurpris qu'elles aient encore aujourd'hui des partiſans, parmi leſquels on compte quelques Médecins célébres, puiſque ce remede eſt reconnu dangereux dans ſes effets, rarement efficace, & que les avantages équivoques qu'on lui attribue ne peuvent pas être mis en comparaiſon avec les dangers preſqu'aſſurés de ſon adminiſtration ; M. *Carrere* (1) en a fait un tableau effrayant, & je doute que déſormais un Médecin prudent & éclairé oſe ſe permettre l'emploi d'un remede auſſi redoutable.

On a propoſé depuis peu de tems les *lézards* du Mexique, qu'on croit être les mêmes que nos *anolis ;* mais l'expérience n'a point confirmé les effets qu'on en avoit annoncé.

---

(1) *Additions à la Matiere médicale* de *Venel*, T. I, pages 268, 347, & T. II. page 150.

## CHAPITRE II.

### Regne minéral.

LES ſubſtances minérales annoncées comme ſpécifiques, au moins comme ſalutaires, dans le traitement des maladies vénériennes, ſont encore en bien plus grand nombre que les ſubſtances animales.

Le mercure occupe le premier rang; après lui, viennent l'antimoine & ſes préparations; ſuivent enfin, quelques autres ſubſtances minérales qui ont eu auſſi leurs prôneurs.

*Alberti* & *Kalſchmidt* ont vanté *les antimoniaux* en général; *Blancard* a préféré l'*antimoine crud*; *Mayerne*, *Goeckel* & *Fréd. Hofmann* ont annoncé les propriétés de l'*antimoine diaphorétique*. Ce dernier, *Juncker*, *Ludolf* & *Ritter* ont recommandé *la teinture acide d'antimoine*, *Loſſ* & *Rebentroſt* ont loué *l'huile douce d'antimoine*, que *Klaunig*, *Fred. Hof-*

*mann*, *Buchner* & *Tellgmann* ont employée en lui associant une poudre absorbante.

*L'antimoine diaphorétique* avec l'*éthiops minéral* a été recommandé par *Stief* & *Bassius*, l'*antimoine crud* avec *la pierre calaminaire* par *Cramer*, & avec l'*éthiops minéral* & *un absorbant* par *Langhans*, le *soufre doré d'antimoine* avec *l'éthiops minéral & un absorbant* par *Buchner* & *Tellgmann*.

*L'or* réduit en poudre très-fine a été vanté par *Loss* & *Rebentrost*, *le safran d'or* par *Weisbach*, les préparations de *cinabre* par *Dolée*, *le sel marin* par *Petronio*, *l'arsénic* par *Planiscampy*, qui n'en prescrit pas l'usage intérieurement, mais qui en recommande l'application, après l'avoir dissous dans l'esprit-de-vin, sur les paumes des mains & les plantes des pieds. *Matthiole* & *Poterius* annoncent l'efficacité *du soufre*; *Stahl* & *Thebesius* ont donné le *succin* en substance; *son huile* a été employée par *Lobera*, & enfin *son infusion résineuse* par M. *Hasselquist*.

## CHAPITRE III.

### *Regne végétal.*

Le règne végétal a été le plus fécond en ressources contre le mal vénérien; je renvoie (pour éviter les répétitions) le détail des végétaux qui ont été employés & recommandés, à la troisieme Partie de ces Recherches; j'y parlerai des préparations qu'on en a faites, de leurs combinaisons & des succès très-fréquents qu'on en a obtenus, lorsque leur administration a été dirigée avec discernement.

## CHAPITRE IV.

### *Remedes pris dans les trois regnes, & combinés ensemble.*

Eclairés par les observations de leurs prédécesseurs, quelques Praticiens ont essayé, par la réunion de plusieurs substances, déja accréditées, de leur donner plus d'activité; ils ont donc associé des vé-

gétaux à des minéraux & à des ſubſtances animales, & ils aſſurent en avoir obtenu de bons effets. On connoît le mélange de la poudre & du ſel de vipère avec la poudre de la racine de contra-hierva & l'antimoine diaphorétique par *Koehler*, celui du camphre avec le bézoard minéral par M. *du Monchau*, la combinaiſon du camphre avec les pilules de duobus de la Pharmacopée d'Edimbourg par *Key*, du gui de chêne avec la ſalſepareille, l'antimoine crud & la pierre-ponce en décoction dans l'eau, par *Morgagni*; c'eſt le même remede que l'*eau ſtibiée* de *Corſi*; il eſt nommé dans le Diſpenſaire de Bologne, *décoction de Pomponace*, & *Valſalva* en fait l'éloge.

*Benedictus*, *Almenar*, *Rondelet*, *Plater*, & *Varandal* ont vanté les préparations officinales compoſées de ſubſtances priſes dans les différens regnes, comme l'*eau thériacale* vantée par *Benedictus*, *Almenar*, *Rondelet*, *Plater* & *Varandal*, & la *thériaque* prônée par *Brant*, *Vella*, *Benedicti*, *Brocard*, *Phriſius*, *Montanus* & pluſieurs autres.

## CHAPITRE V.

### *Autres moyens particuliers.*

PLUSIEURS Praticiens ne ſe ſont pas contentés des remedes qui, adminiſtrés intérieurement ou extérieurement, ont en même temps une action directe ſur les ſolides & ſur la maſſe des fluides ; ils ont tenté d'autres moyens qui, n'agiſſant cependant que ſecondairement, tendent néanmoins au même but. Dans cette claſſe, on a rangé tous ceux qu'on a cru propres à provoquer les ſueurs.

Tels ſont l'exercice violent & répété, les bains chauds, les bains de vapeur, les bains de fumier, l'immerſion dans les latrines, l'expoſition à l'ardeur vive & ſoutenue des rayons du ſoleil.

Je renvoie les détails relatifs à ces différens moyens à la troiſieme Partie de cet ouvrage où je m'en occuperai, en parlant des ſudorifiques; mais je ne puis m'em-

pêcher d'obſerver ici en paſſant, que *Vauloué* a été juſqu'à prétendre que la *caſtration* eſt un remede efficace contre les maladies vénériennes, & que *W. Wedel* & *Low* ont aſſuré la même choſe de *la transfuſion.*

## CHAPITRE VI.

### *Remedes empyriques.*

LES Empyriques ont préſenté tour-à-tour une foule de remedes contre les maladies vénériennes. La plûpart n'ont été que des préparations mercurielles, ſouvent déja connues, maſquées & déguiſées ſous des noms nouveaux, tels ſont.

La *préparation* de *Reynal* dans laquelle on a prétendu corriger le mercure avec le turbith.

Le *précipité ſolaire* de *Gervaiſe Ucay*, qui eſt une combinaiſon de l'or avec le mercure révivifié du cinabre.

La *panacée* de la *Brune*, dont le ſublimé

corrosif fait la base ; c'est la même que la *poudre* de *Goderneaux*.

La *tisane de Callac*, qui est une décoction de salsepareille & de séné, saturée de mercure.

L'*essence mercurielle* dont *Charras* nous a transmis la description ; c'est un mélange de mercure & d'acide nitreux.

Le *mercure diaphorétique* ; il y en a eu plusieurs préparations ; elles ont été autant de dissolutions de mercure dans l'acide nitreux uni à d'autres métaux.

Le *laudanum minéral* ; c'est le mercure uni à l'acide du sel.

La *manne de mercure*, qui est le précipité blanc.

Les *fleurs de mercure* de *Vigier*, qui diffèrent peu du précipité blanc.

Les *lavemens anti-vénériens* de *Royer*, de *Lafont*, de *Ferran*, qu'on dit être une préparation de mercure avec l'acide du sel marin, par conséquent le sublimé corrosif.

Les *dragées* de *Keyser*, faites avec le mercure dissous dans l'acide végétal, & réduit sous forme saline avec l'addition d'une petite portion de terre martiale.

Le *ſyrop mercuriel* de *Bellet*, qui eſt une ſolution de mercure dans l'acide nitreux.

La *poudre médicamenteuſe* de *Goderneaux*; c'eſt un précipité mercuriel très-actif & très-violent, que M. *Carrere* appelle *un remede féroce qui peut devenir cauſtique & avoir des ſuites funeſtes* (1).

A ceux-ci on peut joindre la *panacée* de *Lavigne*, le remede de *Panenc*, les préparations de *Nicole*, de *Duvicq*, de *Paſtel*, de *Pellerin*, l'onguent mercuriel de *Torrès*, le mercure préparé de *Mauflatre* & *Querenet*, l'eſſence d'*Arizarra*, la teinture anti-vénérienne de *Winckler*, l'eſſence mercurielle helvétique de *Langhans*, l'eau anti-vénérienne de *Quertan* & *Audoucet*, l'eau de ſalubrité, le nectar de Cythere, le chocolat anti-vénérien de *Lefebvre de Saint-Ildephont*, &c. &c. &c.

On a auſſi annoncé pluſieurs préparations végétales ſans addition de mercure, comme la tiſane de *Fels*, le ſyrop anti-

---

(1) *Additions à la Matiere médicale* de *Venel*, tom. 2. pag. 354.

vénérien de *Velnos*, la panacée végétale & dépurative du sang de *Voysin*, la *tisane caraïbe*, le remede végétal anti-vénérien d'*Agirony*, le *pain anti-vénérien*, &c. &c.

Tous ces remedes ont été préconisés avec assurance; ils ont fait successivement leurs réputations les uns aux dépens des autres, & ils ont fini par être oubliés, comme ils le méritoient.



DEUXIEME

## DEUXIEME PARTIE.

### *Du Mercure.*

Le mercure, si souvent, si constamment employé contre les maladies vénériennes, a eu un très-grand nombre de partisans & beaucoup de détracteurs; aussi ses succès ont-ils été contrebalancés par les effets les plus fâcheux. Cè remede exige donc que j'en fasse un examen particulier.

## CHAPITRE PREMIER.

### *De l'usage du Mercure.*

On a beaucoup varié sur la maniere la plus efficace & la moins dangereuse d'administrer le mercure.

Les uns se sont bornés à prescrire son usage extérieur.

Les autres l'ont proscrit pour ne permettre que son usage intérieur.

Que de volumes écrits qui ne tendent qu'à décrier l'une ou l'autre de ces méthodes, ſuivant le ſyſtême que leurs auteurs avoient adopté !

Encore, ſi on s'étoit borné à défendre ou combattre ſimplement l'uſage intérieur ou extérieur du mercure ; mais chaque praticien avoit une pratique particuliere pour l'adminiſtrer, & un régime à part pour en ſeconder les effets ou pour en arrêter les dangers.

Au milieu de cette foule d'opinions, toutes oppoſées, même parmi les partiſans d'une même méthode, quel eſt l'homme ſenſé qui oſera prendre un parti ?

## ARTICLE PREMIER.

### *De l'uſage extérieur du Mercure.*

DES Médecins on preſcrit le mercure en fumigations, d'autres en lotions, quelques-uns l'ont préféré en emplâtres, pluſieurs l'ont recommandé en bains, & le plus grand nombre en frictions, &

ceux-ci ont auſſi varié ſur la maniere de les employer.

1°. *Les fumigations* ont été miſes en uſage dans le ſiècle même de l'apparition des maladies vénériennes en Europe; elles ont eu quelque vogue, & ſont tombées dans le diſcrédit : on a cherché, de temps en temps, à les renouveller, même de nos jours; mais, généralement cette méthode a été peu ſuivie.

On prépare les fumigations avec le mercure éteint dans la ſalive ou la thérébentine, avec le ſublimé corroſif, avec un cinabre mercuriel, qu'on aſſocie avec des corps gras pour fournir une vapeur ou fumée, lorſqu'on les jette ſur des charbons ardents.

Elles ont été recommandées par *Ange Bologninus*, *Cataneus*, *Maſſa*, *Rondelet*, *Fallopio*, *M. Lalouette*, &c.

2°. On a propoſé des *bains mercuriels*, c'eſt-à-dire, des bains d'eau dans laquelle on auroit éteint du mercure ou fait diſſoudre quelque préparation mercurielle; mais ce moyen n'a point été accueilli.

3°. *Les lotions mercurielles* ont eu un plus grand nombre de partisans. On les préparoit avec une dissolution de sublimé corrosif, dans une certaine quantité d'eaux distillées; on en frotoit une, deux & même trois fois par jour, tout le corps des malades, à l'exception de la tête, de la poitrine & de l'estomac. *Billichius*, *Hartmann*, *Blancard*, *Turquet de Mayerne*, *Plater* en ont vanté les succès; *Turquet* les employoit en pédiluve, & *Plater* y ajoutoit l'arsénic. Ce remede n'est plus en usage aujourd'hui.

4°. Le mercure, sous forme d'emplâtre ou de cérat, a été administré par *Bolognini* & *Jean de Vigo*. On mêloit du mercure éteint avec de la graisse & de la cire, on lui donnoit la consistance nécessaire; on l'appliquoit sur quelques parties du corps, quelquefois sur toutes, à l'exception de la tête, de la poitrine & du ventre; on l'y laissoit jusques à ce qu'il parût quelques marques de salivation. Cette méthode est oubliée; il ne nous en reste que l'emplâtre *de vigo cum mercurio*, employé comme fondant.

5°. Le mercure préparé sous la forme d'onguent, administré en frictions, est le moyen le plus généralement adopté par les partisans de l'usage extérieur de ce médicament. Pour faire cet onguent, on mêle le mercure éteint avec une certaine quantité de graisse; ensuite on en frotte assez long-temps & assez fortement différentes parties du corps, pour l'introduire dans le tissu de la peau; mais les praticiens ont beaucoup varié, tant dans la préparation, que dans l'emploi de ce remède.

Les uns ont voulu que cet onguent fût fait avec parties égales de graisse & de mercure.

D'autres avec deux tiers de mercure & un tiers de graisse.

Plusieurs, enfin, avec un tiers ou un quart de mercure seulement.

Les uns ont cru qu'on devoit préparer ce mêlange sans aucune addition.

D'autres ont prétendu modifier l'activité du mercure, ou corriger ses mauvaises qualités, en y ajoutant d'autres subs-

tances, comme le beurre, certaines huiles; différentes plantes, des aromates, le mastic, l'aloès, le soufre, le camphre, &c.

Plusieurs, persuadés que la salivation étoit inutile & souvent dangereuse, ont voulu éloigner & modérer les doses de l'onguent mercuriel, pour empêcher son action sur les glandes salivaires; c'est ce qu'on a nommé *méthode par extinction*.

Enfin, ceux qui ont crû que le mercure ne guérit qu'autant qu'il excite la salivation, l'ont administré à des doses assez fortes & assez rapprochées pour qu'il procurât une inflammation dans la bouche & provoquât le ptyalisme; mais les uns & les autres ont varié dans leurs systêmes; ceux qui regardent une salivation modérée comme suffisante, cherchent à la contenir dans des bornes assez circonscrites; les autres, au contraire, persuadés quelle est insuffisante, la poussent à un degré considérable.

J'exposerai à la fin de l'article suivant les conséquences inquiétantes d'une si grande diversité d'opinions relativement

à l'adminiſtration extérieure du mercure.

## ARTICLE II.

### *De l'uſage intérieur du Mercure.*

On a préparé de tant de manieres le mercure deſtiné à l'uſage intérieur, que, les détailler toutes, ſeroit une tâche pénible.

Les différents précipités, l'arcane corallin, le mercure calciné par une longue chaleur ſans aucune addition ont été préſentés comme des moyens efficaces, infaillibles même.

*Horn*, *Hundertmarck*, *Albini*, *Bergmann* ont donné le mercure en poudre, trituré avec le ſucrée.

W. *C. Hofmann*, en décoction dans le lait.

D'autres l'ont uni à des purgatifs, ſous différentes formes; ce qui a donné lieu à une multiplicité de pilules.

On l'a combiné avec des ſels, on l'a fait diſſoudre dans l'eau & l'eſprit de vin avec l'addition du ſel ammoniac, comme

*le Comte de la Garaye.* On l'a donné sans mêlange de sels, avec l'addition seulement de certaines substances dans lesquelles on a cru qu'il pouvoit être assez divisé pour pénétrer dans le sang ; *Turquet de Mayerne*, *Riviere*, *Stahl*, *Feinler*, *Ranchin*, *Colle*, *Weickard*, *Albini*, *Horn*, *Braun*, &c. étoient de ce sentiment.

*Lentilius* l'a mêlé avec le bézoard, *Plummer* avec le soufre doré d'antimoine, *Key* & *Hermann* avec le camphre, &c.

*Severinus*, *Quercetan*, *Agricola*, *Graff*, *Ludolff* l'ont joint aux alkalis.

*Penot*, *Huntzer*, *Henckel*, *Marggraff*, *Brassavola*, *Luisini*, *Keyser*, &c, aux acides végétaux.

*Crollius*, *Pott*, *Cæsalpin*, *Sennert*, *Claw*, *Monavius*, *Hartmann*, *Horstius*, *Jonston*, *Sanctorius*, *Loss*, *Horn*, &c, à l'acide vitriolique.

*Holland*, *Rangon*, *Blondus*, *Matthiole*, *Alcazar*, *Plater*, *Zwölfert*, *Bovius*, *Planiscampy*, *M. B. Valentin*, *Harvey*, *Bellet*, &c, à l'acide nitreux.

*Menghinus*, *Caneſtrini*, *Plenck*, *Kœmpf* l'ont traité par extinction dans une ſubſtance gommeuſe ; *Boyle*, *Rolfinck*, *Hundertmarck*, *Mangold*, *Kuhn* par ſimple trituration ; quelques-uns, par la précipitation, quelques autres par la ſublimation. Les citations pourroient être ici très-multipliées, ces deux dernieres méthodes ayant réuni un grand nombre de partiſans.

Le ſublimé corroſif eſt aujourd'hui la préparation le plus généralement employée intérieurement ; ſon uſage, quoique très-ancien, oublié ou négligé, a été renouvellé de nos jours par M. *Van-Swieten*, d'après M. *Sanchez* qui l'avoit informé de ſes ſuccès en Ruſſie ; mais en adoptant ce remède, on s'eſt écarté du régime recommandé par M. *Sanchez*. Ce médecin aſſure qu'on n'en obtient des ſuccès en Ruſſie, qu'avec l'addition des bains de vapeur, & qu'il ne lui a réuſſi en France, que lorſqu'il a ſoutenu les ſueurs par la chaleur uniforme & continuée de l'athmoſphère. Ceux au contraire, qui adminiſtrent le ſublimé corroſif, n'ont aucun égard, à

cette précaution si sévérement recommandée par M. *Sanchez*, & permettent à leurs malades de s'exposer à toutes les intempéries des saisons. Enfin les partisans de ce remede l'administrent diversement, les uns sous forme solide, les autres sous forme liquide : les uns le font dissoudre dans une liqueur spiritueuse, les autres dans une liqueur simplement aqueuse.

La variété de doctrine, d'opinions, de pratique, de préparations, est donc la même pour l'usage intérieur du mercure, que pour son administration extérieure. Il en résulte une incertitude décourageante pour le praticien & désespérante pour le malade. Cette incertitude porte encore sur l'efficacité du remède, sur les ffets qu'il doit produire, & sur les avantages qu'on doit en attendre. Les hommes, en effet, se réunissent difficilement lorsqu'ils s'occupent d'une étude & d'une recherche problématiques ; cette réflexion est confirmée par les effets les plus ordinaires du mercure, qui démontrent son infidélité & les dangers de son administration. Les

détails dans lesquels je vais entrer le prouveront évidemment.

---

## CHAPITRE II.

### *Inconvéniens du Mercure.*

Le mercure guérit quelquefois, c'est une vérité : mais il ne guérit pas toujours ; il est donc un remède insuffisant.

Il est trop actif, ou il est sans action ; on ne peut presque jamais compter sur ses effets ; il est donc un remède infidèle.

Il produit souvent les accidents les plus graves, & laisse après lui les suites les plus fâcheuses, d'où naissent fréquemment des maladies opiniâtres, douloureuses, terminées quelquefois par la mort ; il est donc, enfin, un remède dangereux.

Ces trois assertions sont le résultat de l'expérience ; je vais les prouver par l'autorité & par l'observation.

## ARTICLE PREMIER.

### *Insuffisance du Mercure.*

Tous les écrits des praticiens parlent de cures manquées par le mercure, de maladies vénériennes qui ont résisté plusieurs fois à son action, qui lui ont même résisté toujours, & qui n'ont cédé qu'aux sudorifiques. Ils parlent aussi de symptômes palliés par le mercure & qui ont reparu dans la suite avec une intensité plus active & plus allarmante. Cette vérité n'est point contestée ; les partisans du mercure ne peuvent s'empêcher d'en convenir.

Les autorités ne me manqueroient pas ici pour appuyer des faits avoués de tout le monde ; je me dispense donc de les faire valoir ; je m'en prévaudrai cependant, plus d'une fois, dans le cours de cet ouvrage, & sur-tout à l'article troisieme de ce Chapitre ; on peut faire ici l'application de ce qu'on y lira à ce sujet. Les preuves que je vais donner de l'insi-

délité du mercure, ajouterons à celles qui existent déja de son insuffisance.

## ARTICLE II.

### *Infidélité du Mercure.*

TOUT est incertitude dans l'administration du mercure; elle porte sur trois objets importants.

Sur la quantité qui s'en introduit dans le corps & qui y séjourne.

Sur la manière dont il exerce son action.

Sur les effets qu'il produit.

1°. On ne peut jamais connoître la quantité de mercure qui s'introduit dans le corps, de quelque manière qu'on l'administre.

En frictions, il en reste sur les mains de celui qui les donne, sur la peau & sur le linge du malade. Cette quantité perdue ne peut être évaluée; elle est proportionnée au degré d'atténuation du mercure, à la disposition plus ou moins lâche de la peau, à l'adresse & à l'attention de

celui qui donne les frictions ; c'est un des principaux motifs qui ont décidé M. *van-Swieten* à proscrire cette méthode, qu'il assure n'avoir jamais employée (1).

Les préparations mercurielles destinées à l'usage intérieur, celles même qu'on administre sous la forme de lavemens, ne sont pas plus sûres, à cet égard, que les frictions ; leur poids les précipite & les entraine vers les parties inférieures ; il n'en passe qu'une portion dans le sang ; le reste sort avec les évacuations alvines. Il est donc impossible d'évaluer la quantité du remède qui pénétre dans les vaisseaux chyleux & celle qu'entraînent les matieres fécales qui en sont toujours plus ou moins chargées, ce qu'on connoît par la couleur noire plus ou moins foncée des excréments.

La liqueur qui fait la base des lavements & qui contient la préparation mercurielle, sort également du corps plus ou moins

(1) *Comment. in Boerh. Aph. de cognosc. & cur. morb.* Tom. V. pag. 493.

promptement ſuivant la diſpoſition du ſujet, le degré de diſtenſion & celui d'irritation qu'elle communique aux inteſtins. Ces circonſtances accidentelles éprouvent des variations. Il eſt impoſſible d'évaluer la quantité de mercure que cette liqueur ramene au dehors avec elle, ni celle qu'elle laiſſe dans le canal inteſtinal. Cette derniere portion ne paſſe pas même toute entière dans le ſang, puiſqu'il eſt démontré qu'il s'en mêle encore une partie avec les excréments.

De plus, le mercure qui eſt entré dans le corps, en ſort-il tout entier? peut-on évaluer la portion qui en reſte? il en reſte, en effet, comme le prouve l'obſervation. De-là viennent les tremblemens qui ſuccédent quelquefois à ces traitemens, les ſalivations tardives qui ſe manifeſtent long-temps après qu'ils ont été terminés; j'en rapporterai les preuves dans l'article ſuivant, & j'indiquerai, en même temps, les maux qui en réſultent.

2°. L'action du mercure eſt incertaine. On ne peut jamais s'aſſurer de la maniere

dont elle se fera, de la partie sur laquelle elle se portera, de l'énergie avec laquelle elle s'exercera. On ne connoît pas mieux les moyens d'en arrêter les effets, s'ils sont trop violents.

Lorsqu'il porte vers la bouche avec trop de violence, des Médecins conseillent les purgatifs; mais l'expérience nous apprend qu'ils sont insuffisants. M. *Sanchez* préfére, dans cette circonstance, les remèdes qui provoquent les sueurs; j'ai cependant vu des malades qui suoient abondamment & dont, néanmoins, la bouche étoit très-enflammée par l'action du mercure.

Lorsqu'il agit sur les nerfs, on prescrit les bains, le lait, les adoucissants, les délayants; mais l'effet de ces remèdes est aussi lent, qu'incertain.

Lorsqu'il occasionne des hémorragies, des dyssenteries, &c, &c. on n'a de ressources que dans les remedes généraux, qui souvent sont sans effet, ou qui n'en produisent qu'avec une lenteur qui laisse au mercure, le temps de faire ses ravages. Aussi est-ce, avec

avec raiſon, que M. *van-Swieten* a dit, comme un fait inconteſtable, qu'il n'eſt pas aiſé de contenir le mercure lorſqu'il devient trop actif (1).

Il n'y a point d'uniformité dans ſes effets chez les malades d'une conſtitution à peu près ſemblable, & dans les mêmes circonſtances (2); car nous voyons tous les jours des ſujets également robuſtes & vigoureux bien différemment affectés par le mercure ſans qu'on puiſſe ſoupçonner la cauſe de cette différence. Chez les uns, la plus petite doſe excite une ſalivation abondante, tandis que chez les autres la même doſe, où même une doſe plus forte ne fait pas la plus légère impreſſion ſur la bouche. Il irrite les nerfs des uns, leur procure des ſpaſmes, affecte leur eſtomac, leur poitrine, leur tête, tandis que les autres n'éprouvent aucune incommodité d'une

(1) Ouvrage déja cité ci-deſſus, pag. 509.

(2) Je ne parle pas des nuances relatives aux différens degrés de ſenſibilité qu'on rencontre chez certains individus.

doſe égale ou même plus conſidérable.

Le mercure affecte indifféremment toutes les parties du corps, & nous ne pouvons reconnoître à aucun ſigne celles qui en éprouveront l'impreſſion. Tantôt il attaque dans ſes ravages la bouche, les yeux, le cerveau ; tantôt il ébranle le ſyſtême nerveux, il ulcère les poumons, les viſcères du bas-ventre ; certains malades éprouvent des ſymptômes de tenſion & d'éréthiſme, tandis qu'on remarque chez quelques autres des accidents qui préſentent les caracteres de l'atonie & de l'affaiſlement.

Enfin, ſon action ſur les fluides eſt encore un problême ; le plus grand nombre des praticiens penſe qu'il diviſe les humeurs & les rend plus coulantes ; cependant M. *Sanchez* a fait remarquer que le ſang d'un malade qui éprouve ou vient d'éprouver une ſalivation, eſt enflammé, épais & couvert d'une croûte inflammatoire (1), ce qui eſt bien oppoſé aux effets de la

(1) *Obſervations ſur les maladies vén.* pag. 95.

propriété incisive qu'on attribue au mercure.

3°. Quant aux effets du mercure, y a-t-il un seul praticien qui ose répondre de ceux qu'il produira & des suites qui en résulteront ? Y en a-t-il un seul qui soit certain d'empêcher la salivation, & qui puisse se flatter d'arrêter cet accident lorsqu'il s'est manifesté ? Ne voyons-nous pas les plus petites doses de mercure produire cet effet, malgré les précautions les plus attentives ? Ne voyons-nous point cet accident résister pendant longtems à tous les secours de l'art ?

Le témoignage des praticiens est uniforme à cet égard ; à peine en trouveroit-on quelqu'un qui osât révoquer en doute des faits aussi connus. « Il y a, dit » M. *Vigarous*, des tempéraments si irri» tables que les plus légères frictions, » que la plus petite dose de mercure » leur enflamment la bouche & produi» sent des salivations abondantes . . . . . » Quelques soins qu'on se donne, en » administrant le mercure, quelques peti-

» tes que soient les doses dont on forme
» chaque friction, quelque soit l'intervalle
» qu'on met d'une friction à l'autre, on
» voit fréquemment que les quatre ou
» cinq premieres produisent des saliva-
» tions abondantes (1) ».

L'assertion de M. *Svediaur* est encore plus concluante. « Dans beaucoup de
» cas, c'est une chose plus facile à dire
» qu'à exécuter, que d'arrêter ou même
» de modérer la salivation, lorsqu'elle est
» une fois établie ; il est souvent tout-à-
» fait hors de notre pouvoir d'y parvenir,
» & c'est encore un des grands *Desi-*
» *derata* en Médecine, de connoître un
» remède spécifique qui produise cet
» effet ; nous avons si peu de puissance
» à cet égard, que j'ai vu, plus d'une
» fois, des malades que la salivation a
» tués en épuisant leurs forces, sans qu'on
» ait pu la diminuer ou l'arrêter par quel-
» que remède que ce pût-être (2) ».

(1) *Observ. & Remarq. sur la complic. des sympt. vén. avec d'autres virus*, pag. 18 & 22.

(2) *Observ. sur les maladies vén.* pag. 286.

Quel Médecin aſſurera que l'action du mercure épargnera les inteſtins, & qu'ils ne feront point affectés de douleurs, de tranchées, d'inflammations, d'ulcères, & que le malade ſera exempt du ténefme, de la diarrhée & de la dyſſenterie?

Eſt-on aſſuré, enfin, que les humeurs diviſées, ou pour mieux dire la ſéroſité, qu'on croit ſéparée de la maſſe du ſang par l'action du mercure, ſe portera vers la tranſpiration ou vers les glandes ſalivaires, & qu'elle ne prendra pas ſon cours vers le canal inteſtinal? Cependant ce dernier cas arrive ſoit ſpontanément, ſoit par l'effet des remèdes qu'on emploie pour prévenir, diminuer ou arrêter la ſalivation; il ſurvient alors une diarrhée, preſque toujours ſéreuſe, que M. *van-Swieten* nomme *ſalivation inteſtinale*, qui eſt accompagnée d'accidens graves & fait craindre, comme le remarque ce médecin (1), que l'afflux de cette ſéroſité ne produiſe ſur les inteſtins les mêmes effets qu'il produit ſur la bouche, lorſqu'il ſe porte

(1) *Ibid.* pag. 500, 501.

vers les glandes salivaires, c'est-à-dire, une multiplicité d'ulcères. Dans cette fâcheuse circonstance, quel est le remède propre à écarter cette humeur des intestins & à prévenir les accidents funestes qui doivent en résulter? Les praticiens l'ignorent.

Il est aisé de conclure des réfléxions précédentes que le mercure est un remède infidèle, & qu'on ne peut compter sur son action & sur ses effets. L'observation confirme cette vérité.

*Blegny* assure (1) qu'il « est employé » sans succès pour quelques-uns, & qu'il » a été un poison pour quelques autres ».

M. *Vigarous* avance que « son usage » n'est pas toujours suivi des mêmes suc- » cès dans tous les cas, que souvent il » échoue & que souvent il aggrave les » symptômes (2) ».

M. *Bromfeild* a vu plusieurs fois « les » symptômes qui paroissoient avoir été

---

(1) *L'art de guérir les maladies vén.* pag. 313.

(2) *Ibid.* pag. 7.

» détruits par le mercure reparoître
» bientôt après (1) ».

M. *Louis* convient que dans les traitements par le mercure, il y a des cures manquées, qu'il furvient des accidents pendant l'opération de ce remède, que les fymptômes fe multiplient fouvent au lieu de diminuer, que la pratique offre chaque jour ces phénomènes dans les traitements les mieux faits en apparence (2).

Ce font les mêmes inconvénients, la même incertitude, lorfque le mercure produit la falivation ; parmi le grand nombre de Praticiens que je pourrois citer, je ne choifirai que M. *Svediaur.* Ce médecin préfente cette méthode comme incertaine, défagréable, quelquefois dangereufe, propre feulement à foulager & pallier le mal, & il ajoute que « l'ex-
» périence journalière fait voir qu'un
» grand nombre de ces malades qui
» paroiffent être guéris, parce que les

---

(1) *Obferv. fur les diff. efpeces de Solanum*, p. 10.

(2) *Paral. des diff. méth. de trait. les malad. vén. pag.* 13.

» symptômes ont disparu, éprouvent
» souvent, dans un terme très-court,
» une apparition des mêmes symptômes
» (1) ».

Le témoignage des praticiens se réunit encore sur l'incertitude & l'insuffisance de l'action & des effets des préparations mercurielles destinées à l'usage intérieur.

M. *Louis* croit qu'elles « peuvent dissiper quelques symptômes & être un
» palliatif utile en certains cas, mais qu'il
» ne faut pas en attendre une guérison
» radicale »; il assure avoir vu beaucoup de malades éprouver une nouvelle apparition de symptômes, malgré l'exactitude des traitements ; il présente particulièrement le sublimé corrosif comme dangereux à dose forte, ou insuffisant à dose foible; il conclut qu'on n'est jamais assuré de ses effets consécutifs (2).

M. *Boehm* parle de ce remède comme n'opérant que *des cures infideles* (3).

(1) *Ibid.* pag. 288, 289.

(2) *Ibid.* pag. 109, 161, 163.

(3) *Variæ Syphil. Therap.* §. 24.

M. *Bromfeild* rapporte beaucoup d'obſervations tirées de ſa pratique & de celle d'un habile chirurgien, deſquelles il conclut que ce remède mérite peu de confiance par l'incertitude des guériſons qu'il opère (1).

L'aſſertion de M. *Carrère* eſt encore plus poſitive ; ce Médecin ſe fonde ſur ſes obſervations & ſur celles d'un grand nombre de praticiens qu'il apprécie avec exactitude : « C'eſt, dit-il, en parlant du » ſublimé corroſif, un remède infidele ; » il ne produit très-ſouvent que des » guériſons inſidieuſes qui inſpirent une » fauſſe ſécurité par la diſparition des » ſymptômes ; mais tantôt leur nouvelle » apparition détruit le preſtige, tantôt le » virus n'eſt qu'émouſſé, retenu dans le » corps, & produit des maladies véné» riennes chroniques (2) ».

C'eſt auſſi d'après ſes obſervations particulières, que *Blegny* a douté qu'il ſe

---

(1) *Ibid.* pag. 110 & ſuiv.

(2) *Recherch. ſur les maladies vén. chron.* p. 138.

trouvât un seul praticien *qui pût répondre des effets du mercure* (1).

L'expérience a forcé *Alex. Trajan Petronio* à dire : « Telle est l'incertitude de » l'action du mercure, qu'on ne peut » jamais l'administrer avec exactitude. » Lorsqu'on modere son usage par la » crainte de nuire, on ne guérit point ; » lorsqu'on en donne la quantité suffi- » sante, on fait souvent beaucoup de » mal, tant il est difficile de connoître » & d'apprécier ses forces, & d'en éta- » blir la proportion nécessaire (2) ».

## ARTICLE III.

### *Dangers du Mercure.*

UN remède souvent infidele, dont on ne peut ni prévoir, ni connoître l'action, encore moins modérer les effets, est certainement un remède dangereux ; tel est

(1) *Ibid.* pag. 341.

(2) *De morb. Gall.* liv. 6, ch. 9, dans la Collection de *Luisinus*, Tom. II, pag. 1292.

cependant le mercure, ainsi que je l'ai démontré par les réflexions précédentes; mais il me reste à prouver évidemment que l'usage de ce minéral, de quelque maniere & sous quelque forme qu'on l'administre, produit les accidens les plus fâcheux, qui se terminent souvent d'une maniere funeste, & conduisent quelquefois à la mort. Mes preuves seront des faits & des observations que me fourniront les écrits des praticiens les plus célèbres.

## PARAGRAPHE PREMIER.

### *Dangers du Mercure en général.*

Le mercure exerce une action directe sur les nerfs; il les met en mouvement, les agace, les irrite, occasionne les spasmes, des convulsions; quelquefois, il opprime leurs mouvemens, & c'est ainsi qu'il détermine l'inertie, l'affaissement, la diminution des facultés intellectuelles, &c, &c. Aussi *Baglivi* accuse-t-il ce

remède, d'être l'*ennemi des nerfs* (1). M. *Svédiaur* assure « Qu'on rencontre quel-
» quefois, sur-tout parmi les personnes du
» sexe, ou parmi celles qui ont pris du
» mercure pour les affections vénériennes
» passées, des malades dont la constitution
» est devenue très-irritable » (2); & *Forestus* avance qu'il a vu « le mercure affec-
» ter le genre nerveux & occasionner sou-
» vent la paralysie, la palpitation du cœur
» & les stupeurs (3) ».

Le témoignage de M. *Carrère* est plus décisif encore. Le mercure, dit-il, « porte
« une action évidente sur les nerfs; pres-
» que toujours chez les personnes déli-
» cates & sensibles, sur-tout chez les
» femmes, & quelquefois chez les hom-
» mes forts & robustes, il altère la con-
» stitution naturelle & la rend très-sen-
» sible & très-irritable; il produit des
» spasmes, des convulsions, la palpitation

(1) *Prax. med. lib.* 1. *de morb. vener.* §. 1.

(2) *Ibid.* p. 302.

(3) *Observ. & curat. medic. & chir. Opera omnia*, liv. 32, pag. 539.

» du cœur, le tremblement des membres,
» qui se soutiennent, dans quelques sujets,
» long-temps après son usage, & durent
» quelquefois toute la vie; les exemples
» des maux de nerfs, que rien n'a pu dé-
» truire, sont encore assez fréquents; la
» phthysie nerveuse, des fievres du même
» caractère, des spasmes cyniques en sont
» quelquefois les suites. Son action se
» porte même sur le *Sensorium commune*
» & y produit la même lésion, le même
» affoiblissement, que le vice vénérien
» dégénéré; de-là viennent les stupeurs,
» les paralysies, la foiblesse de la tête, la
» perte de la mémoire, la diminution des
» forces intellectuelles, l'imbécilité, qui
» ont suivi son usage dans une infinité
» de circonstances (1) ».

C'est donc par une suite de l'action du mercure sur les nerfs, que souvent les personnes qui en ont fait usage une fois, ne peuvent plus le supporter sans en éprouver des effets fâcheux, comme une

---

(1) Recherches sur les malad. vén. chron. pag. 122.

salivation abondante dès les premiers jours, malgré toutes les précautions, des spasmes, des convulsions, des douleurs de tête, l'insomnie, le délire ou l'assoupissement.

En général, le mercure est considéré comme un fondant, &, sous ce point de vue, il est encore nuisible dans ses effets; car, quelquefois, la fonte des humeurs qu'il produit est très-considérable, & d'autant plus inquiétante, qu'il est difficile de modérer l'action de ce remède, une fois qu'il est introduit dans le sang; il occasionne alors la décomposition des fluides, les dispose à la dissolution, & souvent opère une dissolution complette; aussi voit-on fréquemment que l'usage du mercure est suivi de l'enflûre des extrémités, de la cachexie, de l'hydropisie, & que ces accidens se terminent par la mort. Cette action du mercure a fait dire à M. *Carrère* : « Il » met les solides en mouvement, & » augmente leur action; il divise les flui- » des, accroît leur mobilité & détruit » les liens qui maintiennent la consis- » tance qui leur est nécessaire; il déter-

» mine ainſi quelquefois très-promp-
» tement, le paſſage des derniers à un
» état de diſſolution & des premiers à
» un état de gangrène. De-là viennent
» les diſſolutions ou les diſpoſitions à la
» diſſolution qui ſuivent aſſez fréquem-
» ment ſon uſage, les bouffiſſures, la
» cachexie, les enflûres des extrémités,
» les hydropiſies; de là viennent les fiè-
» vres lentes qui ſurviennent quelquefois
» & qui mènent au maraſme, à la con-
» ſomption & à la mort (1) ».

Le mercure introduit dans le corps, ſe porte indiſtinctement ſur toutes ſes parties; il y exerce des ravages & des maux variés, ſouvent très-graves, & qui ſe terminent quelquefois d'une manière funeſte: cette vérité eſt atteſtée par les praticiens.

*Fabrice de Hilden* (2) & *Willis* (3) lui ont vu produire la cécité, *Blegny* (4) la

(1) *Recherches ſur les maladies vén. chron.* pag. 123.

(2) *Obſerv. & curat. chir.* Cent. VI. *Cent.* V. Obſ. 13.

(3) *De animâ Brutorum*, Partie II, ch. 2.

(4) *Zodiac. med. Gall.* ann. 1, Janv. Obſerv. 13.

perte de la vue, de l'ouie & de la parole, *Fabrice de Hilden* (1) & *Dolée* (2) ont été témoins de ſes ravages ſur la bouche & le viſage, de la gangrène & du ſphacele de cette derniere partie, ainſi que de la machoire, de la langue, des gencives & du goſier. *Pelargus* l'a vu porter ſon action ſur les genoux & les affecter de douleurs & de ſymptômes qui ſont analogues aux effets du dépôt de la matiere arthritique ſur cette partie (3). M. *Auguſtini* a vu ſouvent la ſtrangurie ſuivre l'uſage de ce remede (4). *Kamer* compte la perte de la vue, les ſpaſmes cyniques, la paralyſie des membres, la mort, au nombre des funeſtes effets de ce remède (5). *Fred. Hofmann* aſſure que la tenſion & la dureté du bas-ventre, d'où réſultent la conſtipation, la ſuppreſſion d'urine, ou bien

(1) *Ibid.* Cent. III, Obſ. 92.

(2) *Eph. nat. curios.* Dec. II, Ann. IV, Obſ. 120.

(3) *Medicinifch Jahrgung* V & VI, pag. 669.

(4) *Stranguria quæ venerca dicitur mercurii aliquandò poteſt eſſe effectus*, publié à Veniſe en 1763.

(5) *Medicina Caſtrenſis*, pag. 86.

une

une ſalivation ſoutenue ſpontanément pendant pluſieurs années, accompagnée de foibleſſe de la tête & d'une douleur cruelle de dents, ſuivie du maraſme, & terminée par la mort, ſont comptés au nombre des accidens qui ſuivent quelquefois l'adminiſtration du mercure (1). M. *Carrère* aſſure que, donné à la plus petite doſe aux ſujets ſenſibles & irritables ; il enflamme la bouche, produit une ſalivation abondante, & que les douleurs de tête, l'anxiété générale, l'inſomnie, le délire & beaucoup d'autres accidens plus graves encore, en ſont l'effet prochain. Il range même la phthiſie, ſoit pulmonaire, ſoit nerveuſe, au nombre des effets conſécutifs de l'uſage de ce remede (2).

Il eſt très intéreſſant d'obſerver encore que le mercure, introduit dans le corps, peut s'y arrêter, s'y fixer, y faire des ravages d'autant plus effrayans, qu'on en méconnoît la cauſe, & ce n'eſt point ici

(1) *De imprud. medicat. multorum morborum causâ.* §. 39.

(2) *Recherches ſur les malad. vén. chron.* pag. 119. 121.

une simple conjecture, une crainte dénuée de fondement : l'expérience prouve cette triste vérité jusqu'à la démonstration.

C'est ce minéral fixé qui procure quelquefois le tremblement des membres.

C'est lui certainement qui occasionne la salivation qui dure après le traitement, celle qui survient spontanément dans la suite, même très-long-tems après cette époque, & ces cas sont fréquens; telle est celle que *Fred. Hofmann* a observée, qui s'est soutenue pendant plusieurs années, & dont j'ai déja fait mention.

Telle est celle dont parle *Fontanus*, qui parut un an après les frictions mercurielles chez une fille de douze ans, qui n'avoit pas salivé pendant le traitement, & qui, attaquée en même-tems d'une diarrhée, en mourut : on trouva du mercure dans son corps (1), &c. &c.

Un Ecrivain du seizieme siécle, dont le nom est ignoré, & dont le manuscrit qui traitoit de plusieurs sujets d'anatomie & de

(1) *Respons. & Curat. med.* p. 100.

médecine n'a été connu que par la communication qui en a été faite à M. *Targioni Tozzetti*, contient une obſervation remarquable, que je copie d'après ce Médecin Italien.

« Lorſqu'on diſſéque les cadavres de » ceux qui ont eu la maladie vénérienne » & qui ont été traités par les frictions » mercurielles, il ſurvient des hémorragies, » malgré les précautions que le diſſecteur » prend pour l'empêcher ; pendant leur » vie, ils ſont ſujets aux anévryſmes : l'un » & l'autre arrive, parce que les tuniques » des veines ont été beaucoup amincies » & affoiblies. Je tiens cela de *Charles*, » mon maître, qui l'avoit obſervé ſur » beaucoup de ſujets, & je me ſuis con» vaincu auſſi que cela eſt vrai (1) ».

M. *van-Swieten* attribue cet aminciſſement des tuniques veineuſes à la péſanteur du mercure, & il croit ſon ſéjour plus ordinaire dans ces vaiſſeaux que dans les

(1) *Prima Raccolta di oſſervazioni mediche*, pag. 91.

artères : il fait à ce sujet, une discussion assez longue & concluante (1).

D'après ces observations, que l'expérience confirme, plusieurs praticiens n'hésitent point à admettre la possibilité & même la réalité du séjour du mercure dans le corps.

C'est l'opinion de *Fallope* qui réprouve l'usage du mercure, par la crainte qu'il ne s'y arrête & n'y séjourne (2).

C'est celle de M. *van-Swieten* dont je viens de rapporter le témoignage.

C'est celle de M. *Spielmann* qui assure que le mercure pénétre dans les plus petites cellules, qu'il s'y arrête, les détend, comprime les parties voisines, produit des maux d'autant plus graves & d'autant plus difficiles à guérir, qu'aucun remède ne peut, pour ainsi dire, pénétrer jusques-là (3).

(1) *Ibid.* pag. 492.

(2) *De Morbo Gallico*, ch. 76, dans la Collection de *Luisinus*, pag. 809.

(3) *De hydrarg. præparatorum in sanguinem effectibus*, §. 13.

C'eſt encore celle de M. *Sanchez*, qui eſt ſi perſuadé du ſéjour du mercure dans le corps pendant pluſieurs années, qu'il décrit tous les maux qui peuvent en réſulter (1).

Si les exemples & les autorités que j'ai cités laiſſent encore quelques doutes ſur les effets pernicieux que l'uſage du mercure occaſionne après ſon adminiſtration, l'obſervation les diſſipera infailliblement.

On a trouvé du mercure dans le corps vivant.

*Scholtzius* atteſte qu'on voyoit diſtinctement le mercure dans les veines du bras d'un homme qui avoit fait un uſage fréquent de ce minéral; il couloit ſuivant le trajet de ces vaiſſeaux lorſqu'on levoit le bras, & il refluoit lorſqu'on l'abbaiſſoit: cet homme, enfin, fut attaqué d'un flux hémorroïdal dont il mourut (2).

*Petronio* aſſure qu'un homme, qui n'a-

(1) *Ibid.* pag. 112, 114, note.

(2) Obſ. communiquée & rapportée par *Schenckius*: *Obſ. med. rarior.* Lib. VII. liv. 7. *de argento vivo. Obſ.* 6. pag. 866.

voit reçu que trois frictions mercurielles sur les bras, ressentit pendant plusieurs jours, un poids & un embarras dans l'estomac, & qu'il vomit ensuite du mercure dans le moment qu'il alloit à la garde-robe (1).

*Fallopio* a trouvé du mercure amassé dans les os des jambes de personnes qui en avoient fait usage trois ans auparavant, en faisant l'ouverture de tumeurs survenues à ces parties (2).

*Fernel* en a trouvé aussi en gouttes mobiles dans des os attaqués de carie vénérienne, & il assure que cela lui est arrivé souvent (3).

On trouve aussi du mercure dans les cadavres.

*Castellus* en a observé dans les cavités des os du crâne & des jambes de personnes qui avoient été traitées par les frictions, & particuliérement chez la femme d'un avocat, qui, à la suite d'un usage fréquent de

(1) *Ibid.* liv. 5, ch. 1.

(2) *Ibid.* pag. 809.

(3) *Patholog.* lib. 7, ch. 7.

ce remède, étoit devenue sujette à une pésanteur de tête considérable (1).

*Petronio*, au rapport de *Renou* (2), en a vu une grande quantité dans le crâne & dans les articulations des bras & des épaules.

*Eustache Rudius* (3) en a trouvé beaucoup dans les cavités des os.

*Ant. Musa Brassavolus* (4) en a observé plusieurs fois dans le crâne.

*Garnerus* (5) en a vu dans les ventricules du cerveau, où il l'a ramassé avec une cuiller, & l'a conservé.

Enfin *Fontanus* (6) raconte à ce sujet, l'histoire d'une fille de douze ans, qui portoit une maladie vénérienne héréditaire; elle fit usage de différentes préparations mercurielles & reçut les frictions

---

(1) Rapporté par *Bonet, Sepulch. sive Anat. Pract.* liv. 4. sect. 10. obs. 3. tom. 3. pag. 452.

(2) *Mat. med.* liv. 2. sect. 1. ch. 15.

(3) *De morb. occult.* liv. 5. ch. 15.

(4) *Aphrodis.* pag. 694.

(5) Rapporté par *Schenckius*, *ibid.* liv. 6. obs. 12. pag. 786.

(6) *Respons. & Curat. med.* pag. 100.

ſans éprouver ni ſueurs, ni ſalivation, ni aucune eſpèce d'évacuation ; mais un an après, il lui ſurvint une ſalivation ſuivie d'une diarrhée, que *Fontanus* appelle *virulente* & qu'il croit avoir été produite par le mercure, dont cette jeune fille mourut. A l'ouverture de ſon cadavre, ce Médecin trouva des globules de mercure mobile réunis vers les articulations.

Il eſt donc certain que le mercure ſéjourne & ſe fixe quelquefois dans le corps humain, & que de ſon dépôt, dans une ou dans pluſieurs parties, il réſulte les accidents les plus fâcheux, terminés preſque toujours par la mort.

Voici à ce ſujet comment s'explique M. *Sanchez*.

« Si le mercure reſte dans le corps, il » s'enſuit la pâleur, la maigreur, l'atonie » générale des membres & des muſcles, » une toux qui tourmente ſans ceſſe les » malades, des maladies de poitrine, &c. » J'ai vu, quatre ans après le traitement, » des malades étiques, mélancoliques & » preſqu'anéantis....... Le mercure reſte

» dans le corps pendant quatre ou cinq » ans, & le malade eſt en danger de périr » d'une ſuppuration au poumon (1).

Je conclus, & on doit conclure comme moi, que le mercure eſt un remede dangereux, que les précautions les plus attentives ſont ſouvent inutiles pour en prévenir les mauvais effets, & qu'on ne doit pas être ſurpris que beaucoup de praticiens ſe ſoient réunis pour en proſcrire l'uſage.

*Blegny* aſſure qu'il eſt un poiſon pour beaucoup de perſonnes, & que « quelques » malades ſont ou trop foibles ou trop » délicats pour réſiſter à la grandeur de » l'émotion & à la continuité de l'évacuation qu'il excite (2) ».

M. *Vigaroux* croit qu'il aggrave ſouvent les ſymptômes (3).

J'ai déja dit que *Fallope* le réprouve.

---

(1) *Ibid.* pag. 112. 114. note.

(2) *Ibid.* pag. 313.

(3) *Ibid.* pag. 7.

*Forestus* le proscrit comme évidemment nuisible (1).

M. *Spielmann* décrit d'une manière effrayante, les accidents qu'il occasionne lorsqu'il est introduit dans le corps en trop grande quantité, & on sait qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'évaluer la quantité qui pénétre dans le corps & dans la masse des humeurs.

« Il détruit, dit ce Médecin, la con-
» sistance naturelle des humeurs & fait
» passer leur partie la plus épaisse dans
» les plus petits vaisseaux; ceux-ci, dis-
» tendus outre mesure, compriment les
» vaisseaux voisins & font tuméfier les
» parties qu'ils parcourent; il en résulte
» un obstacle au retour du sang veineux;
» le mercure lui-même s'arrête dans les
» cellules dans lesquelles il a pénétré, les
» distend, comprime les parties & pro-
» duit des maladies très-graves, d'autant
» plus difficiles à guérir, qu'aucun remède

(1) *Ibid.* liv. 32. pag. 539.

» ne peut pour ainſi dire, pénétrer juſ-
» ques-là (1) ».

*Vochs*, *Hutten*, *Montanus*, *J. Langius*, *Fernel*, *Haſchard*, *Tomitanus*, *Paulmier*, *Quiquebeuf*, *Minadoüs*, *Claudini*, *Maſſaria*, *Decker*, *Craanen*, *Heinſius*, *Knoerr*, &c, en proſcrivent abſolument l'uſage.

Les mauvais effets du mercure ſont ſi connus, que, dans quelques états, ils ont fixé l'attention du gouvernement; on en a défendu l'adminiſtration dans les hôpitaux de Padoue vers l'an 1730 (2); on a même étendu cette proſcription dans pluſieurs autres Etats de l'Italie (3).

Mais le danger des préparations mercurielles eſt bien plus certain & plus effrayant dans les maladies vénériennes chroniques, c'eſt-à-dire, lorſque le virus vérolique conſerve ſon caractère primitif, & reſte cependant envelopé dans la maſſe des humeurs, ſans manifeſter ſon exiſ-

(1) *Ibid.* §. 13.

(2) PISO, *de regimine magnor. auxil.* Diſſ. 4. pag. 319.

(3) SWEDIAUR, *ibid.* pag. 309. note.

tence par aucun ſigne extérieur, ou bien lorſque le virus dégénéré, ayant perdu ſon premier caractère, prend la forme de différentes maladies qui n'ont aucune apparence vénérienne, ou enfin quand il eſt compliqué avec un vice étranger comme le cancéreux, l'écrouelleux, le ſcorbutique, le dartreux, le rachitique, le teigneux, le laiteux, &c.

Je me diſpenſerai d'entrer dans des détails particuliers à ce ſujet; M. *Carrère* vient de publier un excellent ouvrage ſur cette matiere (1) qui avoit été juſques ici, négligée par les Praticiens. On y trouve des idées & des vues abſolument neuves ſur le caractère & la marche de ces maladies, ſur l'identité de leur action avec celle du mercure & ſur les moyens les plus propres à les combattre; il y démontre, ſur-tout, combien ce minéral deviendroit pernicieux dans leur traitement. J'invite à lire attentivement cet ouvrage intéreſſant,

---

(1) *Reeherches ſur les malad. vén. chron.* Pariſ. *Cuchet*, 1788, *in*-12.

rempli de détails inftructifs, de réfumés lumineux & de preuves fans replique.

## §. II.

### *Dangers de la falivation.*

Le mercure, de quelque manière qu'il foit adminiftré, foit qu'on l'applique extérieurement, foit qu'on en prefcrive l'ufage intérieurement, provoque fouvent une falivation plus ou moins abondante; c'eft un fait que perfonne ne contefte.

Indépendamment des maux que produit le mercure en général, la falivation en ajoute qui lui font propres.

*Kramer* s'exprime, à ce fujet, d'une manière bien précife; il examine, il difcute les inconvénients de la falivation, & il ajoute :

« On ne vous avertit point que pen-
» dant la falivation le malade eft cruelle-
» ment tourmenté, que le pouls eft abfo-
» lument fiévreux, que beaucoup en meu-
» rent fans aucune caufe extérieure, &

» que beaucoup ont éprouvé plusieurs sa-
» livations sans aucun succès ; on garde
» le silence sur les paralysies des membres,
» sur les pertes de la vue, sur les spasmes
» cyniques qu'elles ont produit, sur le
» nombre des malades qu'elles ont tués ;
» je vous conseille de vous abstenir de
» cette méthode meurtrière (1).

Il rapporte encore des observations particulières, qui prouvent sans réplique les suites fâcheuses de la salivation ; elles sont soutenues & confirmées par celles de *Camerarius* & de *Vercelloni* (2).

M. *van-Swieten*, sur le même sujet, fait trembler le Praticien le plus téméraire & le malade le plus intrépide. « La saliva-
» tion, dit-il, occasionne des douleurs
» énormes & des érosions à la langue,
» qui est quelquefois remplie de gersures
» ou de crevasses profondes, des hémor-
» ragies qui viennent des parties internes
» de la bouche corrodées, qui arrivent

(1) *Kramer, Med. Castr.* pag. 86.

(2) *Commerc. litter. Norimberg.* 1734. hebd. 41. 42. pag. 322. 330.

„ ſouvent, ſur-tout, lorſqu'il y a des „ dents cariées, & qui ſont quelquefois „ ſi conſidérables, qu'on doit recourir à „ l'application d'un fer rouge pour les ar- „ rêter; la déglutition difficile, quelque- „ fois preſqu'interceptée, une expuition „ continuelle & abondante qui ſe ſou- „ tient la nuit & le jour, & qui empêche „ les malades de ſe livrer au ſommeil; la „ chûte des dents, auparavant ſaines, de „ ſorte que pluſieurs, quoique dans la „ fleur de l'âge, les ont perdues en ſor- „ tant du traitement; des éroſions des „ parties internes de la bouche qui pro- „ duiſent des adhérences de ces parties „ lorſqu'elles ſe guériſſent, de ſorte que, „ quelquefois, on ne peut plus ouvrir les „ mâchoires; l'adhérence des parties laté- „ rales de la langue aux gencives, ou aux „ parties internes de la bouche; enfin, les „ malades ſouffrent ſi cruellement pen- „ dant le traitement, qu'il déſirent ſou- „ vent la mort, pour ſe délivrer des tour- „ ments qu'ils endurent (1).

(1) *Van-Swieten*, *ibid.* pag. 506.

» Toutes les parties de la bouche & de » la gorge, dit aussi M. *Vigarous*, se tu- » méfient horriblement & avec rapidité, » la déglutition des aliments solides ne » peut plus se faire; les malades n'avalent » même les liquides qu'avec beaucoup de » peine, toute la bouche est dans un dé- » sordre épouvantable; les dents s'ébran- » lent, chancellent & tombent, la mâ- » choire se bride souvent, le sommeil se » perd, il se fait des transports à la tête, » suivis de délire, de convulsions, de » spasme, de tremblement des membres, » qui souvent persévèrent pendant le reste » de la vie; la fièvre lente survient, les » phthysies nerveuses, la sécheresse, la » consomption, enfin la mort. Tels sont, » assez souvent, les accidents qui accom- » pagnent ou suivent ce traitement dan- » gereux (1).

» J'ai vu, plus d'une fois, dit encore » M. *Svediaur*, des malades que la sali- » vation a tués, en épuisant leurs forces,

(1) *Ibid.* pag. 18.

» sans

» ſans qu'on ait pu l'arrêter ou la dimi-
» nuer par quelque remède que ce pût
» être ; d'autres qui n'y ſuccomboient pas
» entièrement, demeuroient languiſſans
» pendant des mois & des années entiè-
» res, par l'effet de cette ſalivation, &
» j'en ai vu pluſieurs mourir d'une phthy-
» ſie occaſionnée par un pareil traitement.
» D'ailleurs la ſalivation eſt très-pénible
» pour le malade, en l'obligeant à cra-
» cher nuit & jour, & en rempliſſant ſa
» chambre d'une odeur très-déſagréable,
» & elle a de plus l'inconvénient de cauſer
» des ulcères douloureux dans la bouche,
» dans la gorge, &c. Si on ne fait pas aſſez
» d'attention, dans le temps, à ces ulcè-
» res, qu'on les prenne pour vénériens, &
» qu'on inſiſte ſur l'uſage du mercure, ils
» deviennent plus dangereux que la ma-
» ladie vénérienne même. Il peut donc
» paroître ſurprenant qu'on ait conſervé
» & qu'on pratique, encore, dans les hô-
» pitaux une méthode auſſi dangereuſe
» que celle de la ſalivation (1) ».

(1) *Ibid.* pag. 286.

M. *Aſtruc*, quoique partiſan décidé de la ſalivation, eſt entraîné par la force de la vérité, & ne diſſimule pas les accidents qu'elle occaſionne : comme ſes ouvrages ſont entre les mains de tout le monde, j'y renvoie ceux de mes Lecteurs, qui voudront les conſulter.

Mais aux dangers qui réſultent de l'uſage du mercure, lorſqu'il provoque la ſalivation, ſe joignent encore les inconvénients du remède en lui-même ; c'eſt ce que je vais prouver.

## §. III.

### *Dangers de l'uſage extérieur du mercure.*

Les lotions, les emplâtres, les bains mercuriels, ſont oubliés aujourd'hui ; les frictions ſont le plus généralement adoptées ; on a recours encore quelquefois aux fumigations. Je ne parlerai point des trois premiers moyens : je me bornerai aux derniers ; je dirai un mot des lavements mercuriels : ils ne ſont cependant pas,

à la rigueur, un remede externe, mais on ne peut pas aussi les ranger dans la classe des remèdes internes.

## I.

### *Dangers des lavemens mercuriels.*

Le sublimé corrosif fait la base des lavemens mercuriels; il exerce, d'abord, une action directe sur les intestins; s'il en passe dans les vaisseaux chyleux, il se mêle avec la masse du sang, & il agit différemment sur les solides & sur les fluides.

On peut appliquer à l'action de ce remède, passé dans le sang, les principes que je développerai dans le Paragraphe suivant, en parlant de l'usage intérieur des préparations mercurielles, & j'y renvoie mon lecteur.

Le sublimé corrosif, comme on sait, est âcre & caustique; il doit nécessairement faire une impression vive sur le canal intestinal, dont la sensibilité est connue:

des lavemens bien moins irritants, tels que ceux qu'on prépare avec le ſel marin, quelque purgatif, le tabac, &c. procurent tous les jours des irritations dans les entrailles, des conſtrictions ſpaſmodiques, des criſpations, des météoriſmes; ne doit-on pas attendre au moins des effets équivalens du ſublimé corroſif? Le mélange des liqueurs mucilagineuſes ne rend pas ce remède plus sûr; ſi le ſublimé n'eſt pas aſſez émouſſé, il agit avec ſon énergie ordinaire; s'il l'eſt trop, il n'agit plus.

L'expérience confirme ce que je viens de dire; car les lavemens mercuriels enflamment les hémorroïdes, occaſionnent quelquefois des mouvemens convulſifs, des irritations d'entrailles, des coliques violentes, des tranchées vives, des ſelles ſanguinolentes, la chûte du fondement, la fievre; on les a vû même, quoique rarement, provoquer la ſalivation. Ces accidens ont été obſervés & atteſtés par MM. *Gardane*, *Girard*, *Deſtremaux*, & encore

dans les expériences qui ont été faites avec ce remede dans l'Hôpital de Toulon & dans celui de la Pitié à Paris (1).

## I I.

*Dangers des fumigations mercurielles.*

LE mercure qui s'élève avec la vapeur, se porte & s'applique sur toutes les parties du corps, principalement sur la tête & sur la poitrine, avec plus de force & en plus grande quantité, que dans aucune autre méthode. Il pénètre intérieurement par tous les émonctoires & les vaisseaux absorbans de la peau ; il s'insinue d'une maniere plus universelle & plus pénétrante ; il doit donc, étant administré en fumigations, faire des ravages plus prompts & plus graves ; aussi, voit-on les malades qui en font usage, attaqués de spasmes, de convulsions, de tremblemens ; ce remède détruit, ou au moins, altère les facultés

(1) *Mémoire sur l'insuffisance & le danger des lavemens anti-vénériens, par M. Gardane ;* 1770, *in*-8°.

corporelles & intellectuelles; il occasionne la paralysie, l'épilepsie, l'apoplexie & la mort; on a vu même beaucoup de malades périr pendant l'opération.

Les modifications ne préviennent pas les inconvéniens; car le mercure, à dose foible, ne produit aucun effet, à dose suffisante, il agit avec trop de violence.

L'autorité vient à l'appui de ces assertions, sur les funestes effets de ce remède.

*J. Benedictus* le regarde comme un poison certain; il assure qu'il a fait mourir un fameux Peintre de Bologne, & qu'il a rendu une femme apoplectique (1).

*Benoît Victorius* l'a vu arrêter la respiration, produire une suffocation subite, détruire le mouvement & le sentiment, procurer facilement le spasme, le tremblement des membres, la paralysie, l'épilepsie & l'apoplexie; aussi, conseille-t-il de s'en préserver, comme d'un ennemi qui donne la mort (2).

---

(1) *De morb. Gall. cap.* 4.

(2) *De morb. Gall. cap.* 7.

*Ant. Musa Brassavolus* l'a vu aussi occasionner l'apoplexie & la mort (1).

*Zacutus Lusitanus* assure que plusieurs malades sont morts de ses effets pendant l'opération (2).

M. *Louis* dit qu'on a remarqué que parmi les malades qui ont été soumis à ce traitement, les uns ont été attaqués de spasmes, de convulsions, les autres de tremblemens, de paralysie, & que plusieurs sont morts apoplectiques dans l'opération (3).

M. *Van-Swieten* affirme que par cette méthode, le mercure pénètre dans le corps en plus grande quantité, qu'il met les malades dans un état déplorable, détruit leurs forces, les rend paralytiques, sujets aux tremblemens, inhabiles à tout, &c. (4).

Ce qui arrive aux doreurs, aux ouvriers qui emploient fréquemment le mercure,

(1) *Ibid. ac suprà.*

(2) *Prax. histor. lib. 2. cap. 1.*

(3) *Ibid.* pag. 125.

(4) *Ibid.* pag. 491.

à ceux qui travaillent à l'exploitation des mines d'où on le tire, vient à l'appui des obſervations précédentes; ils ſont très-ſujets au tremblement des membres, ils deviennent ſouvent impotents, & meurent preſque tous de bonne-heure, après avoir langui pendant long-temps.

Auſſi, tous les praticiens que je viens de nommer proſcrivent-ils cette méthode.

*Boehm* la regarde comme pernicieuſe par la léſion qui en réſulte des viſcères les plus intéreſſants (1).

*Zacutus Luſitanus* (2), *Petronio* (3) & *Ferdinandus* (4), conſeillent de n'y recourir que lorſque tous les autres moyens ont été ſans effet, & que le malade eſt ſans eſpoir de guériſon.

Enfin, parmi le grand nombre de praticiens recommandables qui rejettent les fumigations, on compte *Fracaſtor*, *Du-*

---

(1) *Ibid.* §. 17.

(2) *Prax. hiſt. lib.* 2. *cap.* 1.

(3) *Ibid. lib.* 6. *cap.* 20.

(4) *Cent. hiſtor.* Obſ. 17.

*laurens*, *Cefalpin*, *Wedel*, *Loff*, *Reben-tròft*, *Albini*, *Langius*, *Aftruc*, *Deidier*, *Fred. Hofmann*, *Boerhaave*, &c.

Cependant les fumigations mercurielles peuvent être utiles en certains cas particuliers, lorfqu'il refte quelqu'engorgement ou quelque dureté que le traitement ordinaire n'a pu détruire ; alors on les dirige feulement vers la partie affectée, & elles deviennent fimplement locales. *Thierry* de *Hery* a tracé avec intelligence la marche qu'on doit fuivre dans ces circonftances, & a éprouvé lui-même le fuccès de l'application de fes principes.

## I I I.

### *Dangers des frictions mercurielles.*

Je viens de décrire les inconvénients & les dangers inféparables de l'adminiftration du mercure en général ; mais les frictions en préfentent encore d'autres qui font particuliers à cette méthode ; de l'incertitude reconnue fur la quantité de mercure qui

s'introduit par les pores de la peau, & ſur celle qui paſſe dans le ſang, il réſulte que rien n'eſt aſſuré ſur la doſe qu'on en donne, (j'ai déja traité ce ſujet); auſſi, voit-on tous les jours ce remede adminiſtré en grande quantité, ne produire que peu d'effet, tandis qu'à une doſe beaucoup moins conſidérable il fait des ravages allarmans.

La ſalivation eſt encore preſqu'inévitable dans la méthode des frictions, & tout concourt à la provoquer.

1°. La diſpoſition ou la ſenſibilité du ſujet, ſouvent inconnues au Praticien.

2°. L'impoſſibilité d'apprécier la quantité de mercure qui paſſe dans le ſang.

3°. Celle de juger la portion qui reſte ſur le linge qui couvre les parties frictionnées, & qu'on eſt dans l'uſage de laiſſer pendant tout le traitement, & il eſt eſſentiel de faire obſerver qu'à chaque friction le linge ſe charge d'une nouvelle portion de pommade mercurielle ; ce qui contribue à déterminer tout-à-coup une ſalivation imprévue, ou à augmenter celle

qui eſt déja établie ; cela arrive ſoit par l'application continuée d'une couche de mercure ſur la peau déja irritée, dont les pores ſont en conſéquence plus diſpoſés à s'en laiſſer pénétrer, ſoit par l'obſtacle qu'oppoſe à la ſortie de la matiere tranſpiratoire, la couche graſſe & épaiſſe dont on bouche les pores exhalans, ce qui néceſſite le reflux de cette matiere ou ſon ſéjour dans la maſſe du ſang, & détermine ſon cours vers les glandes ſalivaires.

4°. Les atômes mercuriels dont eſt chargée l'atmoſphère de la chambre des malades.

On ne fait ordinairement aucune attention à cet inconvénient ; il eſt grave pourtant, puiſqu'il ſuffit ſouvent pour déterminer ou pour augmenter la ſalivation, même pour l'entretenir, quoiqu'on ſuſpende l'uſage du mercure ; elle eſt quelquefois opiniâtre au point qu'elle réſiſte à l'uſage de tous les remedes, tandis que pour la calmer il ne s'agiroit que de tranſporter le malade dans un autre appartement.

Ce n'eſt point ici une ſuppoſition, une conjecture ; c'eſt un fait que ne révoque point en doute M. *van-Swieten*, & que l'obſervation prouve tous les jours. M. *Goulard* a vu plus d'une fois dans l'Hôpital de Montpellier, des malades placés dans la ſalle des frictions, ſeulement pour y être préparés à les recevoir, éprouver des ſalivations abondantes, ſuivies de fièvre, du gonflement de la tête, de convulſions, même de la mort. Il raconte ſur-tout l'hiſtoire d'un ſoldat ſcorbutique à qui on n'avoit pas encore donné la plus petite doſe de mercure, & qui éprouva dans cette ſalle une ſalivation conſidérable, accompagnée d'accidens ſi violens, qu'aucun remède ne put calmer, & qui ſe termina par la mort (1).

On dira peut-être que ce malheur n'arrive que dans les Hôpitaux où les malades ſont réunis en grand nombre, & qu'un

(1) *Remarq. & Obſ. prat. ſur les maladies vén.* pag. 51. 55. 56.

malade iſolé dans une chambre particuliere ne doit pas le redouter.

L'obſervation prouve le contraire. *Fabrice de Hilden* nous apprend qu'une femme infectée de maladie vénérienne donnoit ſes ſoins à ſon mari qu'on traitoit par les frictions; elle attendoit la guériſon de celui-ci pour entrer elle-même dans les remèdes; elle n'avoit encore fait aucun uſage du mercure, lorſque tout-à-coup elle éprouva une ſalivation accompagnée d'ulcères à la bouche; les accidens devinrent ſi conſidérables qu'on fut obligé de tranſporter la malade dans un appartement particulier où la ſalivation ſe ſoutint & opéra ſa guériſon ſans le ſecours d'aucun autre médicament (1).

Les inconvéniens & les dangers inſéparables de la méthode des frictions doivent donc la faire proſcrire. M. *van-Swieten* ne l'a jamais conſeillée (2), & voici comme M. *Vigaroux* en parle.

---

(1) *Ibid.* Cent. 5. Obſ. 98.

(2) *Ibid.* pag. 493.

« Malgré toutes les précautions, il y a
» des tempéramens si irritables & si sen-
» sibles, que les plus légères frictions,
» que la plus petite dose de mercure leur
» enflamment la bouche & produisent
» des salivations abondantes. Ces saliva-
» tions s'annoncent ordinairement par des
» douleurs de tête gravatives, rarement
» lancinantes, par des anxiétés générales,
» des insomnies, par la tuméfaction des
» gencives, des glandes maxillaires, amyg-
» dales & autres; ces accidens sont suivis
» bientôt après d'une exulcération cou-
» verte d'escares blanches, d'une puanteur
» gangreneuse qui attaque indistinctement
» toutes les parties de la bouche que je
» viens de citer; les bords de la langue, le
» palais, son voile, la luette en sont affec-
» tés, souvent même les os du palais tom-
» bent en piéces par une espece de carie
» qui leur est imprimée par l'effet du mer-
» cure, bien plutôt que par celui du virus
» qu'on prétendoit combattre (1) ».

(1) *Ibid.* pag. 18.

Il dit aussi, en parlant des maladies vénériennes compliquées,

« Ces deux méthodes (les frictions par
» la salivation & par extinction) guérissent
» quelquefois, mais elles n'auront de suc-
» cès que dans les cas de maladie véné-
» rienne contractée par des sujets sains,
» d'ailleurs bien constitués, dont les hu-
» meurs ne sont point empreintes d'autres
» virus ; dans les cas contraires, des saliva-
» tions abondantes & inattendues mena-
» cent les malades d'une destruction pro-
» chaine, ou bien par une altération gé-
» nérale des humeurs, bientôt suivie d'une
» dissolution scorbutique, putride, qui
» annonce un état gangreneux & mortel,
» ou bien par une fièvre lente qui les jette
» dans la consomption & dans le marasme
» qu'aucun remède connu ne sauroit gué-
» rir..... Quelques soins qu'on se donne
» en administrant le mercure, quelques
» petites que soient les doses dont on
» forme chaque friction, quelque soit l'in-
» tervalle qu'on met d'une friction à l'au-
» tre, on voit très - fréquemment que les

» quatre ou cinq premieres produisent des » salivations abondantes. Ces salivations » sont suivies d'escares blanches qui exha- » lent une puanteur horrible, & cette dé- » gradation est souvent accompagnée d'hé- » morragie suivie de la destruction des » vaisseaux sanguins, ..... le corps s'éma- » cie par la durée des accidens; il dépérit » enfin par une fièvre constante & sou- » tenue (1) ».

*Fabrice de Hilden* annonce que les frictions produisent le marasme (2). *Wepfer* l'assure de même (3). On trouve dans les observations de *Camerarius* (4) qu'elles causent des hémorragies effrayantes dans la bouche, &c. Ici finiront mes citations sur cet article; je les multiplierois inutilement.

(1) *Ibid.* pag. 20. 22.

(2) *Ibid.* Cent. 3. Obs. 92.

(3) Obs. 75.

(4) *Diss. Taurin. Epist. epist.* 7.

§.

## §. IV.

### *Dangers de l'usage intérieur du Mercure.*

Les préparations mercurielles destinées à l'usage intérieur sont toutes âcres, caustiques, corrosives, très-nuisibles par conséquent. Les Précipités sont des caustiques qu'on ne peut ni adoucir, ni modifier ; les préparations faites avec les acides minéraux présentent toujours, selon le langage de M. *Louis* (1), l'idée des moyens dont on se sert pour altérer le mercure, de l'eau-forte, de l'eau régale, de l'esprit de nitre, de l'esprit de vitriol, par conséquent sont autant de poisons violens, de préparations capables d'enflammer, de brûler & de consumer en un instant les parties qu'elles touchent.

Le Sublimé corrosif, qui est le plus répandu, le plus en usage, est aussi le plus actif & le plus dangereux.

Les détails sur les dangers qu'entraîne l'usage de toutes ces préparations, pour-

(1) *Ibid.* pag. 100.

roient être très étendus ; mais comme M. *Carrère* vient d'en préſenter les réſultats (1), qu'il s'appuie ſur ſes obſervations & ſur celles d'un grand nombre de Praticiens, qu'il offre à ſes lecteurs la réunion complette des ſuites qu'entraîne ce médicament & l'enſemble frappant des motifs qui doivent le faire proſcrire, je vais tranſcrire ce qu'il en dit, & je ne me permettrai pas d'y ajouter une ſeule réflexion.

« Ces préparations ſont encore plus » dangereuſes que l'uſage extérieur du » mercure ; elles ſont toutes âcres, cauſ- » tiques, corroſives ; quelques moyens » qu'on emploie pour les adoucir, on ne » peut y parvenir ; on ne ſauroit les dé- » pouiller entiérement des parties corro- » ſives, étrangeres au mercure qui leur ſert » de baſe ; elles peuvent devenir & de- » viennent quelquefois un vrai poiſon. Je » m'arrête ſur-tout au ſublimé corroſif » dont l'emploi facile a beaucoup trop » étendu l'uſage.

(1) *Recherches ſur les malad. vén. chron.* p. 134. & ſuiv.

» Ce remede vraiment dangereux eſt
» entre les mains de tout le monde ; les
» perſonnes dépourvues de toutes ſortes
» de connoiſſances ſe l'adminiſtrent elles-
» mêmes & l'adminiſtrent aux autres ; il
» fait la baſe de la plupart des remèdes
» des Empyriques ; les jeunes gens, à peine
» inſtruits des premiers élémens de la Chi-
» rurgie,& ignorant abſolument tous prin-
» cipes de pratique médicinale, de chymie
» & de matiere médicale, le donnent har-
» diment au premier venu ; il n'eſt point
» juſqu'aux garde-malades qui ne ſe per-
» mettent de le conſeiller & de l'employer.

» Mais je ne conçois point que des Mé-
» decins inſtruits puiſſent s'en permettre
» l'emploi, qu'ils puiſſent le conſeiller ſans
» diſcernement dans tous les cas, toutes
» les circonſtances & pour tous les tem-
» péramens, qu'ils oſent en faire uſage,
» en diſpenſant les malades des précautions
» qui pourroient contribuer à en dimi-
» nuer le danger, comme le régime doux,
» léger & humectant, les bains, les émol-
» liens, les adouciſſans, l'attention de ſe

» tenir chaudement, de ne point s'expoſer
» aux intempéries de l'air, d'éviter les tra-
» vaux & les exercices fatigans, qu'ils ne
» craignent pas même de préſenter l'eau
» comme *le meilleur véhicule de ce remède,*
» *le plus propre à prévenir tous les accidens,*
» *ou à y remédier*, que dans le moment
» où ils avouent que ce remede ne ſauroit
» convenir dans certains cas, comme de
» toux opiniâtre, de fievre lente, de cra-
» chement de ſang, ils n'héſitent point ce-
» pendant à le conſeiller toujours; enfin
» qu'ils le mettent eux-mêmes entre les
» mains des ignorans, des femmes, des
» habitans des campagnes, qu'ils n'en
» parlent que par chopines & par pintes,
» qu'ils le preſcrivent à trois quarts de
» grain par jour, qu'ils en conſeillent
» juſqu'à ſix bouteilles pour le traitement
» des femmes robuſtes, & quatre pour
» celui des femmes plus foibles, en fixant
» la doſe à douze grains par chopine, &
» par conſéquent à vingt-quatre grains par
» bouteille, doſe énorme & capable de
» faire frémir l'homme le plus intrépide.

» On cherche vainement à adoucir ce
» remède en le déguisant sous la forme
» d'un syrop, ou en le combinant avec
» le lait, ou quelque boisson adoucissante,
» il n'en est pas moins un poison, & un
» poison très-corrosif. Si, en l'adoucis-
» sant, on diminue son énergie, la dose
» ordinaire devient insuffisante, & il faut
» l'augmenter; on ne prévient, ainsi, au-
» cun inconvénient, & on court toujours
» le même danger.

» Ce remède produit les accidents les
» plus violents, & les ravages qui en sont
» la suite, sont très-fréquents. Il y a peu
» de tempéraments qui puissent y résis-
» ter, l'estomac le supporte difficilement,
» aussi produit-il souvent des vomisse-
» ments énormes; son action sur les intes-
» tins détermine des coliques violentes,
» suivies souvent de flux dyssentériques;
» s'il passe dans le sang, il porte son ac-
» tion sur les fibres des viscères, occa-
» sionne des maladies du foie, des con-
» vulsions, des crachements de sang; il
» laisse après lui des suites encore plus fâ-

» cheuses, des maladies de langueur, des
» affections douloureuses, des maux de
» nerfs, des fièvres lentes qui rendent sou-
» vent l'existence pénible, & mènent quel-
» quefois au tombeau.

» C'est même un remède infidèle; il ne
» produit, très-souvent, que des guéri-
» sons insidieuses, qui inspirent une fausse
» sécurité par la disparition des symptô-
» mes; mais tantôt leur nouvelle appa-
» rition détruit le prestige, tantôt le vi-
» rus n'est qu'émoussé, retenu dans le
» corps, & produit des maladies véné-
» riennes chroniques.

» Ce n'est point d'aujourd'hui que je
» tiens ce langage; depuis long-temps,
» une triste expérience m'a fait connoître
» les effets meurtriers de ce remède, &
» m'a affermi dans la résolution de ne
» jamais l'employer. Dès 1774, j'ai publié
» le résultat de mes observations; j'ai dit
» que j'avois vu plusieurs fois ce remède
» agir principalement sur la poitrine &
» sur les tuniques de l'estomac, rendre ces
» parties foibles & délicates, produire des

» rhûmes de poitrine fréquents, des op-
» pressions violentes, des toux habituel-
» les, des coliques, des cardialgies, quel-
» quefois même des phthysies pulmonai-
» res (1).

» Je pourrois citer une multiplicité
» d'observations rapportées par un très-
» grand nombre de praticiens, qui présen-
» tent des faits analogues & même beau-
» coup plus graves; je me bornerai à quel-
» ques-unes.

» M. *Cartheuser* a été si convaincu des
» mauvais effets du sublimé corrosif,
» dont il a été souvent le témoin, qu'il
» exhorte tout homme jaloux de sa répu-
» tation, & qui ne veut avoir rien à se
» reprocher, à ne l'employer jamais inté-
» rieurement; il ajoute que ses effets délé-
» tères ne se manifestent souvent, que
» long-temps après qu'on en a fait usa-
» ge (2).

---

(1) Voyez mon *Traité des malad. inflammatoires*, Paris Vincent 1774, *in*-12, pag. 235. 236.

(2) *Cartheuser*, *Pharmacologia*, Berlin, 1745, *in*-8°, &

» M. *Louis* s'est convaincu par sa pro-
» pre expérience de l'insuffisance & du
» danger de ce remède, il a vu les per-
» sonnes les mieux traitées, éprouver une
» nouvelle apparition des mêmes simptô-
» mes, quatre, cinq & six mois après le
» traitement; il lui a vu produire des nau-
» sées, des vomissements, des coliques
» intestinales; il a vu des poitrines déla-
» brées par son usage, des gens d'une
» maigreur extrême, que rien n'a pu réta-
» blir. Cet habile Chirurgien conclut de
» ses observations, que, malgré toutes
» les précautions, ce remède est, ou dan-
» gereux à forte dose, ou insuffisant à dose
» foible, qu'avec quelque circonspection
» qu'on le donne, on n'est jamais assuré
» des effets consécutifs qu'on a à craindre;
» que les personnes les plus robustes se
» sentent toujours de son usage, qui de-
» vient mortel pour les personnes déli-
» cates (1).

*de suspectis quibusd.* PHARM. *salino-mercur.* Francfort, 1759, *in*-4°.

(1) *Louis, Parall. des diff. méthod. de traiter la maladie*

» M. *Bromfeild* a fait les mêmes obser-
» vations, & tient le même langage; il a
» vu conftamment les fymptômes fe diffi-
» per aifément & reparoître quelque temps
» après; il a connu un Chirurgien de beau-
» coup de mérite, qui a vu la même cho-
» fe, & qui perfuadé du peu de confiance
» que ce remède mérite, en a abandonné
» l'ufage; il a vu encore que la plupart
» de ceux qui le prenoient le matin, fe
» plaignoient de grands maux de cœur &
» d'envies de vomir, que les uns avoient
» des coliques violentes, que les autres en
» étoient fi incommodés, qu'il ne put le
» leur faire continuer, même à la plus pe-
» tite dofe; auffi avoit-il ceffé de s'en fer-
» vir lorfqu'il a écrit (1).

» M. *Boehm* a connu de grands Mé-
» decins, de fameux Chirurgiens qui l'ont
» abandonné après l'avoir employé; il

---

*vén.* Amfterdam, *Changuion*, 1764, *in*-12. pag. 101. 160. 161. 163.

(1) *Bromfeild, Obf. fur les diff. efpeces de Solanum, &c.* Paris, 1761, *in*-12. pag. 110. 111. 112. 113.

» aſſure que ſon pere n'en a point obtenu » les effets qu'il en attendoit, & que ſes » propres obſervations l'ont convaincu » qu'il ne mérite point les louanges ou- » trées qu'on lui donne; il ajoute que le » danger auquel il expoſe, & les cures » tirées en longueur & infidèles, ſont des » conſidérations qui doivent retenir des » mains prudentes (1).

» M. *Schwediaver* a vu que les effets » conſtants de ce remède, ſur-tout dans » les perſonnes d'une complexion déli- » cate, ſont des douleurs à l'eſtomac & » aux inteſtins, la perte d'appétit, les tran- » chées violentes, les diarrhées, quelque- » fois des coliques dangereuſes, & que, » s'il entre dans le torrent de la circula- » tion, il excite des crachements de ſang, » des convulſions, des fièvres nerveuſes & » d'autres maux plus funeſtes encore; il » ajoute que, pour un malade qui eſt » guéri, le plus grand nombre en con- » ſerve une conſtitution délabrée, ruinée,

(1) *Boehm*, *variæ ſyphilidis therapeia*; Strasbourg, 1771. *in*-4°. §. 24.

» que la maladie en devient plus opiniâtre » & plus rebelle, que le virus, après avoir » demeuré assoupi pendant long-temps, » éclate avec plus de fureur, & produit » souvent des symptômes & des maladies » dont on peut à peine deviner la nature, » & qui éludent les efforts de l'art, sur- » tout dans les personnes du sexe (1).

» M. *Vigarous* a observé que les ma- » lades traités de gonorrhées par le sublimé » corrosif, sont plus sujets aux rhûmes » de vessie & à des complications qu'il » décrit (2).

» M. *Lapeyre* rapporte l'observation » d'un homme fort & robuste qui tom- » ba dans une phthysie pulmonaire, dont » il mourut, à la suite de l'usage du su- » blimé corrosif, & celle d'une femme qui » en mourut aussi, & dans le cadavre de » laquelle il trouva les parties supérieures » de chaque poumon presque détruites;

(1) *Schwediaver*, *Obs. prat. sur les malad. vén.* Paris, *Cuchet*, 1785, *in-8°*. pag. 300. 302.

(2) *Vigarous*, *Obs. & rem. sur la complic. des sympt. vénér. &c.* Montpellier, *Martel*, 1780, *in-8°*. pag. 102.

» avec un épanchement de ſéroſité dans
» la poitrine. Il ajoute que, quelques ſoins
» qu'il ait pris, quelques précautions qu'il
» ait employées dans l'adminiſtration de
» ce remède, il en a toujours vu de mau-
» vais effets, & a obſervé qu'en général,
» il eſt très-pernicieux à la poitrine (1).

» Les partiſans, eux-mêmes, de ce re-
» mede, ne peuvent s'empêcher de con-
» venir de ces vérités ; tels ſont, par exem-
» ple, MM. *Locher*, *Stoerck* & *Murray* ;
» le premier fait l'aveu important qu'il y
» a des tempéraments, ſur-tout chez les
» femmes, qui ne peuvent ſupporter ce
» remède, & qu'il donne des convulſions
» ou des ſpaſmes à quelques-unes dont le
» genre nerveux eſt extrêmement ſenſi-
» ble (2) ; le ſecond, en rapportant une
» obſervation qui prouve ſon inſuffiſance
» ou ſon danger dans une maladie véné-
» rienne chronique, avoue qu'il lui a vu

(1) *Hiſt. de la Soc. Roy. de Med.* 1777. pag. 222.

(2) *Locher*, *obſ. pract. circà luem ven. epilepſ. & maniam.* Vienne, 1762. *in-8°.*

» produire des chaleurs énormes, des sé-
» cheresses à la poitrine, la soif, les dou-
» leurs de tête (1); le dernier le présente
» comme agaçant l'estomac, l'affoiblissant
» à la longue, ne détruisant point ou ne
» détruisant que très-difficilement le vice
» qui réside dans les plus petits vaisseaux,
» nuisible dans l'hémophthysie, la phthy-
» sie, les hémorroïdes, convenant rare-
» ment dans les ulcères, & causant des
» accidents fâcheux dans la complication
» vénérienne & scorbutique, ou une irrita-
» bilité excessive (2).

» Je pourrois joindre encore à ces au-
» torités celles de MM. *Turner*, *Dossie*,
» *Hirschel*, *Gatacker*, *Huntdermarck*,
» *Brambilla*, & d'un grand nombre de
» praticiens, dont le langage confirme-
» roit les observations & les assertions pré-
» cédentes.

---

(1) *Stoerck*, *Ann. med. secundus.* Vienne 1760. *in*-8°. pag. 225.

(2) *Murray*, *Nonnulla circà meth. Luis ven. curandæ medicamenta.* Upsal, 1777. *in*-4°.

» D'après des faits, aussi multipliés, que
» convaincants, un Médecin prudent
» peut-il se permettre l'usage d'un re-
» mède aussi dangereux? un malade peut-
» il & doit-il s'y exposer? peut-il hazarder
» sa santé, sa vie entre les mains d'une
» foule d'ignorants, qui abusent avec au-
» tant de témérité, que de hardiesse, d'un
» remède qu'ils ne connoissent point? Ne
» doit-il point se faire une image effrayante
» des maux auxquels il s'expose dans le
» moment de l'usage de ce remède, &
» plus encore de ceux qui peuvent en être
» une suite éloignée, & qui sont d'au-
» tant plus à craindre, que leur marche
» est lente, cachée, insidieuse & n'en
» laisse souvent développer les effets évi-
» dents, que lorsqu'on ne peut plus y re-
» médier »?



# TROISIEME PARTIE.

## *Des Sudorifiques.*

On entend ordinairement par *ſudorifiques*, les remèdes qui provoquent les ſueurs ; mais dans cette claſſe, il faut comprendre les apéritifs, les inciſifs, les atténuants, les fondants & les diurétiques ; tous ces médicaments ont une ſimilitude d'action & d'effets. Le même médicament qui chez un individu & dans une circonſtance provoque les ſueurs, détermine ou augmente chez un autre ou dans une autre circonſtance, le cours des urines, l'expectoration, les évacuations alvines. Beaucoup de Médecins ont obſervé ces réſultats différents, & M. *Carrere* les explique d'une maniere ſatisfaiſante (1).

(1) « Les ſudorifiques deviennent quelquefois diuré» tiques, & ces derniers ſont auſſi quelquefois ſudori» fiques. Cela dépend de la diſpoſition où ſe trouve le

M. *Venel* avoit déja paru ranger les fondants, les béchiques incisifs, les diaphorétiques & les diurétiques dans la même classe (1).

Ces remèdes ne peuvent être utiles dans le traitement des maladies vénériennes, que par l'évacuation qu'ils produisent; quelle que soit cette évacuation, elle est salutaire si elle facilite la guérison; elle est toujours subordonnée aux circonstan-

» sujet, du degré plus ou moins grand d'aptitude des » couloirs de la peau, ou de ceux des urines, & de la » tendance des fluides vers les uns ou les autres de ces » couloirs; par exemple, lorsque le tissu de la peau est serré par le froid, les vaisseaux perspiratoires étant moins » disposés à recevoir l'afflux de la matiere de la transpiration ou de la sueur, les sudorifiques provoquent » plus aisément le cours des urines que celui de la » transpiration: cela est si vrai, que pendant le froid » on urine davantage & on transpire moins; ce phénomêne n'a rien de surprenant, lorsqu'on fait attention » à l'analogie qui regne entre la peau, les reins & la » vessie, & au rapport qui existe entre les fonctions de » ces différents organes ». *Additions à la mat. méd. de* Venel, *Tom. II, pag.* 238.

(1) *Précis de mat. méd.* Tom. II. pag. 372.

ces qui la déterminent vers une partie, plutôt que vers une autre, & le Médecin ne peut, ni la prévoir, ni l'empêcher; aussi, je vais placer au rang des sudorifiques tous les remedes qui peuvent produire une évacuation propre à opérer une dépuration des fluides, nécessaire pour la guérison des maladies vénériennes.

## ARTICLE PREMIER.

### *Des Sudorifiques en général.*

LES évacuations en général ont été jugées nécessaires dans le traitement des maladies vénériennes; on guérit rarement celles-ci lorsque les remedes n'en produisent aucune; le mercure même a été employé comme fondant; on présume qu'il agit en divisant la masse des fluides & en déterminant l'excrétion des molécules morbifiques.

Les évacuations qu'on s'est le plus atta-

ché à provoquer, sont la salivation, les sueurs, les urines & les selles.

On a cru pendant long-temps que la salivation étoit absolument nécessaire, & on regardoit une guérison comme manquée, lorsqu'on n'avoit pu réussir à la provoquer ou à la soutenir; mais les praticiens éclairés croient aujourd'hui qu'elle est inutile, même dans les traitements mercuriaux; plusieurs sont persuadés qu'elle retarde la guérison ou qu'elle la rend incertaine.

Les sueurs produisent un effet plus salutaire; aussi, entre toutes les évacuations, c'est celle qu'on s'attache le plus à provoquer, & le mercure lui-même ne guérit radicalement, selon beaucoup de praticiens, qu'autant qu'elles sont soutenues pendant le traitement; c'est en particulier l'opinion de M. *Sanchez*, qui assure que, lorsque l'administration du mercure n'est point suivie de sueurs chaque jour de son usage, la maladie ne sauroit être déracinée, que les malades pourront être guéris pen-

dant quelques mois, mais que le principe de la maladie reftera toujours dans le centre du corps (1); auffi le mérite reconnu de cette voie dépurative a-t-il déterminé prefque tous ceux qui ont confeillé & employé les végétaux dans le traitement des maladies vénériennes, à confondre tous ceux qui peuvent produire une évacuation quelconque fous la dénomination particuliere de *fudorifiques*.

L'évacuation par les urines opere fouvent une guérifon plus prompte & plus certaine que les fueurs; j'ai fait cette obfervation : *Valfalva* & *Morgagni* l'avoient faite avant moi; auffi, lorfqu'ils ordonnoient les fudorifiques végétaux, ils en fufpendoient l'ufage dès qu'ils excitoient la tranfpiration ou les felles, & en augmentoient au contraire la dofe quand ils provoquoient une excrétion abondante d'urine (2).

Les fondans, les diaphorétiques, &c.

---

(1) *Ibid.* pag. 150.

(2) *Morgagni, de fed. & cauf. morb.* T. 2, p. 370. 371.

agissent quelquefois comme purgatifs ; il est souvent nécessaire de déterminer ou de soutenir leur action vers les évacuations alvines, lorsque la nature indique ou choisit cette voie. Beaucoup de guérisons ont été opérées par cette espece d'évacuation ; j'en indiquerai quelques-unes.

M. *Carrère* a bien observé l'action de ces médicamens, & a désigné les circonstances qui engagent le Médecin à les déterminer ou à les soutenir, & les moyens de remplir cette indication (1).

Tous les Praticiens se réunissent sur les avantages qui résultent de ces évacuations, mais ils ont varié sur le choix des moyens propres à les procurer aux malades ; les sudorifiques internes ont eu leurs partisans, les sudorifiques externes, leurs prôneurs ; quelques Médecins les ont combinés & administrés ensemble : enfin, les uns ont recommandé les sudorifiques tirés du regne animal, les autres ceux du regne minéral & plusieurs ceux d regne végétal.

(1) *Recherch. sur les maladies vén. chron.* pag. 156. & suivantes.

Parmi les ſubſtances animales, on a donné, comme remede, contre le vice vérolique, la *chair de perdrix*, la *chair*, la *poudre* & le *ſel volatil de la vipère*, les *cantharides* (1). Si nous devons ajouter foi au témoignage de pluſieurs Praticiens que j'ai déja cités, ces ſubſtances ont eu des ſuccès; cependant aujourd'hui elles ſont abſolument oubliées. M. *Vénel* a même combattu avec avantage l'opinion qu'on avoit de la vertu ſudorifique de la vipère; les cantharides ſeules trouvent encore quelques partiſans (2).

On trouve au nombre des ſudorifiques minéraux, l'*or*, le *cinabre*, l'*arſenic*, le *ſel marin*, la *pierre calaminaire*, le *bézoard minéral*, la *pierre-ponce*, l'*eſprit de ſoufre*, le *ſuccin* & ſes préparations, l'*antimoine* & ſes différentes préparations & le *mercure* (3).

L'inſuffiſance de ces médicamens a été reconnue; l'expérience a prouvé qu'ils ſont

---

(1) Voyez ci-devant, pag. 6.

(2) Voyez ce qui a été dit ci-devant, pag. 6. & 7.

(3) Voyez ci-devant, pag. 8. & 17.

rarement suivis d'évacuations, au moins suffisantes, qu'ils surchargent & fatiguent l'estomac, & qu'ils cédent difficilement aux délayans & aux autres remedes qu'on emploie pour en débarrasser ce viscère.

Le mercure seul a conservé & mérité en partie sa réputation ; il est un vrai fondant : il provoque des évacuations salutaires, sur-tout les sueurs, lorsqu'il n'excite pas la salivation : j'ai déja parlé de son action.

Les sudorifiques végétaux forment la classe la plus intéressante, la plus nombreuse & la plus sûre des sudorifiques, celle dont on connoît le mieux l'action & les effets, dont on peut plus facilement augmenter ou modérer l'énergie, selon les circonstances ; ici les détails doivent être très-multipliés, par la quantité & la variété des végétaux compris dans cette classe, par la diversité des effets qu'ils produisent, par le nombre des observateurs qui les ont constatés ; il faut donc les con-

ſidérer en particulier : je m'en occuperai dans l'article ſuivant.

Enfin, je parlerai à l'Article III de ce Chapitre, des ſudorifiques qui, bornés ſeulement à une application extérieure, ſont propres cependant à provoquer les ſueurs, & qu'on emploie avec avantage (1).

## ARTICLE II.

### *Des Sudorifiques végétaux.*

Si je rangeois dans la claſſe des ſudorifiques végétaux ceux que les Auteurs de matiere médicale ont placés dans les liſtes particulieres des *fondans*, des *ſudorifiques*, des *diurétiques*, des *apéritifs*, des *inciſifs*, &c. le détail ſeroit immenſe. Je me bornerai à parler de ceux qui ont été particuliérement conſacrés au traitement des maladies vénériennes, & dont les Praticiens ont obtenu des ſuccès; j'en offrirai d'abord un ſimple dénombrement, j'exa-

(1) Je les ai déja indiqués, pag. 12. & 13.

minerai ensuite leur action & leurs effets; & je démontrerai enfin qu'ils sont préférables au mercure pour la guérison des maladies vénériennes, puisqu'ils n'en ont pas les inconvéniens.

## PARAGRAPHE PREMIER.

*Tableau des Végétaux qui ont été employés dans le traitement des maladies vénériennes.*

Les quatre bois sudorifiques, ainsi nommés par excellence, doivent occuper la premiere place; on les a connus & employés dès l'origine de la maladie vénérienne en Europe, & depuis ils ont toujours eu des partisans, tels sont

L'*esquine* qui est le moins actif (1).

(1) Recommandée par *Amatus Lusitanus*, *Dordonus*, *Massa*, *Fracastor*, *Lobera*, *Ferrier*, *Rondelet*, *Rigault*, *Riolan*, *Alcazar*, *Zechius*, *Mercurialis*, *Forestus*, *Mercatus*, *Leon*, *Claudini*, *Cortilio*, *Roncalle*, *Plater*, *Saporta*, *Cesalpin*, *Zacutus Lusitanus*, *Sylvius de le Boë*, *Jonston*, *Blancard*, *Mayerne*, *Dolée*, *Dulaurens*, *Ran-*

Le *gaïac*, qui eſt le plus puiſſant (1).

La *ſalſepareille*, qui eſt inférieure en vertu au *gaïac*, mais beaucoup ſupérieure à l'*eſquine* (2).

Et le *ſaſſafras* dont les vertus approchent de celles du *gaïac* (3).

---

*chin*, *Blegny*, *Hartmann*, *Charles*, *Colle*, *Rebenſtroſt*, *Boerhaave*, & beaucoup d'autres.

(1) Dont les bons effets ſont atteſtés par *Poll*, *Manardus*, *Fernandez*, *Ferro*, *Lecoq*, *Lobera*, *Veſale*, *Montano*, *Victorius*, *Ferrier*, *Haſchard*, *Machellus*, *Fallope*, *J. Sylvius*, *Renner*, *Tomitanus*, *Planerius*, *Dulaurens*, *Quiquebœuf*, *Paulmier*, *Perdulcis*, *Camerarius*, *Breyer*, *Fracaſtor*, *Cardan*, *Brunet*, *Rondelet*, *Riolan*, *Paré*, *Bruele*, *Foreſtus*, *Guillaumet*, *Planiſcampy*, *Sartorius*, *Roncal*, *Valſalva*, *Rodrigo de la Iſla*, *Matthiole*, *Blegny*, *Junker*, *Janſon*, *Deſchamps*, *Boerhaave*, *Lametrie*, *Morgagny*, &c. &c.

(2) Employée avec ſuccès par *Rangoni*, *Leon. Fuchs*, *Amatus*, *Rondelet*, *Tomitanus*, *Botal*, *Petronio*, *Dordoneo*, *Rigault*, *Riolan*, *Fraxinola*, *Alcazar*, *Bruele*, *Zecchius*, *Mercurialis*, *Foreſtus*, *Saxonia*, *Baſtellus*, *Canevarius*, *Mercatus*, *Septalius*, *Roncal*, *Cardan*, *Leon*, *Valſalva*, *Dulaurens*, *Ranchin*, *Blegny*, *Baglivi*, *Morgagni*, *Boerhaave*, &c. &c.

(3) Eprouvé par *Varandal*, *Sennert*, *Neander*, *Ran-*

Un grand nombre d'autres végétaux ont été substitués à ces quatre bois ; c'est d'après leurs bons effets qu'ils sont recommandés, savoir :

L'*absynthe*, par *Massa*, *Ferrier* & *Petronio*.

La *bistorte*, sa racine par *Blegny*.

Le *cerfeuil*, ses feuilles, par *Blegny*.

L'*ébène*, son bois, par *Forestus*, *Zacutus Lusitanus* & *Blegny*.

Le *genet*, son bois, par *Haschard*.

La *gratiole*, par *Kramer*.

Le *maranta galanga*, par *Ferrier*.

Le *rapontic*, par *Vesale*, *Ferrier* & *Forestus*.

La *scabieuse*, ses feuilles, par *Blegny*.

La *scorsonère*, ses feuilles, par *Blegny*.

Le *romarin*, par *Petronio*.

Le *mechoacan*, par *Minadous*.

Le *chêne*, par *Dolée*, *Sylvius de le Boë*, *Jonston* & *Loss*.

Le *guy de chêne*, par *Cesalpin*, *Claudini*, & *Christinus*.

---

*chin*, *Sylvius de le Boë*, *Blegny*, *Wier*, *Monavius*, *Claudini*, *Poll*, *Boerhaave*, &c. &c.

La *gentiane bleue*, par *Ferrier* & *Blegny.*

L'*épurge*, ses semences, par *Zacutus.*

Le *ceterac*, par *Plater.*

Le *bois de Rhodes*, par *Mayerne* & *Plater.*

L'*acorus*, par *Montuus*, *Sinapius* & *Plater.*

L'*agallochum*, ou *bois d'aloës*, par *Plater.*

La *bourrache*, ses feuilles, par *Blegny.*

La *buglosse*, ses fleurs, par *Blegny.*

Le *chamarras*, ou *scordium*, sa racine, par *Forestus*; ses feuilles, par *Blegny.*

Le *figuier d'Inde*, *nopal* ou *raquette*, par *Diaz de Isla.*

La *germandrée*, par *Ferrier.*

L'*herbe terrible*, ou *hyppoglossum valentinum*, par *Clusius.*

L'*ortie*, par *Kramer*; sa racine, par *Trew.*

La *sabine*, par *Plater.*

Le *souchet*, par *Blegny.*

Le *sureau*, son écorce, par *Forestus* & *Ferrier.*

Le *pain de porceau*, ou *cyclamen*, sa racine, par *Plater.*

Le *houblon*, son sarment, par *Colle*.

La *fraxinelle*, sa racine, par *Blegny*.

Le *chardon-béni*, ses feuilles, par *Blegny*.

Le *chardon-roland*, par *Botal*.

L'*angélique*, par *Blegny*; il croit qu'on peut la substituer à l'*esquine*.

L'*anthirinum cymbalaria*, par *Low* & *Wedel*.

L'*anthirinum asarina*, par *Plater*.

Le *cabaret*, sa racine, par *Forestus* & *Ferrier*.

Le *chiendent*, sa racine, par *Blegny*.

La *galanga*, sa racine, par *Forestus*.

L'*hyppolapathum*, par *Forestus*.

La *petasite*, sa racine, par *Sylvius de le Boë* & *Plater*.

Le *tamaris*, sa racine, par *Blegny*.

Le *thérébinte*, ses branches, par *Forestus*.

La *pimprenelle sauvage*, par *Sinapius*, *Thebesius* & *Stahl*.

L'*impératoire*, par Sinapius & *Blegny*.

Le *fresne*, par *Ferrier*, *Frizimelica*, *Fallope*, *Lobera*, *Jonston*, *Sylvius de le Boé*,

*Christinus*, *Loss*, *Veickard*, *Plater*, *Claudini*, ses branches, par *Forestus*, sa moyenne écorce, par *Blegny*.

L'*aristoloche*, sa racine, par *Ferrier*, *Forestus* & *Blegny*.

L'*asphodele*, sa racine, par *Forestus* & *Ferrier*.

Le *calament*, par *Ferrier*.

Le *camphre*, mêlé avec des aromates; par *Quincy*.

La *contrahierva*, sa racine, par *Blegny*.

Le *costus*, sa racine, par *Forestus*.

L'*iris*, sa racine, par *Forestus*.

Le *laurier*, son bois & ses bayes, par *Blegny*.

Le *pin*, par *Ferrier*, *Plater* & *Musitanus*.

Le *pin sauvage*, son bois, par *Petronio*, *Colle* & *Hirschel*.

La *tormentille*, par *Vesale*, *Ferrier* & *Plater*; sa racine, par *Forestus* & *Blegny*.

La *valériane*, sa racine, par *Blegny*.

Le *liseron rude* ou *épineux*, sa racine, par *Fallope*, *Amatus*, *Césalpin*, *Mayerne*, *Sylvius de le Boë*, *Musitanus*, *Zacutus Lusitanus*, *Christinus*, *Colle* & *Ghini*.

L'*aulnée*, par *Ferrier* & *Plater*.

La *canne*, sa racine, par *Forestus* & *Ferrier*.

Le *cassia lignea*, par *Ferrier*.

La *cattaire*, par *Ferrier*.

Le *cedre*, par *Ferrier*, *Plater* & *Musitanus*; ses branches, par *Forestus*.

La *centaurée*, par *Ferrier*, *Sinapius* & *Forestus*.

Le *ciprès*, son bois, par *Ferrier*, *Plater*, *Musitanus* & *Forestus*.

Le *dictamne*, sa racine, par *Forestus*.

Le *polypode*, sa racine, par *Blegny*.

La *saponaire*, par *Zapata*, *Eust. Rudius*, *Septalius*, *Sennert*, *Claudini*, *Thebesius*, *Colle*, *Thom. Bartholin*, *W. Wedel*, *Low*, *Stahl* & M. *Carrère*.

Le *treffle d'eau*, par *Boerhaave*.

Le *santal*, par le même.

La *rave*, par le même.

L'*oxis indica*, par *J. Burmann*.

Le *jalap*, sa racine, par *Guldenklée*; il la regarde comme spécifique.

Le *pissenlit*, par *Boerhaave*.

Le *genévrier*, par *Blegny*, *Boerhaave* &

*Astruc*; sa racine, par *Sylvius de le Boé*; son bois, par le même & par *Forestus*; ses bayes, par *Silvius de le Boé*, *Sinapius*, *Petronio*, *Rondelet*, *Plater* & *Jonston*.

Le *buis*, par *Amatus Lusitanus*, *Rondelet*, *Petronio*, *Césalpin*, *Plater*, *Colle*, *Weickard*, *Jonston*, *Mayerne*, *Christinus*, *Dolée*, *Sinapius*, *Musitanus*, *Blegny*, *Boerhaave* & M. *Carrère*. Il a été substitué avec succès au *gaïac* au rapport de *Lobel*.

La *bardane*, sa racine, par *Montanus*, *Ferrier*, *Sinapius*, *Blegny*, *Formi*, *Simon Pauli*, *Baglivi* & M. *Carrère*; sa racine & ses feuilles, par *Boerhaave*.

Le *plantain*, sa racine en décoction, par *Trew* & *Kramer*.

L'*aconit*, par M. *Stoerck*.

L'*aster à feuilles larges & à feuilles étroites*, par *Weinmann*.

L'*astragalus exscapus*, par M. *Quarin*.

Le *putier* ou *cerisier à grapes*, par M. *Bioernlund*.

La *ciguë*, par MM. *van-Swieten*, *Nolanus*, *Stoerck*, *Collin*, *Rosenstein*, *Coste*,

*Muller*, *Lange*, *Hudemann*, *Hartmann*, *Locher* & *Quarin*.

La *coloquinte en pulpe*, par *Sylvius de le Boé*, en infusion, par MM. *Fabre* & *Bourru*.

La *douce amère*, par MM. *Carrère*, *Durande*, *Desgranges* & *Starcke*.

Le *cardinal bleu*, *Lobelia anti-syphilitica*, par MM. *Kalm*, *Bertram* & *Heurmann*.

Le *lycopodium selago*, par *Linné*.

L'*opium*, par MM. *Schœpf*, *Delius*, *Fred. Michaëlis* & *Blom*.

Les *sels lixiviels & volatils*, par *Sylvius de le Boé*.

L'*huile de sapin*, par *Massa*.

L'*huile de pin*, par *Lobera*.

L'*huile d'olives*, en y ajoutant la quatrieme partie de sucre, par *J. Paschal*.

Ce dénombrement, tout indifférent qu'il peut paroître au premier coup d'œil, est cependant intéressant pour les Praticiens, qui s'occupent sérieusement des moyens d'acquérir des connoissances utiles; ils y voient un grand nombre de végétaux employés

ployés au traitement des maladies vénériennes, par une foule de Médecins les plus distingués, qui en attestent le succès, & ils seront forcés d'en conclure que les végétaux suffisent pour la guérison de la maladie vénérienne.

## §. II.

### *Du succès des végétaux dans le traitement des Maladies vénériennes.*

Il est prouvé que les premiers remedes qui ont été opposés aux ravages de la maladie vénérienne, en Europe, étoient des remedes végétaux ; il est encore démontré, par l'observation, qu'ils n'ont aucun des inconvénients du mercure. Depuis trois siècles, les Médecins les plus célèbres, en ont reconnu & proclamé l'efficacité ; les partisans du mercure, eux-mêmes, les ont souvent employés pour suppléer à l'insuffisance de ce minéral, ou pour diriger, soutenir & assurer son action en les combinant avec lui.

Tous les Médecins ne se sont pas réunis dans la manière d'administrer les végétaux ; les uns ont prescrit les seuls purgatifs, les autres les sudorifiques ; quelques-uns ont combiné les purgatifs & les sudorifiques ; tous ont annoncé des succès. Qu'on ne s'étonne pas, si, par des routes différentes, ils sont parvenus au même but ; mais qu'on se rappelle ce qui a déja été dit de l'action primitive de ces différents remedes ; elle est constamment la même, puisqu'elle consiste à diviser, à incifer, à fondre les humeurs & à déterminer leur évacuation ; on sait aujourd'hui que les sudorifiques, suivant les circonstances, agissent comme purgatifs, comme diurétiques, &c. & que les purgatifs, par la même raison, déterminent une évacuation par les sueurs.

*Marcel de Cumes* paroît être le premier, au rapport de *Welsch* (1), qui ait tenté de traiter les maladies vénériennes avec les purgatifs seulement ; après lui, on compte,

(1) *Silloge, curat. & observ.* pag. 30, 68.

parmi les partiſans de cette méthode, *Leonicus, Torella, Monteſauro, Aquilanus, Romerus, Montagnana, Circellus, Benivenius, Vigo, Maynard, Phriſius, Dordonus, Alcazar, Ceſalpin, W. Wédel, Low, Overcamp, Chr. J. Langius, Zwinger Vercelloni, Harvey.*

*Blegny*, ſans l'adopter entièrement, convient cependant que beaucoup de malades, dans la vue de différer leur traitement juſques à la ſaiſon convenable, ont pris de temps en temps des purgatifs, & qu'ils ont été délivrés ſans autre ſecours, de douleurs, de puſtules & d'autres ſymptômes vénériens (1).

Cette méthode eſt peu ſuivie à préſent; en effet, elle a des inconvénients : les évacuations par les ſelles ſont rarement les plus efficaces ; d'ailleurs elles n'ont lieu qu'autant qu'on irrite les entrailles, & cette irritation eſt ſuivie de ſecouſſes, ſouvent de ſpaſmes ; ces évacuations ſont plus ſujettes que les autres, aux loix de la coc-

(1) *Ibid.* pag. 323.

tion, & les remedes qu'on emploie pour les provoquer, ne sauroient ni déterminer, ni accélérer celle-ci; aussi arrive-t-il souvent que les évacuations qui en résultent sont non-seulement insuffisantes, mais forcées, accompagnées de tranchées, de douleurs, suivies de superpurgation; elles épuisent les malades, sans diminuer la maladie; ce qui arrive d'autant plus aisément qu'on n'emploie dans ces maladies, que des purgatifs actifs, drastiques, violents, choisis sur-tout, parmi les résineux.

Il y a cependant des cas qui exigent des purgatifs; ces médicamens peuvent, dans certaines circonstances, contribuer à la guérison, sur-tout lorsque la nature a une tendance vers les évacuations alvines; il est prudent, alors, de l'aider dans ses moyens; mais en employant les purgatifs, il ne faut les regarder que comme remèdes secondaires, déterminant & dirigeant l'action des remedes principaux vers les couloirs du bas-ventre. C'est aussi sous ce point de vue que M. *Carrère* les a consi-

dérés : on ne lira pas ſans intérêt ce qu'il dit à ce ſujet dans ſes *Recherches ſur les maladies vénériennes chroniques* (1).

On n'aſſocie pas ſans inconvénient les purgatifs aux ſudorifiques, ſur-tout, ſi on fait de cette combinaiſon une application générale ; car ſi la tendance des humeurs les éloigne des couloirs du bas-ventre, & les dirige vers les urines & les ſueurs, les purgatifs adminiſtrés dans cette circonſtance, en déterminant les évacuations par les ſelles, les éloignent de la route que la nature s'étoit choiſie ; d'ailleurs en évacuant des humeurs non préparées, on court riſque de faire rentrer dans la maſſe du ſang, celles qui en avoient été ſéparées & dont l'excrétion avoit été commencée par d'autres couloirs ; dans cette ſuppoſition les évacuations alvines, loin d'être ſalutaires, ſeroient très-nuiſibles.

Mais le contraire arrive lorſque les humeurs ſont diſpoſées à ſe porter vers les couloirs du bas-ventre ; c'eſt le cas d'aſſo-

---

(1) Pag. 156.

cier les purgatifs aux sudorifiques, & c'est aussi dans de pareilles circonstances, que *Riviere* a guéri plusieurs fois des maladies vénériennes par une simple décoction de purgatifs & de sudorifiques (1).

La vérité de ces principes se trouve bien développée dans une observation de M. *Carrère*; on y voit comment les rémedes ont été sans effet avant que la nature eût manifesté la coction & la direction des humeurs, & comment ils ont opéré aussi promptement, qu'efficacement, lorsqu'elle eut indiqué leur tendance vers les couloirs du bas-ventre. De très-légers purgatifs, à cette époque, associés aux remedes qui avoient été jusques-là insuffisants, opérèrent la guérison du malade (2).

Les sudorifiques seuls ont été bien plus généralement employés ; une foule de Praticiens les ont recommandés, d'après leur expérience; tels sont entr'autres, *Léon*, *Fallope*, *Zacutus Lusitanus*, *Clowes*, *Kno-*

---

(1) *Observ. med.* Cent. 1. Obs. 78.

(2) *Recherches sur les maladies vén. chron.* ch, 4. Obs. 6.

*block*, *Juncker*, *Allain*, *Waldſchmidt*, *Veſti*, *Jacobi*, *Overcamp*, *Vierzigmann*, *Lanzoni*, *Zwinger*, *Boulton*, *Stuſſius*, *Gemeinhart*, *Harvy*, *Heiſter*, *A. Wedel*, *Slevogt*, *Barſecnecht*, *Furſteneau*, *Paxmann*, *Juch*, *Weber*, *Stock*, *Becker*, *Kaltſchmidt*, *Alberti*, &c. &c. Un grand nombre les ont préférés au mercure. Si je les nommois tous, je fatiguerois mon lecteur; je me contenterai d'appuyer cette aſſertion du témoignage de quelques Praticiens recommandables, & de l'obſervation.

*Blegny* & M. *Sanchez*, qui ont employé l'un & l'autre le mercure, n'ont cependant pas manqué d'adopter l'uſage des ſudorifiques; le premier dans tous les cas (1), le dernier dans les cas où le vice vénérien attaque les nerfs, les parties ſenſibles, & les fait tomber en ſpaſme (2).

L'aſſertion de *Sylvius* de le *Boë* & celle de *Boerhaave* ſont encore plus poſitives; *le traitement*, dit le premier, *eſt plus doux*,

(1) *Ibid.* pag. 316.
(2) *Ibid.* pag. 153.

*plus agréable & plus sûr par les sudorifiques ; il est plus prompt, mais plus difficile par les remedes qui excitent la salivation* (1). Le dernier, après avoir décrit la méthode par les sudorifiques, ajoute, *cette méthode est la plus belle, & elle guérit ordinairement les maladies vénériennes de la plus mauvaise espèce* (2). Il cite, à ce sujet, *Ulric de Hutten*, qui la préfére à la salivation (3).

M. *van-Swieten*, quoique partisan décidé du sublimé corrosif, a été si convaincu par sa propre expérience de l'utilité des sudorifiques, qu'il ne peut s'empêcher d'en approuver l'usage, excepté dans les cas où les malades sont dans un tel état de foiblesse & de desséchement, qu'il n'est pas possible de les réparer par un bon régime, avant de commencer leur traitement (4).

*Solenander* rapporte la guérison, par les

(1) *Prax. med. Append.* tr. III. nº 212. pag. 677.

(2) *Tr. de Lue. vener.* pag. 356.

(3) *Ibid.* pag. 358.

(4) *Ibid.* pag. 526.

seuls sudorifiques végétaux, de deux hommes attaqués de la maladie vénérienne avec complication, l'un de fievre hectique, d'insomnie opiniâtre, de douleurs de tête & de membres, & l'autre de grandes douleurs d'estomac, & d'une fievre lente (1).

*Houllier* parle de la guérison, par les mêmes moyens, de deux maladies vénériennes, accompagnées, l'une de douleur de tête & des membres, de tintement d'oreille & de pustules, & l'autre de douleurs & de concrétions tophacées (2).

M. *Carrère* a pardevers lui plusieurs observations de maladies vénériennes, accompagnées d'accidents très-graves, guéries par des combinaisons de différents sudorifiques végétaux (3).

Celle de M. *de Horne*, ne peut pas être oubliée ici. Quelque confiance que ce Médecin ait aux vertus du sublimé corrosif,

---

(1) *Consil. med.* Sect. V. Conf. 15.

(2) *Libell. propr.* Obs. 5. 6.

(3) *Recherches sur les malad. vén. chron.* ch. 4. Obs.

il avoue que parmi les malades confiés à ses soins dans l'Hospice dont il dirigeoit les traitements, un seul a pris des sudorifiques, & qu'il a été guéri, quoique la maladie fut très-grave, & que le malade fut dans un état de foiblesse & de sensibilité excessives (1).

Des exemples si frappants & des autorités si respectables devroient entraîner tous les suffrages; mais pour ne rien laisser à désirer, je les confirmerai encore par les assertions analogues qu'on trouve répandues dans les ouvrages des Praticiens qui ont écrit sur les propriétés des différents végétaux dont je vais faire connoître les vertus.

## I.

### *Coris.*

*Le Coris de Montpellier* est très en usage en Barbarie, où il suffit pour l'entiere gué-

---

(1) *Obs. sur les diff. méth. d'administrer le mercure, &c.* T. I. pag. 289.

rison des maladies vénériennes au rapport *de Chaw* (1).

II.

*Herbe terrible.*

*L'herbe terrible* ( *Hyppoglossum valentinum* ) a été employée avec beaucoup de succès par les Médecins de l'Andalousie & du Royaume de Grenade, contre les pustules vénériennes, selon l'*Ecluse* (2).

III.

*Ortie.*

*Kramer* parle avec beaucoup d'éloges de la racine de l'ortie, en décoction (3).

IV.

*Oxys.*

*La racine d'oxys, ( oxys indica, tama-*

---

(1) *Travels or observat. of Barbary, &c.* 1738.

(2) *Rar. aliq. stirp. per Hispan. obs. histor.* Anvers, 1576, *in*-8°. liv. 1. ch. 41.

(3) *Commerc. Litt. Norimb.* 1741, Sem. 1. Obs. 2.

*rindi foliis, floribus umbellatis*) a été employée en décoction par *Burmann*, qui, dans le *Thesaur. Zeylan.* en vante les effets.

V.

*Rave.*

*Boerhaave* rapporte une observation remarquable de l'efficacité des *raves* pour la guérison d'une maladie vénérienne rebelle (1).

VI.

*Acorus.*

*L'acorus* est le remede usité par les Tartares contre les maladies vénériennes, suivant le témoignage de *Sinapius*.

VII.

*Aster.*

*Weinmann* regarde l'*aster à feuilles lar-*

(1) *Ibid.* pag. 341.

*ges & à feuilles étroites*, comme un ſpécifique contre les maladies vénériennes d'après les ſuccès qu'il en a obtenus (1).

VIII.

*Figuier d'Inde.*

La racine de *figuier d'Inde*, *nopal ou raquette* (*cactus opuntia*), eſt ordonnée avec avantage chez les Indiens; *Diaz de Iſla* aſſure que ſa décoction eſt un de leurs principaux ſpécifiques (2); cette racine eſt très-amère & différe en cela de celle qui croît en Europe.

IX.

*Genevrier.*

Le bois de *genevrier* eſt le ſeul qu'*Aſtruc* excepte de la proſcription qu'il prononce contre la foule de végétaux qu'on a voulu ſubſtituer au gaïac; il lui attribue quel-

(1) *Philanto-Zoiconog.* T. 6. pag. 96.

(2) *Trat. contrà las bubas*, ch. 10.

ques vertus, & le croit propre à guérir, ou au moins à diminuer la violence des maladies vénériennes récentes (1). Cet aveu d'un Médecin aussi partisan du mercure qu'*Astruc*, est bien concluant en faveur des propriétés du genevrier.

*Blegny* en a éprouvé les mêmes effets que du *sassafras* (2).

X.

*Gratiole.*

*Kramer* recommande *la gratiole* ou *herbe à pauvre homme*, (*gratiola centauroïdes* c. b.) dans les gonorrhées vérulentes, donnée en infusion théïforme avec une égale quantité de mauve sauvage (3).

XI.

*Liseron épineux.*

*Zacutus Lusitanus* compte *le liseron*

---

(1) *De morb. ven. lib. ix.* T. 1. pag. 146.

(2) *Ibid.* pag. 360.

(3) *Ibid.* 1718, Sem. 3. pag. 182

*épineux* ( *ſmilax aſpera* ) parmi les remedes les plus propres à guérir les maladies vénériennes les plus graves (1). Fallope a obtenu pluſieurs guériſons par la décoction de ſa racine (2).

## XII.

### *Saponaire.*

Les vertus anti-vénériennes de la *ſaponaire* ont été atteſtées par *J. B. Zapata* (3), par *Septalius* (4), par *Sennert* (5), par *Euſt. Rudius* (6). M. *Carrère* l'a rangée au nombre des remèdes utiles dans le traitement des maladies vénériennes chroniques (7).

## XIII.

### *Buis.*

*Muſitanus* aſſure qu'il a guéri pluſieurs

(1) *Prax. hiſtor.* liv. 11. ch. 1. T. III. pag. 270.
(2) *De morb. Gall.* ch. 63.
(3) *Secreti di medic.* ch. 9.
(4) *Animad. & caut. med.* liv. 7. *de morbo Gallico.*
(5) *Pract.* Liv. VI. Part. 4. ch. 17.
(6) *De morb. Gall.* liv. 4. ch. 5. 12.
(7) *Recherches ſur les malad. vén. chron.* p. 153. 154. 155.

personnes par le seul usage du *buis*. *Lobel* compare ses effets à ceux du *gaïac*; il a été témoin de la guérison d'une pauvre femme, opérée par la décoction du bois, des tiges & des feuilles du *buis* (1). M. *Carrère* parle de ses bons effets dans les maladies vénériennes; il annonce qu'on l'a substitué quelquefois, avec succès, aux bois nommés spécialement sudorifiques; *cette considération*, ajoute-t-il, *& la modicité du prix auquel on peut se le procurer, l'ont fait appeller le sudorifique des pauvres* (2). *Amatus Lusitanus* compare l'action & les effets du *buis* à ceux du *gaïac*, & il les assimile; ce Médecin a souvent ordonné le *buis* à sa grande satisfaction, & une fois en particulier à un jeune homme dont les symptômes vénériens avoient résisté cinq fois aux frictions mercurielles (3).

---

(1) *Obs. & illustr. stirp.* pag. 562.

(2) *Additions à la mat. méd.* de Venel, T. I. p. 225.

(3) *Curat. med. Cent. VII.* Cent. II. Cur. 95. & Cent. III. Cur. 4. pag. 410. 446.

## XIV.

### *Bardane.*

L'efficacité de la *bardane* a été reconnue par *Baglivi* (1), par *Boerhaave* (2), par *Simon Pauli* (3), & nous lisons dans *Sinapius* que son usage est très-commun en Pologne. *Formi* a guéri plusieurs personnes par la décoction de sa racine ; il assure que ce fut à ce remède que Henri III, Roi de France, dut sa guérison (4). La *bardane* faisoit la base du traitement des deux malades guéris par M. *Stoerck* dont je parlerai à l'article de la ciguë ; elle entre aussi dans les remedes dont M. *Carrère* a éprouvé les vertus contre les maladies vénériennes chroniques (5).

---

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.* pag. 341. 342.

(3) *Quadripart. Botan.* ch. 3.

(4) *Riviere, obs. med.* obs. comm. par *Formi*, *obs.* 41. pag. 268.

(5) *Recherches sur les malad. vén. chron.* pag. 154. 180. 196.

## XV.

### *Douce-amère.*

*La douce-amère, vigne de Judée, morelle grimpante* (*dulcamara, solanum scandens*), au rapport de M. *Desgranges*, a été prescrite avec succès contre la gonorrhée virulente (1). M. *Durande* a guéri, par son usage, un écoulement vénérien qui avoit résisté à tous les remèdes, & particuliérement aux frictions mercurielles (2).

M. *Carrère*, après quatre mois de son usage, tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur, lui a vu fondre une dureté presque squirreuse du testicule survenue à la suite d'une chaudepisse (3). Dans une maladie vénérienne très-invétérée, accompagnée d'accidens aussi graves que multipliés, il l'a vue

---

(1) Mémoire envoyé à la Société Royale de Méd. cité par M. *Carrère*, dans son *Traité de la douce-amère*, pag. 29.

(2) *Journ. de Phys.* T. 4. p. 198.

(3) *Trait. de la douce amère*, pag. 30.

faire disparoître les symptômes les plus violens, rétablir le sommeil, les forces, & mettre le malade en état de soutenir les remèdes plus actifs qui opérèrent sa guérison (1). Ce Médecin ne croit pas cependant que cette plante guérisse seule les maladies vénériennes; mais il la regarde comme un puissant auxiliaire des remèdes anti-vénériens (2). M. *Starcke*, dans les observations qu'il a jointes à la traduction Allemande du *Traité de la douce-amère* de M. *Carrère*, faite sous ses yeux, par M. *Molini*, son Elève, pense absolument comme M. *Carrère à ce sujet* (3).

## XVI.

### *Gaïac.*

Les observations sur le *gaïac* sont très-multipliées; je n'en choisirai qu'un petit

(1) *Ibid.* pag. 32.

(2) *Ibid.*

(3) *Carrère*, *Abhandlung Uber Die eigens Chaffien*, &c. *des nachtschattens*, &c. 1786. in-8°.

nombre, & j'offrirai à mon lecteur seulement celles qui présentent des especes différentes.

*Oviedo* nous apprend que le *gaïac* étoit le remede le plus recommandé & le plus efficace parmi les Indiens contre les maladies vénériennes (1).

*Matthiole* atteste la guérison de plusieurs maladies vénériennes avec un vin préparé, entr'autres avec le *gaïac*.

*Nic. Poll* dit que trois mille personnes, dont la maladie étoit grave & comme désespérée, ont été guéries par le *gaïac* (2).

*Massa* a donné la décoction du *gaïac* sous forme de boisson ordinaire, & il en a obtenu un grand nombre de guérisons (3).

*Valsalva* l'ordonnoit de la même maniere que les eaux minérales; il en prescrivoit d'abord deux ou trois livres tous les

---

(1) *Summario de la hist. de las Indias* dans la Collection publiée par *Ramusius*, ch. 76. T. 3. pag. 65.

(2) *De curat. morb. Gall. per lignum Guaiacinum.*

(3) *Aphrodis.* pag. 70. 71.

jours; lorsqu'elle provoquoit la transpiration, la sueur ou les selles, il en faisoit suspendre l'usage: mais si elle prenoit la voie des urines, il en faisoit augmenter insensiblement la dose jusqu'à dix livres par jour, & de cette maniere, il a fait les cures les plus satisfaisantes (1).

*Morgagni* suivoit la même marche, & elle lui a réussi complettement, particuliérement sur une femme qui portoit depuis deux ans un ulcère sur un genou, & plusieurs autres ulcères au palais, & sur un homme dont les cuisses & l'hypogastre étoient couverts d'ulcères vénériens (2).

*Boerhaave* a guéri par le même procédé un jeune homme dont la maladie vénérienne étoit compliquée de plusieurs caries & qui avoit inutilement essuyé les remèdes mercuriels; ce Médecin, dans cette circonstance, fit soutenir les effets de la dé-

---

(1) Rapporté par *Morgagni, de sed. & caus. morb.* T. II. pag. 370.

(2) *Ibid.*

coction de *gaïac* par des fumigations d'esprit-de-vin & un bon régime (1).

*Ulric de Hutten* lui-même est l'objet d'une observation concluante & sans replique; depuis neuf ans il étoit affligé d'une maladie vénérienne opiniâtre; des douleurs atroces, plusieurs exostoses, la carie des os & le marasme en étoient les symptômes allarmans; onze traitemens par le mercure lui avoient été administrés infructueusement; il fut enfin guéri par le *gaïac* (2).

*Louis Guyon* a vu deux jeunes gens attaqués d'abord de pustules vénériennes au front, de douleurs ostéocopes presque par tout le corps, ensuite de concrétions tophacées & d'exostoses à la tête, aux bras, aux cuisses & aux jambes, de douleurs nocturnes violentes, & enfin du marasme. Ces jeunes gens, après avoir tenté inutilement

---

(1) Je n'ai pu trouver cette observ. dans les écrits de *Boerhaave*; je la rapporte d'après M. *Lieutaud*, *Sinopsi prax. med.* T. 1. pag. 75.

(2) *Ibid.* ch. 26.

lès moyens ordinaires de guérison, passèrent en Amérique où ils furent guéris par la seule décoction de tronçons de jeunes arbres de gaïac (1). *Guyon* n'étoit pas Médecin ; mais son récit simple, naïf, respire la candeur, & ce seroit commettre une injustice que de révoquer en doute un fait dont il dit qu'il a été le témoin.

*Forestus* présente le *gaïac* comme un remède prompt dans ses effets, exempt d'inconvéniens & de dangers, convenable aux sujets délicats, comme aux robustes, efficace dans les rechûtes & dans toutes les maladies vénériennes, soit récentes, soit invétérées (2) ; il confirme cette assertion par plusieurs observations, parmi lesquelles on distingue les trois suivantes ; il a guéri par le *gaïac* des ulcères sordides à l'anus & à la vulve (3), des ulcères rongeans sur le front qui s'étoient étendus jusqu'au nez (4),

(1) *Diverses leçons*, liv. 4. ch. 5. pag. 610.
(2) *Ibid.* liv. 32. obs. 9. *in Schol.* T. 11. p. 548. col. 2.
(3) *Ibid.* Obs. 8. pag. 542.
(4) *Ibid.* Obs. 7. pag. 538.

& une maladie vénérienne accompagnée d'accidens très-graves, & sur-tout d'une carie considérable aux os du crâne (1).

Les observations d'*Ant. Musa Brassavolus* (2), de *J. de Leon* (3), de *Jul. Cesar Scaliger* (4) & de plusieurs autres Praticiens offrent les mêmes résultats sur les vertus du *gaïac* : je me dispense de les rapporter ; je n'ajouterai plus que le jugement de M. *Carrère*, qui non seulement place le *gaïac* au rang des remèdes utiles dans le traitement des maladies vénériennes chroniques (5), mais qui assure en avoir obtenu des guérisons complettes dans des cas graves (6).

## XVII.

## *Salsepareille.*

Les vertus de la *salsepareille* ont donné

(1) *Ibid.* Obs. 6. pag. 534.

(2) *Lib. de morb. Gall.*

(3) *Descr. Afric.* liv. 1, à la fin.

(4) *In Cardan. de subtilit.* exerc. 181. n° 19.

(5) *Recherches sur les malad. vén. chron*, pag. 154. 155.

(6) *Ibid.* pag. 172. 186, 196.

lieu à des observations aussi multipliées & aussi intéressantes que celles qu'on vient de lire sur les bons effets du gaïac ; je n'en rapporterai que quelques-unes.

*Forestus* a donné sa décoction avec succès, & il raconte comme témoin oculaire que les troupes Espagnoles ayant presque toutes été attaquées de maladies vénériennes pendant leur séjour à Delpht dans les mois de Mai, Juin, Juillet, Août & Septembre 1571, furent guéries par l'usage seul de la décoction de salsepareille avec l'addition de quelques autres plantes sudorifiques, d'un peu de séné & d'un purgatif tous les neuf jours (1).

*Hildesius* raconte qu'un homme attaqué de douleurs vénériennes, qui augmentoient toutes les nuits, tombé enfin dans le marasme, fut guéri par la salsepareille ; il ajoute encore qu'un homme dont la maladie vénérienne avoit résisté à six traitemens par les frictions mercurielles, étant dans le marasme, éprouvant des douleurs

(1) *Ibid.* Obs. 11. pag. 552.

énormes avec tremblement aux pieds & aux mains, essuya encore inutilement à cette époque un traitement par les frictions mercurielles qui agravèrent les symptômes ; il fut enfin guéri par une décoction de salsepareille, de benoite, & de raisins secs (1).

Des observations plus modernes confirment celles qu'on vient de lire.

Une femme, au rapport de M. *Stoërck*, qui avoit fait disparoître deux bubons vénériens par l'application d'un onguent répercussif, fut attaquée subitement d'une douleur violente au bas-ventre, qui se réveilloit toutes les après-midi, étoit précédée d'horripilations, accompagnée de fièvre, & se dissipoit le matin à la suite de sueurs abondantes que la malade éprouvoit régulièrement. La décoction de bardane, combinée avec le mercure doux, fut administrée sans succès ; le sublimé corrosif fut abandonné, parce qu'il occa-

(1) *Obs. commun. à Scholtzius* rapport. par Forestus ; *ibid.* liv. 6. pag. 790.

sionnoit une chaleur, une sécheresse inquiétante à la poitrine, une soif ardente & des douleurs de tête insupportables; on recourut aux purgatifs mercuriels unis aux décoctions émollientes qui ne réussirent pas mieux, & la maladie ne céda qu'à l'usage d'une décoction de salsepareille (1).

M. *Fordyce* raconte des guérisons de maladies vénériennes opérées par le seul usage de la salsepareille, entr'autres des douleurs nocturnes, ostéocopes vénériennes insupportables (2). Il a vu la décoction de cette plante réussir chez les personnes maigres avec une disposition à la phthysie vérolique; il assure que sans le secours d'autres médicamens, elles reprennent leurs forces, l'appétit, l'embonpoint & leur couleur naturelle (3).

M. *Carrère* a guéri avec la décoction de la même plante & du gaïac, trois maladies

(1) *Ann. med. secund.* pag. 225. & suiv.

(2) *Med. observ. and inquir.* T. 1. pag. 149. & suiv.

(3) *Ibid.* pag. 169.

vénériennes invétérées avec des exoſtoſes, carie, douleurs dans les membres, cachexie & maraſme (1).

Enfin elle entre dans la compoſition du *remède du Cuiſinier*, de l'*eau ſtibiée de Corſi* ou *décoction de Pomponace*, de *la tiſane végétale* de *Vigaroux*, &c. &c.

## XVIII.

### *Cardinal bleu.*

*Le cardinal bleu*, *cardinal ſyphilitique*, (*lobelia anti-ſyphilitica*, *rhapuntium americanum flore cæruleo*), n'eſt connu que depuis peu comme un anti-vénérien; nous devons à M. *Kalm* la relation des cures faites par ce végétal dans un canton de l'Amérique ſeptentrionale (2). MM. *Bertram* & *Hermann* confirment ſes vertus.

(1) *Recherches ſur les malad. vén. chron.* pag. 168. 179. 186. Obſ. I. IV. VI.

(2) *Voyage de l'Amér. Sept.* en Allemand, Gotingue, 1764, *in-8º*. & dans les *ſpecies Canad.* de *Linné*, ainſi que dans le Tom. IV. des *Amœnit. Botan.*

## XIX.

### *Aconit.*

M. *Stoerck* aſſure qu'il a obtenu avec l'*aconit*, pluſieurs guériſons de maladies vénériennes qui avoient réſiſté au mercure. Il rapporte ſur-tout quatre obſervations de ſes bons effets, dont je vais tranſcrire la plus intéreſſante.

Une femme de quarante ans infectée de maladie vénérienne depuis huit ans, éprouvoit des douleurs nocturnes violentes ; ſon corps, & ſur-tout la poitrine, étoient couverts de concrétions tophacées, ulcérées ; ſon goſier étoit rongé d'ulcères, ainſi que le voile du palais ; elle avoit été traitée ſucceſſivement par toutes les méthodes, & n'avoit point été guérie. M. *Stoerck* lui fit adminiſtrer l'extrait d'aconit ; dans peu de tems les douleurs diminuèrent inſenſiblement, les ulcères ſe cicatriſèrent, le ſommeil, l'appétit revinrent, les forces

augmentèrent, & dans deux mois la cure fut complette (1).

XX.

*Putier.*

Je ne connois que M. *Biœrnlund* qui ait encore employé contre le vice vénérien le *putier* ou *cerisier à grapes* (*prunus padus*; *prunus silvestris fructu racemoso non eduli*(2).

XXI.

*Ciguë.*

Plusieurs suffrages se réunissent en faveur des vertus de la *ciguë* contre le mal vénérien. M. *van-Swieten* assure que cette plante a guéri des maladies vénériennes qui avoient résisté à tous les remèdes, même au mercure & à la salivation (3).

M. *Collin* a observé ses bons effets dans

---

(1) *Libell. quo contin. exper. &c.* pag. 117. 123.

(2) *Nouveaux Mémoir. de l'Acad. des Sciences de Stockolm*, 1785, *in*-4°.

(3) *Ibid.* T. 5. pag. 535.

plus d'une circonstance du même genre (1).

MM. *Quarin*, *Hartmann*, *Locher*, *Heudemann*, *Lange*, *Muller*, *Coste*, *Rosenstein* & *Nolanus* confirment les assertions de ces deux Médecins.

Enfin M. *Stoerck* a opéré par la *ciguë* deux cures remarquables.

Il a traité un homme de quarante ans qui portoit au scrotum une tumeur dure, squirreuse & plus grosse que le poing, survenue à la suite d'un écoulement gonorroïque supprimé par une injection astringente ; cette tumeur avoit résisté à l'usage intérieur & extérieur des mercuriaux ; M. *Stoerck* le guérit par l'usage de la *ciguë* continué pendant cinq mois (2).

Un jeune homme de dix-neuf ans, dont le corps étoit couvert d'ulcères vénériens, qui éprouvoit des douleurs vives, & portoit une carie profonde au tibia de chaque jambe, avoit été traité inutilement par les

---

(1) *Nosocom. Civic. Pazmann. ann tertius*, pag. 31. & suiv.

(2) *Libell. secund. de cicutâ.* pag. 169.

anti-vénériens de toute espece; le malade affoibli tomba dans le marasme. M. *Stoerck* craignit, à cette époque, que les remèdes déja éprouvés n'eussent été mal administrés; il les tenta de nouveau tout aussi infructueusement; alors il eut recours à la ciguë; il fit couvrir les ulcères & les caries de linges imbibés de la décoction de cette plante; il en donna l'extrait intérieurement; il le combina avec la décoction de bardane; dans peu de jours, il obtint un changement marqué, le malade reprit des forces; & en trois mois il fut parfaitement guéri (1).

XXII.

*Astragalus.*

L'*astragalus exscapus* L. *cicer montanum acaulon c.b.* est en usage en Hongrie contre les maladies vénériennes. M. *Winterl* a été témoin de ses bons effets. M. *Quarin* l'a ordonnée dans plusieurs cir-

(1) *Ibid.* pag. 171.

constances

constances critiques avec un succès soutenu (1).

## XXIII.

### *Opium.*

On a proposé, depuis quelques années, l'*opium* contre la maladie vénérienne; plusieurs expériences comparatives avec le mercure faites par M. *Schœpf*, ont déterminé ce Médecin à conclure que le traitement, avec ce dernier, est plus long & plus difficile (2). M. *Delius* est du même avis (3). Cependant M. *Blom* en a obtenu de bons effets dans les douleurs & les ulcères vénériens (4). M. *Michaëlis* l'a aussi employé avec succès (5). On en a fait des expériences dans l'Hôpital Militaire de Lille en 1786, qui ont présenté quelque bien en appa-

---

(1) *Animadverf. Pract. in diverf. morb.* ch. 16, p. 320 & suivantes.

(2) *Vonder Würkung des Mohnsaffts*, &c, 1781, 8°.

(3) *Préface de l'Ouvrage précédent.*

(4) *Veckoskirft for læxare*, &c. T. 4.

(5) *Medic. Comment.* 1784, in-8°.

rence (1). Il faut convenir cependant que, malgré les témoignages & les observations que je viens de rapporter, les bons effets de ce remède ne sont pas encore bien constatés ; le résultat des expériences qu'on en a faites à Londres n'a pas répondu à ceux qui avoient été annoncés (2). M. *Hagstrœm* l'a ordonné inutilement ; il l'a vu agir comme les narcotiques, & a vu même l'état des ulcères s'aggraver & prendre un caractère scorbutique (3). On assure que l'usage de ce remède laisse après lui des suites plus fâcheuses que ne l'est la maladie principale qu'on se propose de guérir (4) ; les expériences faites à Lille ne sont pas plus décisives : les légers avantages qui ont paru d'abord résulter de l'administration de ce remède, n'ont point été sou-

(1) *Journ. de Méd. Milit.* T. 6. pag. 191.

(2) *Medic. Comment.* 1784, 89.

(3) *Nouveaux Mém. de l'Académie de Stockholm* 1785, Tom. V.

(4) M. *Carrère*, addit. à la mat. méd. de *Venel*, Tom. 2, pag. 367.

tenus ; les traitemens ont été longs, orageux, & ont inſpiré une juſte méfiance (1).

## XXIV.

### *Préparations végétales.*

On a employé différentes préparations végétales, ou au moins dont les végétaux ſont la baſe principale, & qui ont eu des ſuccès bien conſtatés. Telles ſont les ſuivantes.

Le *Remede de Pena* ; *Formi* en vante les effets avec l'application de cailloux chauds enveloppés dans des linges, ſur différentes parties du corps, & il aſſure que le Roi Henri III a été guéri par ce moyen (2.)

Le *vin de Maître Louis*, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation, au rapport de *Pigrai.*

*L'eau ſtibiée de Corſi* décrite dans le Diſpenſaire de Bologne, ſous le nom de *décoction de Pomponace. Morgagni* & *Val-*

(1) *Journal de Méd. Milit.* Ibid.
(2) *Ibid.*

*salva* en disent beaucoup de bien, & lui ont vu opérer de bons effets.

La *tisane Portugaise* a été fort estimée par ses succès en Portugal & dans le Brésil, au rapport de M. *Swediaur* (1).

Le *Syrop de Saint-Ambroise*, décrit sous le nom de *Decoctum Ambrosianum* dans la Pharmacopée de *Batt*, où il est appellé *diaphoreticum nobile* (2) ; il a été employé avec succès par *Rondelet* (3) ; & *Chesneau*, d'après *Heurnius*, le vante comme un noble sudorifique & diurétique (4).

La *tisane Caraïbe* est un composé de végétaux sudorifiques & purgatifs très-âcres ; les accidens que ce remède a occasionnés, l'ont fait rejetter par les Commissaires chargés d'en constater les essais (5).

M. *Leroy* a obtenu plusieurs fois de

---

(1) *Ibid.* pag. 311.

(2) Pag. 32.

(3) *De morb. Gall.*

(4) *Obs. med. lib. V.* Cat. alph. des remedes placé à la tête de cet ouvrage.

(5) *Effets de la tisanne Caraïbe*, Paris, Imprimerie du Roi, 1779, *in-8°.*

bons effets du *remède du Cuisinier* (1); il a de même réussi quelquefois entre les mains de M. *Carrère* (2), qui rapporte deux observations des succès qu'il en a obtenus contre deux maladies vénériennes (3).

Le *Rob anti-syphilitique* du *sieur Laffecteur*, après des succès très-heureux, réitérés & soutenus, a mérité l'approbation de la Société Royale de Médecine de Paris. J'en parlerai en particulier dans la quatrieme Partie de cet Ouvrage.

La *Tisane dépurative* de M. *Vigaroux*; ce Chirurgien rapporte cinq observations de maladies vénériennes accompagnées d'accidens très-graves qui ont cédé complettement à son usage (4).

---

(1) *Hist. de la Société Roy. de Méd.* 1777, pag. 228.

(2) *Addit. à la mat. méd. de* Venel, pag. 263.

(3) *Recherches sur les malad. vén. chron.* Obs. IV. & VII, pag. 179. 188.

(4) *Ibid.* pag. 138. & suiv.

## ARTICLE III.

### *Des Sudorifiques extérieurs.*

Les sudorifiques extérieurs, par leur application ou leur action sur le corps, excitent les sueurs ; c'est ainsi qu'agissent le soleil, les bains chauds, les bains de vapeurs, les bains de fumier & l'exercice violent ou continué. On assure que tous ces moyens ont opéré la guérison des maladies vénériennes.

I.

Je ne connois aucune observation particulière sur les effets de l'action des rayons du soleil dans ces maladies ; mais *de Thou* nous apprend que les Américains s'en guérissent en se couchant à sa plus grande ardeur depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi (1). C'est aussi pourquoi on regarde l'été comme la saison la plus convenable au traitement des ma-

(1) *Hist. sui temp.* liv. 71.

ladies vénériennes, parce que les ſueurs s'établiſſent alors plus facilement; c'eſt par cette raiſon qu'*Ettmuller* convient qu'on guérit plus aiſément ces maladies en France, qu'en Allemagne, & M. *Swiedaur*, en confirmant l'aſſertion de ce Médecin, annonce qu'on peut les guérir tout auſſi facilement dans les pays froids, en procurant aux malades un climat artificiel analogue aux climats chauds (1).

II.

Les bains ſont très-indiqués contre les maladies vénériennes, ſoit comme remèdes auxiliaires, ſoit comme remèdes curatifs.

La premiere claſſe comprend les bains tempérés & les bains de vapeurs; ils amoliſſent le tiſſu de la peau, favoriſent l'abſorption des parties aqueuſes par les vaiſſeaux abſorbans répandus ſur toute l'habitude du corps, facilitent le paſſage & l'action de la matière de la tranſpiration, & coopèrent de cette manière à l'éruption

(1) *Ibid.* pag. 227. 311.

& à la durée des sueurs préparées ou provoquées par les remèdes administrés intérieurement.

La seconde classe réunit les différentes especes de bains qui suffisent pour provoquer & soutenir des sueurs considérables d'où résulte la guérison sans le secours d'autres remèdes.

Les bains d'eau simple ont été présentés sous ce dernier point de vue par *Hock*, M. *J. Paschal*, *Sennert*, *Mayerne*, *Gilini*, *J. Benedictus*, *Almenar* & *Phrisius* ; les quatre derniers de ces Médecins veulent qu'on y ajoute des herbes émollientes: *Torella*, *Romerus* & *Borgaruccius* vantent aussi leur efficacité ; mais le premier, avec l'addition de plantes astringentes & détersives, & les deux derniers avec celle de plantes aromatiques.

Ces autorités, cependant, n'empêchent pas qu'on ne conçoive avec peine comment ces bains peuvent produire l'effet qu'on leur attribue, à moins qu'ils ne soient portés à une chaleur de 38, 39, 40 degrés du thermomètre de Réaumur ; & alors ils

pourroient avoir, pour le plus grand nombre des malades, les ſuites les plus funeſtes.

Il n'en eſt pas de même des bains de vapeurs; leur action eſt ſenſible & leurs effets ſont sûrs. *Blegny* (1), *Baglivi* (2), M. *Sanchez* (3) les recommandent, ainſi que *Torella*, *Hock*, *Cataneus*, *J. Benedictus*, *Alménar*, *Vigo*, *Phryſius*, *J. Paſchal*, *Rondelet*, *Fernel*, *L. Fuchs*, &c. Mais les Praticiens célèbres & reſpectables que je viens de nommer, ne les ont conſidérés que comme le plus puiſſant auxiliaire dont on puiſſe aider l'action des ſudorifiques qu'il convient toujours d'adminiſtrer intérieurement ſuivant les circonſtances & les indications.

Le bain de fumier, ou pour mieux dire, l'immerſion dans le fumier, eſt très en uſage en Pologne à ce que dit *Sinapius*; nous trouvons en effet l'hiſtoire de deux guériſons de maladies vénériennes opérées

---

(1) *Ibid.* pag. 396.

(2) *Ibid.* pag. 99.

(3) *Ibid.* pag. 6. 7. 8. 144. 149.

par ce moyen; la premiere eſt rapportée par *Petronius* (1), la ſeconde par *Houllier* (2). C'eſt ſans doute par une action pareille ou analogue que l'immerſion dans une latrine peut produire le même effet; nous apprenons de M. *Sanchez* que ce remède eſt uſité en Perſe, & qu'il y réuſſit (3).

## I I I.

L'exercice du corps doit ſans doute occuper la premiere place parmi les ſudorifiques externes. Tout ce qui peut mettre le corps en mouvement, le fatiguer, l'émacier par les ſueurs, s'appelle *exercice*, comme la courſe, l'équitation, le jeu de paume, la danſe, la chaſſe, les travaux des champs, tous ceux enfin qui ſont actifs & forcés; mais ces différens exercices doivent être continués au point de provoquer les ſueurs, & ils doivent être ſoutenus aſſez

(1) *Ibid.*

(2) *Inſt. chir.* liv. 1. ch. 2.

(3) *Ibid.* pag. 109, note.

long-tems pour qu'elles opèrent la dépuration qu'on en attend.

Ce moyen a été connu & employé avec avantage dès l'apparition des maladies vénériennes en Europe; *Fracaſtor* le recommande avec éloge, d'après le bien qu'il lui a vu opérer (1); *Vella*, *Matthiole*, *Lobera*, *Braſſavolus*, *M. J. Paſchal*, *Fracancianus*, *Petronio*, *Borgaruccius*, *Alcazar*, *Dulaurens* (2), *Ranchin*, *Sinapius*, *Boerhaave*, *M. van-Swieten* le vantent d'après les obſervations qui leur ſont particulières.

Les Tartares ſe guériſſent de la maladie vénérienne, d'après *Sinapius* (3), par une équitation forcée & continuée juſqu'à la ſueur; ils ſe couchent enſuite dans une étable où ils ſe couvrent beaucoup pour entretenir cette évacuation le plus long-tems qu'il eſt poſſible.

Ce qui arrive aux Galériens eſt connu;

---

(1) *Collect. de* Luiſinus, pag. 189. 190.

(2) *Tract. de lue venereâ.* ch. 8. pag. 70.

(3) *Abſurda vera*, part. 11. *Diſſ. de falſo titulo*, *ſivè falsâ exiſt. morb. Gall.* ajoutée à cette ſeconde partie.

on sait que ces malheureux, condamnés à un travail violent, continuel, & réduits à un régime austère, conservent rarement la maladie vénérienne, dont l'exercice pénible, les sueurs répétées & la sobriété forcée les guérissent sans autre remède; *Boerhaave* (1), M. *van-Swieten* (2), & *Fallope* (3) l'assurent d'après les faits dont ils ont été les témoins.

M. *van-Swieten* raconte, sur les bons effets de l'exercice violent, une observation qui mérite de trouver place ici (4).

Un jeune homme attaqué de la maladie vénérienne, avoit essuyé quatre traitemens par le mercure & trois par le gaïac; les symptômes, qui avoient disparu chaque fois pendant l'usage des remèdes, avoient constamment reparu peu de tems après. M. *van-Swieten* désespérant de sa guérison, le fit revêtir d'un habit de paysan & l'envoya à

---

(1) *Ibid.* pag. 344.

(2) *Ibid.* pag. 521.

(3) Collect. de *Luisinus*, pag. 790.

(4) *Ibid.* pag. 521.

la campagne chez un Laboureur où il fut employé aux travaux les plus rudes; il partagea la nourriture très-frugale de ses hôtes, vécut comme eux de racines, de pommes de terre, de poires, d'orge, d'avoine cuite dans de l'eau, & but abondamment de petit lait acidule; il fut radicalement guéri au bout de six mois. M. *van-Swieten* le revit quelques années après en parfaite santé; il étoit marié & il avoit eu des enfans très-sains. Ce Médecin conclut de cette observation que le vice vénérien peut être expulsé par les sueurs, excitées par des travaux violens dans une atmosphère chaude, pourvu qu'en même-tems on s'assujettisse à un régime maigrissant, & qu'on use abondamment d'une boisson propre, par sa qualité, à fournir un véhicule suffisant à la sueur; mais il ajoute, & je suis de son avis, qu'on trouvera peu de personnes qui aient le courage de se soumettre à une pareille épreuve.

Les avantages qui peuvent résulter de l'administration des sudorifiques extérieurs que je viens d'indiquer, sont générale-

ment reconnus, ſinon comme ſuffiſans, au moins comme de puiſſans auxiliaires. M. *Sanchez* recommande les bains de vapeur (1); *Baglivi* les conſeille, ainſi que les bains tiédes (2); *Boerhaave* preſcrit de joindre à l'uſage des ſudorifiques internes celui d'une boiſſon aqueuſe ou du petit lait, l'exercice du corps continué juſqu'à la ſueur, les bains de vapeurs & les frictions ſéches ſur toute l'habitude du corps (3), &c.

---

(1) *Ibid.* pag. 6. 7. 8. 144. 149.
(2) *Ibid.* pag. 95.
(3) *Ibid.* pag. 341. 342.



# QUATRIEME PARTIE.

## *Résultats & application des principes précédens.*

Si l'obſervation nous prouve les vertus du mercure & de ſes préparations dans le traitement de la maladie vénérienne, elle nous apprend auſſi quelles ſont les reſſources que la Médecine trouve dans la claſſe immenſe des végétaux contre la même maladie.

Qu'on ſe rappelle les triſtes réflexions que j'ai été forcé de faire dans le cours de ces Recherches ſur les effets trop ordinaires des mercuriaux, & on ſera forcé de convenir que le mercure eſt un remède incertain, infidèle, dangereux & ſouvent inſuffiſant.

L'emploi des végétaux ne préſente aucun de ces inconvéniens.

En ſuppoſant même que le mercure & les végétaux agiſſent, pour la guériſon, avec une égale ſûreté, toujours reſtera-t-il

démontré que le premier de ces remèdes expose les malades à des dangers qu'on ne craint point dans l'administration des derniers.

On a vu, & on sait à n'en plus douter, que le mercure nuit par la difficulté qu'on éprouve à le contenir lorsqu'il est introduit dans le corps, par l'impossibilité où se trouve le Médecin de modérer ses effets, par l'incertitude de son action, par l'impression qu'il fait sur le genre nerveux (1),

---

(1) On lit dans le Journal de Paris du 16 Janvier 1789 la Lettre suivante adressée aux Rédacteurs, par *M. Gilbert, Professeur de l'Ecole Vétérinaire.*

MESSIEURS,

Le Pere *Edme*, Chirurgien de l'Hospice de Charenton, qui joint des connoissances très-étendues à un zèle sans bornes, & l'esprit d'observation à l'esprit de charité, vient de me faire part d'un fait qui me paroît de nature à intéresser tous ceux qui s'occupent de la conservation des hommes.

Sur vingt personnes que l'aliénation d'esprit conduit à Charenton, le Pere *Edme* a remarqué qu'il y en avoit dix-neuf au moins qui avoient été soumis à des traitemens mercuriels, & que le désordre de l'organisation

par

par la trop grande mobilité qu'il donne aux fluides, & qui les fait dégénérer & tomber souvent dans un état de dissolution, par les accidens qui résultent de son séjour dans différentes parties du corps, & enfin par les maladies graves, & quelquefois mortelles, auxquelles il donne lieu. Ces vérités, toutes affligeantes qu'elles sont, ne sauroient être trop répétées; l'humanité l'exige, & les Praticiens éclairés m'en sauront gré.

Les végétaux au contraire offrent une méthode douce, sans inconvénient, & tout au moins aussi sûre que celle des préparations mercurielles.

---

étoit d'autant plus grand, que les traitemens avoient été plus longs ou plus souvent répétés.

M. *Aillaud*, jeune Médecin, qui a suivi pendant quelques tems à Bicêtre les effets du mercure sur l'économie animale, m'a assuré y avoir vu des accès de manie se déclarer dans le cours même des traitemens.

Ce n'est encore là sans doute, Messieurs, qu'un rayon de lumiere; mais il peut en attirer d'autres, & leur ensemble former un foyer capable, peut-être, d'éclairer une des parties les plus intéressantes, & en même-tems la plus obscure de l'art de guérir.

Il faut donc leur donner une préférence méritée.

Ils opèrent des guérisons aussi certaines & aussi promptes; ils n'altèrent pas, comme le mercure, la constitution des malades; ils ne dégradent pas, comme ce minéral, les parties constitutives des organes; ils ne portent pas, comme lui, le trouble dans l'ordre des fonctions animales. Leur action est paisible; elle peut être combinée, modifiée, excitée suivant les circonstances; leurs effets sont plus connus, moins problématiques, & sous tous les points de vue; je le redis, il faut les préférer pour le traitement des maladies vénériennes.

On les administre différemment suivant les indications; mais ils agissent plus efficacement lorsqu'ils sont noyés dans un véhicule abondant qui en facilite la distribution dans la masse du sang & fournit une assez grande quantité de parties séreuses pour aider les évacuations par les sueurs ou les urines qu'ils procurent le plus ordinairement.

On a le choix dans un grand nombre de substances végétales, comme je l'ai

prouvé dans ces Recherches ; on les combine ; on varie leurs doſes & le degré de leur énergie ; on y joint même les ſecours extérieurs & acceſſoires dont j'ai parlé dans l'article précédent, qui facilitent les évacuations qu'elles procurent, ne perdant jamais de vue le degré de la maladie, l'âge, la conſtitution, les forces du malade, la température du climat, de la ſaiſon, & ſurtout les intentions de la nature.

Je conviens que le traitement des maladies vénériennes par les végétaux exige, de la part des Praticiens, une attention ſoutenue & réfléchie, une combinaiſon de moyens qui ne répondent pas toujours aux eſpérances qu'on en avoit conçues.

Il exige une étude des tempéramens, des climats, de la vertu des plantes, qui, tranſportées ou tranſplantées, ne donnent pas conſtamment les mêmes réſultats ; c'eſt alors qu'une ſimple routine eſt ſouvent en défaut, que le découragement ſuit des épreuves incomplettes, que l'homme de l'art, preſſé de jouir, rentre dans la route battue des traitemens mercuriels. Il

les propose, avec assurance, aux malades déja prévenus de leurs dangers & de leur infidélité ; si la cure s'opère, à travers les orages qui la précédent & l'accompagnent souvent ; le malade se console & le Praticien triomphe ; si la guérison est manquée, il donne de nouveau le mercure avec des modifications & des précautions qu'il juge plus convenables. Le succès répond-il à la docilité & à la constance du malade ? Ce dernier compte sa peine & ses douleurs pour rien ; dans la supposition contraire, nouveaux efforts, nouvelles tentatives de la part de l'homme de l'art, nouveaux sacrifices de la part du malade ; le premier ne perd jamais le courage, & le second ne perd jamais l'espérance ; aussi, de tentative en tentative, le Médecin, qui ne veut connoître que le mercure, rend enfin le malade la victime de sa prévention & le conduit alors à un désespoir qu'il partage, parce qu'il est homme & sensible.

Cependant si dans le nombre presqu'infini de végétaux dont nous venons de lire l'énumération, & dont des hommes juste-

ment célèbres ont attesté les vertus pour la guérison des maladies vénériennes ; on en avoit distingué quelques-uns qui eussent constamment guéri cette maladie cruelle dans tous les climats, dans toutes les circonstances, dans tous les âges & dans toutes les complications, il est indubitable qu'ils seroient aujourd'hui en possession de la confiance universelle ; mais puisque nous avons vu, & que nous voyons encore une foule de Praticiens du plus rare mérite les négliger, les abandonner, même pour le mercure, nous devons croire que leurs essais particuliers n'ont pas répondu aux éloges de ceux qui les ont fait connoître & qui ont vanté leurs vertus.

Cette observation ne doit cependant pas faire conclure que la vertu des plantes pour le traitement du vice vénérien est chimérique ; mais elle doit nous suggérer une réflexion plus naturelle & plus juste.

Nous devons penser qu'on n'a pas toujours fait le choix heureux des végétaux analogues à la constitution des sujets, qu'on n'a pas assez calculé les doses auxquelles

il falloit les prescrire, qu'on ne les a pas combinés, variés à propos, qu'on n'a pas saisi les circonstances favorables ou opposées à leurs effets, en un mot, qu'on a méconnu ou contrarié la marche de la nature & la tendance des humeurs à une évacuation plutôt qu'à une autre, en tentant de la porter ailleurs par des efforts inutiles & dangereux.

De ces inattentions ou de ces erreurs devoit nécessairement résulter une solution peu satisfaisante & le découragement des gens de l'art; aussi ont-ils dirigé tous leurs efforts vers une méthode dont ils n'ont cependant jamais pu se dissimuler les dangers, que beaucoup ont adoptée à regret, & que les voeux réunis des Médecins & des malades doivent enfin faire proscrire entiérement.

Ici les obstacles se multiplient; d'un côté, l'état des malades est pressant; de l'autre, l'étude des végétaux & de leur application au traitement des maladies vénériennes doit être longue, l'expérience qui doit éclairer les Praticiens, nécessairement

lente ; personne ne veut être l'objet d'une épreuve ; on veut être guéri, au moins traité promptement. On ne peut donc s'écarter de la routine ordinaire qu'avec des difficultés infinies et presqu'insurmontables.

Je le confesse avec franchise ; j'ai plus d'une fois gémi sur l'impuissance de l'art, sur les ressources infidèles qu'il nous présente ; dans le désespoir que me donnoit souvent l'état critique de plusieurs malades confiés à mes soins, à qui j'avois inutilement administré et les remèdes ordinaires et les préparations végétales les plus recommandées, j'ai toujours désiré la découverte d'un remède dont les effets fussent assurés et constatés par des épreuves victorieuses.

Uniquement occupé de cette idée, et bien convaincu que la providence qui a placé par-tout le remède à côté du mal, n'a pas enfoui dans les entrailles de la terre le seul agent par le secours duquel les hommes doivent être délivrés d'une des plus funestes maladies auxquelles ils sont exposés ; je cherchai à mettre à profit toutes les observations qu'on vient de lire sur

les succès du règne végétal ; je ne m'arrêtai point à telle ou telle plante, je voulus les combiner entre elles, assurer leur propriété d'une manière plus efficace ; enfin mon but étoit de trouver un remède uniquement composé de végétaux, qui guériroit infailliblement, qui n'exposeroit jamais le malade au moindre danger, dont les effets seroient aussi doux, aussi prompts que salutaires, qui pourroit être administré aux hommes, aux femmes, aux vieillards, aux enfants dans toutes les circonstances de la vie, qui n'altéreroit aucune des fonctions animales, qui même les rétabliroit toutes lorsque leur délabrement reconnoîtroit pour principe un virus syphilitique, quelque invétéré et dégénéré qu'il fut ; je sentis bien que j'aurois d'anciens préjugés à combattre, que j'éprouverois de nombreuses contradictions, parce qu'il falloit faire adopter des vérités nouvelles ; mais l'importance de la découverte me soutint ; le desir vif d'être utile à l'humanité me donna du courage ; et après bien des recherches, des observations, des expériences, je composai un sirop, que depuis j'appellai *Rob de Laffecteur*.

(*a*) Je l'administrai à plusieurs malheureux renvoyés des hôpitaux comme incurables, et j'obtins tous les succès que j'avois désiré ; leur guérison fut complette, tous les symptômes de leur maladie disparurent sans retour.

Enorgueilli de cette découverte, et voulant la faire tourner au profit de l'humanité, je me présentai chez l'intendant de Paris dans le courant de décembre 1777, avec cette confiance qui naît de la persuasion intime et du témoignage d'une conscience irréprochable.

Ce magistrat ordonna l'épreuve du remède à mes frais, dans l'hôpital des casernes de St. Denis, sur trois soldats de recrue du corps des Pionniers : il chargea M. Poissonnier Desperrieres, médecin de la généralité, d'en suivre les effets, pour lui en rendre compte, et pour écarter jusqu'à l'ombre du soupçon, j'obtins de M. l'Intendant que ces trois malades seroient placés dans une chambre particulière, dont la porte seroit fermée de trois clefs, et

(*a*) Voyez la Préface.

une seule me seroit remise, ou à mon représentant, et les deux autres à deux préposés de M. l'Intendant, afin de ne pouvoir jamais entrer seuls chez les malades. On plaça pour plus de sûreté, une sentinelle à la porte extérieurement, et un garde en dedans. Le remede fut enfermé dans un armoire à trois clefs, dont une seule pour moi. Le vase contenant le remède fut scellé du sceau de M. l'Intendant, et du cachet du Propriétaire, Ces sceaux étoient rompus et replacés chaque fois qu'on administroit le remède, toujours par les mains des Préposés de M. l'Intendant; les tisanes et la nourriture des malades étoient préparées par des gens à la dévotion de ce magistrat.

Ces trois malades guérirent, et M. Bertier en a informé dans le tems les ministres des différens départemens.

( *a* ) *Quoique cette première épreuve eût eu tout le succès qu'il étoit possible d'en espérer, ainsi qu'il résulte des procès-verbaux qui ont été dressés pour constater l'état des trois malades et leur parfaite guérison,*

---

( *a* ) Extrait de l'Arrêt du Conseil du 12 septembre 1778.

*M. Poissonnier Desperrieres ne l'ayant pas trouvée suffisante pour porter un jugement certain sur l'efficacité du remède*, me proposa de la répéter une seconde fois, à mes frais, avec les mêmes précautions que la première, sur un plus grand nombre de sujets, et en présence de tous les médecins qui y seroient invités, et qui voudroient bien la suivre.

Je ne demandois que des malades et des juges. Le grand nombre de ceux-ci, bien loin de m'effrayer, m'encougeoit; j'étois brûlé du desir de les convaincre : j'acceptai donc la proposition.

D'après les ordres de M. le Lieutenant-Général de Police, il fut choisi à Bicêtre douze malades dans l'état le plus déplorable; plusieurs même avoient été jugés incurables par les Officiers de santé de cette maison, ce qui est prouvé par les procès-verbaux de réception et de guérison, signés de MM. *Borie*, *Geoffroy*, *Poissonnier*, *Poissonnier Desperrieres*, *Darcet*, *Paulet*, *Vicq-d'Azir*, *Charles Leroi*, *Andry*, *Bucquet*, *Mauduit et Varnier.*

Douze médecins, et sur-tout douze médecins de mérite, de ceux qui suivi-

rent ce second traitement, se trompent difficilement, quand ils prononsur une guérison. Le concert de douze médecins d'une réputation irréprochable, pour induire le Public en erreur, ne se présume pas. On doit donc croire que la cure des malades qu'ils ont attestée, n'est pas douteuse.

La réputation naissante du remède étonna sans persuader. Le mercure seul est spécifique, répète-t-on aussitôt de toutes parts; or, puisque le Rob anti-syphilitique guérit, il en contient nécessairement; ce fut là le premier cri de la préventiou et de l'incrédulité.

*On le saura par l'analyse.* MM. Darcet et Bucquet, dont les lumières et la probité ne sont ni équivoques ni suspectes, sont invités à faire la décomposition du Rob; ils en prennent une bouteille, du résidu même de celui qui avoit servi aux malades, et qui étoit encore *sous les sceaux*: ces MM. travaillent en particulier, sans se communiquer leurs procédés: leurs résultats sont les mêmes; ils ne découvrènt point de mercure.

Cette assertion est d'un poids em-

barrassant. MM. Darcet et Bucquet ajoutèrent cependant qu'ils n'osoient assurer qu'il n'en contint pas ( tant la force du préjugé, qu'on ne peut pas guérir le virus syphilitique sans mercure, les subjuguoit encore) néanmoins il y eut peu de personnes, de celles qui connoissent tout ce que ces deux célèbres Chimistes ont de lumières dans l'art de la décomposition, qui ne fussent intimément convaincues que le Rob étoit sans mercure; mais l'hypothèse, que *sans mercure point de guérison*, étant encore dans son entier, on imagina que j'avois trouvé le moyen d'en ajouter à la tisanne des malades.

Dès-lors les simples soupçons furent convertis en preuves par la prévention. J'aurois pu me justifier par une foule d'observations sans réplique : je me contentai d'offrir du remède à tous ceux qui voudroient en employer sur des malades avec lesquels je n'aurois aucune relation directe ni indirecte.

Le Rob eut du succès constant entre les mains des médecins qui lui en demandèrent ; la plus grande partie des commissaires en a fait des essais particuliers ; tous ont été forcés de

convenir de cette vérité, et je leur dois cette justice, qu'ils ont mis toute l'honnêteté et tout l'empressement possible dans cette assertion satisfaisante.

Je sollicite un Privilège : ma requête est renvoyée à M. de Lassone, à qui j'avois remis la recette de la composition de mon remède : ce premier médecin la fait passer à la Société de médecine de Paris : cette Compagnie nomme des commissaires pour rédiger l'avis qui lui étoit demandé ; il est dicté par la justice, d'après la persuasion où étoit tous ses membres, qu'un bon remède méritoit protection. Les Pièces ayant été présentées au conseil du Roi et revues avec attention, Sa Majesté l'a honoré d'un arrêt en date du 12 septembre 1778.

La sagesse du gouvernement éclate dans les dispositions de cet arrêt : le public ne sera pas cette fois à la merci de l'ignorance d'un charlatan; il ne sera pas exposé aux prestiges de sa cupidité : ce remède ne pourra être administré que sous la direction d'un homme de l'art, et le Roi nomme spécialement pour Paris deux commissaires-inspecteurs

( *a* ) qui

(*a*) qui suivront les effets du remède, qui éclaireront ma correspondance, qui verront les malades qui viendront chez moi, qui donneront leurs conseils gratuitement à ceux qui ne pourront pas avoir un médecin pour les conduire dans leur traitement : ils ne permettront pas sur-tout, que le Propriétaire abuse de la confiance de ceux qui le consulteroient avec des signes équivoques, étrangers même à la maladie que son remède guérit, en le leur ordonnant par méprise ou par avidité; et enfin ils rendront un compte journalier et exact de ses avantages ou de ses inconvénients, pour le faire proscrire ou le faire protéger, selon l'exigence des cas.

L'arrêt s'imprime, s'affiche, se distribue ; je fais l'hommage des premiers exemplaires à tous les médecins et chirurgiens de la capitale et du royaume, en les invitant à en faire des essais : ces essais ne peuvent être dangereux,

---

(*a*) MM. Andry et Paulet, docteurs-régens de la faculté et membres de la Société royale de médecine de Paris.

puisque treize médecins (*a*) garantissent la douceur et la sûreté de ce nouveau remède. Cette vérité est consignée dans la gazette de santé. M. Paulet y assure, d'après sa propre expérience, que le Rob *agit*, *guérit*, *sans accidens et sans inconvénient*. Je ne demande enfin que les malades dont on aura inutilement tenté la guérison par le mercure et ses préparations. Bien loin de chercher à éluder la force de la loi qui m'a été imposée, et que j'ai *sollicitée moi-même dans ma requête*, je soumets constamment et par-tout mon remède au jugement des gens de l'art ; ma correspondance me justifie à cet égard. Est-ce ainsi que se conduit un homme de mauvaise foi ? Celui qui craint la lumière ne se montre point au grand jour, et ne laisse point éclairer sa marche par tant de gens intéressés à bien voir.

Cependant l'arrêt du conseil du 12 septembre se distribue, les journaux en rendent compte ; la confiance s'é-

(*a*) M. de Lassone avoit guéri, en son particulier, deux malades.

tablit par les cures qui se multiplient ; une foule de malades me consultent par écrit ; presque tous annoncent des accidens graves, anciens, qui ont résisté à toutes sortes de traitemens ; le remède leur est adressé, il leur est administré par des gens de l'art ; la guérison qui s'opère toujours promptement, paroît tenir du prodige. De tous côtés on demande des entrepôts du remède ; mais je donne la préférence aux gens de l'art, et je veux par-tout des juges irréprochables. Encore une fois le Propriétaire d'un remède douteux qui ne veut tirer avantage qu'un moment de la crédulité publique, met-il dans ses procédés cette réserve et tant de précautions qui ne peuvent que tourner à sa perte ?

Mais le développement et la justification de ma conduite, ne sont point sous les yeux de tout le monde. On me désigne dans le Public comme un fourbe plus adroit ou plus heureux que ceux qui ont paru jusqu'ici, *il a surpris, il a corrompu la religion de ses juges.* Cette calomnie pitoyable s'accrédite, elle passe de bouche en

bouche. La Société royale de Médecine est compromise, et ce tribunal se répent, pour ainsi dire, d'avoir donné son approbation à un remède qui est si mal accueilli.

*Surprendre et corrompre la religion de treize Médecins tous en place, tous jouissant dans Paris de la première réputation!* On laisse au Public judicieux à prononcer sur cette calomnieuse et étonnante assertion.

Ici je n'ai pas seulement ma propre cause à défendre, mes intérêts deviennent ceux de la Société royale de Médecine : il faut que je justifie mes juges, et que je présente sous un nouveau jour la délicatesse de mes procédés.

Mon remède, est composé de végétaux, je le sais ; mais je suis le seul qui le sache ; à la décomposition on n'y trouve point de mercure ; mais les gens instruits prétendent, et le Public répète d'après eux, qu'on peut le masquer en petite quantité dans un corps muqueux sucré, de manière à ne pouvoir y être retrouvé par l'analyse.

Je pourrois observer que si ce remède n'en contenoit qu'une petite

quantité, il y seroit nul pour l'effet, puisque ce n'est pas avec une petite quantité qu'on guérit indistinctement toutes les maladies syphilitiques, quelques invétérées et compliquées qu'elles soient; et comme il est prouvé que le Rob les guérit toutes, il faudroit nécessairement attribuer la plus grande partie de la vertu curative de ce remède aux autres drogues qui le composent; dès-lors, pourquoi ne pas convenir de la possibilité de guérir sans mercure.

Je pourrois inviter les Médecins et les Chirurgiens les plus versés dans l'art de guérir cette maladie, comme ceux qui n'ont encore que les premiers élémens de leurs connoissances futures, à faire la comparaison de la manière d'administrer le Rob, et le régime qu'il exige, avec la conduite qu'on tient en donnant le sublimé en dissolution.

Je pourrois leur dire ce que tous les Médecins et Chirurgiens qui ont employé le Rob, savent comme moi, que la première dose du remède est ordonnée aux hommes, *de quatre onces*, aux femmes, *de trois*, et que celle qui termine le traitement est absolument la même sans gradation; que le remède

se prend à jeun le matin à six heures, le soir à cinq heures après le dîner; que le malade ne fait qu'un léger repas à midi, un second à neuf heures, et qu'il est par conséquent dix heures sans rien prendre, si ce n'est d'une tisanne faite avec de la salsepareille, qui n'a pas la propriété du lait, de l'eau d'orge, etc. etc. avec lesquels on a soin d'adoucir le traitement ordinaire des malades, pour corriger l'effet du mercure, et qu'on empoisonneroit avec le sublimé sans cette précaution, etc.

Mais ne voulant convaincre que par des faits frappans, j'ai pris une route différente; lés faits étant une sorte de raisonnemens à la portée de tout le monde, contre lesquels il n'y a point de réplique.

Je suis en paisible possession de mon privilége, je n'enfreins aucune des ces clauses; voudrois-je les enfreindre? je les ai demandées moi-même, je ne peus donc pas craindre d'être dépossédé; je pourrois attendre du temps une révolution qu'il ameneroit nécessairement; je devrais sur-tout, si j'avois quelque reproche à me faire, me tenir à l'écart; au contraire, je m'engage

à une épreuve nouvelle et sans exemple jusqu'ici.

La société royale de Médecine me laisse entrevoir un moyen de ramener les esprits. *Que deux Médecins fassent eux-mêmes la fabrication du remède, qu'ils achetent eux-mêmes les drogues dont il est composé, que ce Rob leur serve, ainsi qu'aux Médecins-Inspecteurs, au traitement de plusieurs malades, et leur guérison prouvera et la non-présence du mercure dans ce remède, et son identité avec celui qui se vend* rue de Bondy, où je demeurois alors, *et fixera pour toujours sur son efficacité et sa nature le jugement des gens de l'art et du public*

*Un imposteur, un séducteur* auroit frémi à cette proposition ; mais je suis sans inquiétude, mon remède ne peut que gagner à être vu de près ; je respecte trop le Tribunal qui demande de nouveau à me juger, pour lui refuser cette satisfaction, et pour soupçonner qu'on puisse me tendre un piége ; je rejette avec indignation toutes les craintes qu'on cherche à m'inspirer sur les sujets de cette démarche.

En conséquence, j'écris le 4 Janvier 1779 à la Société Royale de Médecine

assemblée, pour la prévenir que non-seulement j'accepte avec empressement deux commissaires et toutes les conditions proposées, mais encore, afin que cette nouvelle épreuve soit plus satisfaisante, je demande quatre Juges au lieu de deux.

Le premier Mars suivant, n'ayant reçu aucune réponse de la Société Royale de Médecine, j'écrivis à M. de Lassone, Président de cette Compagnie, pour l'engager à faire fixer le jour que je desire avec tant d'impatience.

Le six du même mois, nouvelle sollicitation par écrit auprès de M. de Lassone.

Le 12 du même mois, j'apprends qu'au lieu de quatre Commissaires, on m'en a nommé successivement sept; bien loin d'en refuser quelques-uns, je leur écris à chacun en particulier, pour les remercier, et les prier de ne plus différer le jour de la composition.

Le seize du même mois, je me trouve à la sortie de l'assemblée de la Société Royale de Médecine pour prendre le jour de ses Commissaires, jour qui fut fixé au trente du même mois de Mars.

M.

M. Macquer, l'un d'entr'eux, fut engagé à se procurer dans cet intervalle toutes les drogues nécessaires, conformément à la recette qui lui avoit été remise par M. de Lassone ; j'observai alors à ces Messieurs assemblés, que parmi les drogues qui composoient mon remède, il y en avoit plusieurs qu'on ne trouvoit nulle part que dans mes magasins ; mais en offrant de les fournir, j'offre aussi de les soumettre à tous les procédés chimiques, pour prouver qu'elles ne sont altérées par aucune dissolution de sublimé : on eut peine à se persuader que dans Paris, il pût manquer quelque drogue connue ; et l'assemblée, en se séparant, invita de nouveau M. Macquer à faire des recherches pour se les procurer.

Le 21 Mars, M. Macquer m'écrivit pour me prévenir que les drogues en question ne se trouvoient point ; et le 22, j'écrivis la lettre suivante à tous ses Commissaires, qui étoient à cette époque, au nombre de huit ; MM. *de Lassone*, *Macquer*, *Geoffroy*, *Lory*, *Bucquet*; et MM. *le Duc de la Rochefoucault*, *Poultier de la Salle*, et *de Montigny*.

Messieurs,

« Je n'avois pas trompé mes Com-
„ missaires, lorsque j'avois annoncé
„ l'impossibilité où on seroit de se pro-
„ curer dans Paris plusieurs objets
„ essentiels à la composition de mon
„ remède. M. Macquer m'a mandé hier
„ qu'on n'en trouvoit point ; j'ai aussi-
„ tôt porté chez lui une provision de
„ ces mêmes objets, plus que double
„ de ce qu'il en faut pour fabriquer
„ la quantité du Rob convenue.

„ Au premier coup-d'œil, il est aisé
„ de s'assurer que ceux que je lui ai
„ remis n'ont éprouvé aucune altéra-
„ tion, et il sera encore plus facile,
„ en soumettant l'excédant aux pro-
„ cédés chimiques, de savoir s'ils con-
„ tiennent la moindre préparation
„ mercurielle.

„ Il ne m'appartient pas, Messieurs,
„ de vous indiquer ces moyens, il vous
„ sont tous présens, et ils ne vous échap-
„ peront certainement pas ; mais j'ai
„ ouï dire qu'il est difficile de ne pas
„ retrouver le mercure, sous quelque
„ forme qu'il soit contenu, dans une

„ liqueur sucrée, quoiqu'il y ait dans
„ cette liqueur, avec un corps sucré,
„ la partie extractive de différens vé-
„ gétaux, en versant dans cette li-
„ queur une suffisante quantité *d'esprit*
„ *de nitre rectifié*, jusqu'a ce qu'elle ait
„ acquis un goût légèrement acide ; le
„ mercure, vous ne l'ignorez pas,
„ Messieurs, se précipite alors sur-le-
„ champ, et est retrouvé au moyen
„ d'une lame de cuivre bien nettoyée
„ avec ce même esprit de nître, la-
„ quelle lame de cuivre on laisse plu-
„ sieurs heures dans la liqueur.

„ Or, si les corps mucilagineux et
„ sucrés que l'eau contient ne gênent
„ point l'action de l'esprit de nître,
„ à plus forte raison cette épreuve
„ sera-t-elle victorieuse et concluante
„ sur une décoction simple des drogues
„ qui sont entre les mains de M. Mac-
„ quer, d'autant plus que ces mêmes
„ drogues dont le volume est le plus
„ petit, à raison de celui des autres
„ qui entrent aussi dans la composi-
„ tion de mon remède, doivent con-
„ tenir une prodigieuse quantité de
„ mercure, s'il est vrai que ce soit à

„ ce minéral que le Rob doive sa vertu
„ curative.

„ Je ne me permets plus, Messieurs,
„ qu'une observation ; je ne demande,
„ pour fabriquer le Rob, que des
„ vaisseaux de cuivre sans être étamés,
„ et tout le monde sait qu'elle est l'ac-
„ tion du mercure sur ce métal ; je
„ consens que le Rob soit rejetté, si
„ après la coction, le cuivre se trouve
„ le plus légèrement affecté.

„ J'espère, Messieurs, que la cir-
„ constance dans laquelle on se trouve,
„ ne retardera pas l'opération du mardi
„ saint, j'offre même, si la Société
„ Royale l'exigeoit, et qu'il lui restât
„ encore quelques soupçons sur la
„ bonne foi que je mets dans ma con-
„ duite et dans mes procédés, de la
„ recommencer une seconde fois de-
„ vant les mêmes commissaires, lors-
„ qu'ils auront pu se procurer les ob-
„ jets qui leur manquent aujourd'hui.

Je suis, etc.

Les Commissaires, après avoir déli-béré sur le contenu de cette lettre, après avoir donné des éloges à ma conduite, décidèrent unanimément que

l'opération seroit renvoyée à quatre mois, afin qu'on ne pût jetter aucun louche sur cette nouvelle épreuve.

Cependant l'expérience avoit été annoncée dans le Public, on en attendoit le résultat ; on fut ou on dut être instruit des raisons qui l'avoient fait différer : on devoit y applaudir; elle justifioit l'honnêteté des Commissaires et leur rigoureuse exactitude; néanmoins certaines gens se sont empressés de répandre que les Commissaires ayant reconnu que ce remède n'étoit qu'une *boullie de sublimé*, l'avoient rejetté avec indignation, et avoient traité son auteur avec ignominie.

Le Public instruit de la vérité des faits consignés, sans déguisement, dans l'historique qu'il vient de lire, prononcera.

Enfin paroît une brochure de M. *Bucquet*, intitulée : *Rapport du Rob anti-syphilitique du sieur Laffecteur*; on la reçoit, on se la communique avec empressement, on la lit, on la commente au gré de son caprice; le grand nombre l'interprète au désavantage du remède ; cependant l'intention de M. *Bucquet* s'y manifeste par-tout; il est trop bon Mé-

decin, pour n'avoir pas saisi les avantages du remède dont il a suivi les épreuves et signé les succès ; et Chimiste trop éclairé pour se dissimuler que les procédés qu'il a employés pour trouver du mercure dans le Rob, auroient démontré sa présence s'il y avoit existé ; aussi avoue-t-il par-tout qu'aucun de ses résultats ne lui a présenté de substance mercurielle ; cependant sa modestie lui fait soupçonner que ses connoissances, quelques exercées qu'elles soient, peuvent se trouver en défaut par un moyen inconnu jusqu'ici pour masquer la présence de ce minéral dans une liqueur sucrée, et il le dit avec une franchise qui fait autant d'honneur à son honnêteté qu'à sa bonne foi ; en même temps il annonce qu'incessamment il ne restera aucun doute sur la vérité de mes assertions, en prévenant le Public de l'opération des nouveaux Commissaires.

On peut donc conclure de tout ce qui vient d'être exposé, qu'il existe réellement un spécifique supérieur au mercure, et qui n'en a pas les inconvéniens ; que les épreuves faites pour démontrer cette existence ne laissent

rien à desirer ; qu'elles ont été répétées sur un trop grand nombre de sujets, et sous les yeux d'un trop grand nombre de Médecins, pour en douter ; que les analyses confirment cette consolante vérité, et que pour forcer l'incrédulité dans ses derniers retranchemens, on ne pouvait pas imaginer un moyen plus propre à entraîner tous les suffrages, que celui proposé par la société Royale, et qui a été saisi avec empressement par moi.

---

## PIÈCES

*Relatives aux expériences qui ont été faites, pour constater l'efficacité du Rob-Anti-Syphilitique du Sieur* LAFFECTEUR, *et pour démontrer que ce Remède ne contient point de Mercure.*

---

## ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT.

*Extrait des registres du Conseil d'État.*

Du 12 Septembre 1778.

SUR la Requête présentée au Conseil, par le sieur LAFFECTEUR, contenant

qu'il est possesseur d'un Rob-Anti-Syphilitique, par lequel, sans le secours du mercure, on peut obtenir la guérison des maladies Vénériennes les plus invétérées; que le public ayant été trop souvent trompé par des remèdes dont les effets n'ont pas répondu aux promesses de ceux qui les annonçoient, le Suppliant a demandé, avant tout, que celui-ci fût non-seulement soumis à des analyses qui garantissent la fidélité de la déclaration qu'il a faite, qu'il n'entre dans sa composition aucun agent tiré du règne minéral, mais encore que son efficacité fut constatée par des expériences faites sous les yeux des Magistrats; que le sieur Intendant de la Généralité de Paris, toujours occupé de ce qui peut contribuer au bien de l'humanité, a bien voulu ordonner que l'expérience en fût faite par le sieur *Poissonnier des Perrieres*, Médecin de la Généralité, dans l'Hôpital des Casernes de Saint-Denys, sur trois soldats de recrue du corps des Pionniers; que, quoique cette première expérience ait eu tout le succès qu'il étoit possible d'en espérer, ainsi qu'il résulte des procès-verbaux qui ont été dressés pour constater

constater l'état des trois malades, et leur parfaite guérison, le sieur des Perrières ne l'ayant pas trouvée suffisante pour porter un jugement certain sur l'efficacité du remède, le suppliant respectant une circonspection aussi louable et conforme aux vues du bien public, dont il est lui-même animé, a consenti qu'elle fût répétée à ses frais et avec toutes les précautions qui seroient jugées convenables sur un plus grand nombre de sujets tirés de la maison de Bicêtre; qu'en conséquence des ordres qui ont été donnés par le sieur Lieutenant-Général de Police, il a été livré au sieur *des Perrières* douze sujets dans l'état le plus déplorable, par les ravages du virus trop long-tems négligé, et la réunion des divers accidens qui en sont la suite; qu'ils ont tous été conduits dans une maison destinée à cet effet par le Suppliant, rue du fauxbourg Saint-Denys, et soumis au traitement par lui indiqué, sous l'inspection du sieur le Breton, Chirurgien préposé par le sieur des Perrières, avec les précautions détaillées dans les procès-verbaux dressés à cette occasion, pour prévenir toute com-

munication avec les malades, et l'administration frauduleuse d'aucun autre remède; que pour donner à cette nouvelle expérience toute l'authenticité nécessaire, et s'assurer d'une manière certaine et non équivoque de l'effet du remède proposé par le Suppliant, le sieur *des Perrières* a eu soin de faire constater l'état des malades; dans le moment où ils ont été remis par les sieurs *Borie*, *Geoffroy*, *Darcet*, *Poissonnier*, *Paulet*, *Vicq-d'Azir*, *Charles Leroy et Andry*, *tous Docteurs de la faculté ou Membres de la Société Royale de Médecine de Paris*; que le traitement consigné dans le Journal, tenu exactement pour chaque malade, a été éclairé par les mêmes Médecins et par les sieurs *Bucquet*, *Mauduit et Varnier*, autres Docteurs-Régens que le sieur Desperrières a successivement appellés; que la guérison a été constatée dans la même forme, suivant les procès-verbaux qui seront joints à la présente Requête; qu'il ne restoit, après toutes ces expériences, qu'à constater qu'il n'entroit dans la composition du remède, ainsi que le Suppliant l'avoit annoncé, aucun agent tiré du règne minéral, et que c'est ce

qui est résulté de l'analyse faite par les sieurs *Darcet* et *Bucquet*, du résidu même du remède qui avoit servi au traitement de divers malades ; que le concours des témoignages des Médecins qui ont suivi ce traitement, et des expériences répétées sur un si grand nombre de sujets entrepris dans une situation, pour ainsi dire, désespérée, ne peuvent laisser aucun doute sur l'efficacité du Rob Anti-Syphilitique, dont le Suppliant est possesseur; qu'il seroit inutile d'en faire sentir les avantages, et le secours qu'on peut en tirer contre un des plus grands fléaux qui affligent l'humanité; que ce remède, desiré depuis si long-temps par les Médecins les plus éclairés, n'a aucun des inconvéniens du mercure, dont la vertu, souvent impuissante dans les maladies compliquées, nuit toujours au tempéramment et lui est souvent funeste ; que le Suppliant ose donc espérer que sa Majesté voudra bien en faciliter l'usage, et lui accorder le privilége dont elle a toujours honoré les découvertes utiles, tant pour encourager le zèle des inventeurs ou possesseurs de ces découvertes, que pour leur procurer le dé-

dommagement des dépenses qu'elles occasionnent. *Requéroit à ces causes* le Suppliant qu'il plût à Sa Majesté lui permettre de vendre et débiter dans tout le Royaume un Rob Anti-Syphilitique, et d'établir à ses frais, tant à Paris que par-tout ailleurs, les maisons d'hospice qu'il jugera à propos pour le traitement des Maladies Vénériennes, et non d'autres, avec ledit Rob Anti-Syphilitique, sous l'inspection de deux Docteurs de la Faculté de Médecine de Paris, qui seront en même-temps Membres de la Société, que sa Majesté jugera à propos de choisir, lesquels suivront le traitement qui sera fait dans lesdites maisons d'hospice, afin d'être à portée de rendre compte journellement des bons ou mauvais effets du remède; l'autoriser en conséquence à marquer les bouteilles qui contiendront ledit Rob Anti-Syphilitique, de son nom, de son cachet, ou de telle autre marque qu'il avisera; faire très-expresses inhibitions et défenses à toutes personnes de contrefaire ladite marque, à peine de faux, et de trois mille livres d'amende, dont moitié applicable à Sa Majesté, et l'autre au Suppliant; or-

donner que, sur l'Arrêt qui interviendra, toutes Lettres-patentes nécessaires seront expédiées, avec injonction au sieur Lieutenant-Général de Police de Paris, et aux sieurs Intendans et Commissaires départis dans les Provinces, de tenir la main, chacun en droit soi, à son exécution. Vu ladite Requête *signés* Auda, Avocat du Suppliant, ensemble les procès-verbaux qui y sont énoncés, et la délibération de la Société Royale de Médecine : Oui le rapport. LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, ayant aucunement égard à ladite Requête, a permis et permet audit LAFFECTEUR, de vendre et débiter dans tout le Royaume ledit Rob Anti-Syphilitique ; à la charge néanmoins de ne pouvoir le livrer pour le traitement des Maladies Vénériennes que sur l'ordonnance des gens de l'Art, et de ne pouvoir l'administrer que sous leur inspection, et notamment dans la ville et fauxbourg de Paris, que sous l'inspection et direction des sieurs *Andry* et *Paulet*, Médecins de la Faculté, et Membres de la Société Royale de Médecine, que Sa Majesté a commis et commet pour suivre les effets dudit

remède, et en rendre compte à la Société. En conséquence Sa Majesté a autorisé et autorise ledit LAFFECTEUR a marquer les bouteilles qui contiendront ledit Rob Anti-Syphilitique de son nom, de son cachet, ou de telle autre marque qu'il avisera; fait Sa Majesté très-expresse inhibition et défense à toutes personnes de contrefaire ladite marque, à peine de faux, et de mille livres d'amende, applicable moitié au profit de Sa Majesté, et moitié au profit dudit LAFFECTEUR; enjoint Sa Majesté au sieur Lieutenant-Général de Police de Paris, et au sieurs Intendans et Commissaires départis dans les Provinces, de tenir la main, chacun en droit soi, à l'exécution du présent Arrêt, sur lequel toutes lettres nécessaires seront expédiées. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le douze septembre mil sept cent soixante dix-huit.

*Signé* AMELOT.

*En conséquence des succès de ces premières expériences, les Médecins occupés de la rédaction de ta Gazette de Santé, en ren-*

*dirent compte dans la feuille du* 15 *octobre* 1778, *N.° 42*, *de la manière suivante:*

*Extrait de la Gazette de Santé.*

Depuis que le mal vénérien existe en Europe, on n'a cessé de chercher des moyens propres à combattre ses redoutables effets. Presqu'à la naissance de la maladie, les bois sudorifiques et le mercure furent mis en usage. Ces deux secours sont devenus la base de presque tous les remèdes vantés pour cette maladie. Le mercure sur-tout, malgré l'ancien préjugé qui le mettoit au rang des poisons froids, a passé jusqu'ici pour le remède le plus puissant que l'art ait pu imaginer contre ce fleau. L'efficacité du mercure a été prouvée par la sanction des hommes les plus éclairés et les plus expérimentés dans l'art de la Médecine.

Mais en avouant ces avantages, peut-on se dissimuler ses inconvéniens, et combien la méthode la plus sûre, qui est celle des frictions, est gênante, désagréable, exige de précautions, soit pour préparer le malade, soit pour le mettre à couvert des accidens quel-

quefois inévitables de la part du mercure, tels que la salivation. Ajoutez à cela la longueur du traitement, la maigreur et quelquefois le dépérissement du malade, qu'il faut rétablir enfin avec des restaurans, du lait, etc. Ce sont sans doute ces considérations qui avoient fait préférer par Fernel, Paulmier, etc., l'usage des bois sudorifiques au mercure, et fait désirer à tous les Médecins la découverte d'un remède interne, qui remplît leurs intentions, sans faire éprouver aux malades de pareils accidens.

Les diverses préparations mercurielles ont été d'un foible secours, comparées au mercure en substance, auquel elles ont été jugées inférieures, puisque sans mettre à l'abri des inconvéniens ordinaires du mercure en frictions, elles n'en ont pas le même avantage, et exposent d'ailleurs à l'action corrosive des sels qui résultent de la combinaison du mercure, avec les acides minéraux ou végétaux, On étoit donc réduit, lorsqu'il s'agissoit de guérir radicalement le mal vénérien, à prendre les plus grandes précautions, à préparer le corps, à adoucir, à corriger

sans

sans cesse le remède. Tous ces inconvéniens ont sollicité le zèle des gens de l'Art à s'occuper de la découverte d'un remède qui pût guérir cette maladie, comme on dit : *citò*, *tutò* et *jucundè*.

Un possesseur d'un remède, qu'il disoit réunir ces propriétés, encouragé par des succès multipliés, a osé se présenter. Il a demandé des malades et des juges. Les premières expériences ont été faites à Saint-Denys ; elles ont réussi. On n'a pas cru cette épreuve suffisante (comme de raison), on a pris à Bicêtre douze sujets atteints de maladie vénérienne. Les médecins les plus célèbres de la capitale ont été invités à venir les voir et constater leur état ; un grand nombre, dont tous sont de la faculté ou de la société royale de Médecine de Paris, ont suivi avec exactitude le traitement. On a été étonné de la manière prompte et efficace avec laquelle ce remède agit et guérit sans accident, sans inconvénient. Soumis à l'analyse chymique, il n'a rien offert de métallique. Ses effets, dont nous avons été témoins, nous forcent de dire que depuis qu'on cherche des remèdes contre ce fléau de l'humanité,

on n'a pas encore fait de découverte si heureuse.

Sur le rapport fait à la société royale de Médecine et sur la délibération de cette compagnie, sa Majesté vient d'accorder au propriétaire du remède, un arrêt de son conseil, en date du 12 septembre, dont l'objet est d'en favoriser la vente et la distribution, et d'en faire constater journellement les effets sous les yeux de deux médecins de la faculté de Paris, et de la société royale de médecine, chargés d'en diriger l'administration dans une maison particulière établie à cet effet à Paris, et d'en rendre compte à leur compagnie.

Ce remède consiste en un syrop épais ou plutôt un Rob, dont la saveur n'est point désagréable. Pour se le procurer il faut s'adresser, avec un billet signé d'un médecin, au sieur LAFFECTEUR, rue d'Angoulême, N.° 1 .

On y trouve une instruction qui indique les doses et la manière de s'en servir.

Les précautions qu'on a prises, celles qu'on prend pour s'assurer de l'efficacité de ce remède, pour constater ses

effets sous les yeux des médecins, sont une preuve de la sagesse du gouvernement qui ne permet pas que, sur un objet de cette importance, la vie des citoyens soit continuellement exposée aux prestiges et surprises de la charlatanerie.

*Indépendamment de ces premières épreuves, la société royale de médecine de Paris a nommé huit commissaires, qui se sont eux-mêmes procurés les drogues nécessaires pour la préparation du Rob du sieur* LAFFECTEUR ; *et avec ce remède ainsi composé, de nouveaux commissaires ont traité plusieurs malades gravement atteints de virus vénérien, et la société royale de médecine s'exprime sur cette double expérience en ces termes :*

### *Extrait des registres de la Société Royale de Médecine de Paris.*

La société royale de médecine ayant entendu dans sa séance, tenue le 10 septembre 1779, le rapport des commissaires qu'elle avait nommés pour préparer le Rob du sieur LAFFECTEUR, suivant la recette qu'il avoit commu-

niquée, avec les drogues qu'ils se sont eux-mêmes procurées;

Duquel rapport il résulte que ce remède ne contient pas de mercure.

Ayant entendu depuis dans sa séance, tenue le 7 avril 1780, le rapport des commissaires qu'elle avoit nommés pour administrer le Rob du sieur LAFFECTEUR, ainsi préparé, à des malades attaqués de maladies vénériennes;

Duquel rapport il résulte:

1.° Que sur six malades, un a été rejetté, parce qu'il s'est manifesté, dès le commencement du traitement, des symptômes produits par le mercure que ce malade avoit pris à Bicêtre, peu de jours auparavant.

2.° Que deux autres ont été jugés complettement guéris par la disparition totale de symptômes très-graves, dont aucun n'est revenu depuis trois mois que le traitement est fini.

3.° Que deux autres malades ayant été traités par la même méthode, leur santé a été bien rétablie, et tous les symptômes vénériens ont également disparu, excepté quelques excroissances qu'il est indispensable d'enlever dans toutes les méthodes, et à l'extir-

pation desquelles les malades se sont constamment refusés.

4.° Que le dernier est également bien rétabli ; qu'une excroissance très-considérable placée auprès de l'anus, ayant été extirpée dans l'époque convénable du traitement, la plaie s'est bien cicatrisée, et qu'aucune trace de cette excroissance n'a reparu ; que des excroissances moins considérables, situées dans les intestins, ont disparu sans opération, qu'il en est seulement resté quelques-unes très-petites et dures, que la première cachoit, et à l'extirpation desquelles le malade n'a jamais voulu consentir ; ce qui fait présumer que la première excroissance, qui étoit très-volumineuse, n'ayant point pullulé long-temps après son extirpation, il en auroit été de même des autres tumeurs très-petites, si elles eussent été enlevées.

La lecture de ces deux rapports ayant été entendue, la Compagnie a pensé :

1.° Que le Rob du sieur LAFFECTEUR, tel qu'il a été préparé, ne contient point de mercure ;

2.° Que le remède et la méthode du sieur LAFFECTEUR peuvent guérir

les maladies vénériennes confirmées ;

3.° Que cette méthode n'exclut point les traitemens particuliers accessoires, les précautions et les modifications relatives aux circonstances qu'il est impossible de désigner, et qui doivent être laissées à la prudence du Médecin ;

4.° Que ce remède, ne contenant pas de mercure, peut devenir sur-tout utile dans les cas où l'on auroit quelqu'inconvénient à craindre de l'usage, soit intérieur, soit extérieur, des préparations mercurielles, tel que seroit, par exemple, une complication du virus vérolique et scorbutique.

*Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original contenu dans les registres de la Société Royale de Médecine, le* 20 *Avril* 1780.

*Signé*, VICQ-D'AZYR, *Secrétaire perpétuel.*

---

## RAPPORT

### *Du Conseil de la Marine.*

Je soussigné, auteur du *Rob Anti-Syphilitique*, demeurant à Paris, rue

de Bondy, me soumets et m'engage, ce acceptant Monseigneur de Sartine, Secrétaire d'État, ayant le département de la Marine, à fournir pour le service des vaisseaux de sa Majesté, ainsi que des hôpitaux de la Marine, chaque bouteille de pinte de trente-deux onces de *Rob Anti-Syphilitique*, à raison de dix-huit livres tournois chacune, en me chargeant des frais de l'emballage pour les expéditions dans les différens ports du Roi, garantissant les avaries qui pourroient être occasionnées par le transport. Je me soumets de plus à supporter la déduction des quatre deniers pour livre attribués aux invalides de la Marine, ainsi que les frais de quittance, sous la condition d'être payé de ces fournitures six mois après leur livraison.

A Paris, ce 24 Mars, 1781,

LAFFECTEUR.

*Vu et accepté au Conseil de la Marine, dans sa séance tenue à Versailles le premier Avril* 1781, *pour avoir son exécution pendant trois années, à compter du premier Juillet dernier.*

DE SARTINE.

# RAPPORT

*Au Conseil de la Marine, à la séance du 8 Août* 1788.

Je soussigné, auteur du *Rob Anti-Syphilitique*, demeurant à Paris, rue de Bondy, me soumets et m'engage, ce acceptant Monseigneur le comte de la Luzerne, Secrétaire d'État ayant le département de la Marine, à fournir pour le service des vaisseaux de sa Majesté, ainsi que des hôpitaux de la Marine, chaque bouteille de pinte de trente-deux onces de *Rob Anti-Syphilitique*, à raison de dix-huit livres tournois chacune, en me chargeant des frais de l'emballage pour les expéditions dans les différens ports du Roi, garantissant les avaries qui pourroient être occasionnées par le transport. Je me soumets de plus à supporter la déduction des quatre deniers pour livre attribués aux invalides de la Marine, ainsi que les frais de quittance, sous la

la condition d'être payé de ces fournitures six mois après la livraison.

A Paris, le 13 Juillet 1788.

LAFFECTEUR.

*Vu et accepté au Conseil de la Marine, dans sa séance tenue à Versailles le 8 Août* 1788, *pour avoir son exécution pendant trois années, à compter du premier Juillet dernier.*

LA LUZERNE.

---

# MARINE 1793.

---

## ROB ANTI-SYPHILITIQUE.

*Soumission pour fourniture à faire au port de Brest, pendant la durée de la guerre actuelle, du Rob Anti-Syphilitique nécessaire au service des Hôpitaux, à raison de* vingt-quatre livres *la pinte de* 32 *onces*, ci . . . . . . . . . . . 24 livres.

Je soussigné LAFFECTEUR, auteur du rob anti-syphilitique, demeurant à Paris,

rue d'Angoulême, N.° 11, boulevart du Temple, promets et m'engage envers le citoyen Lefebure, chef des bureaux civils, préposé aux approvisionnemens, stipulant pour la République, en présence des citoyens Bernard, contrôleur de la Marine, et Lherci, sous-chef des approvisionnemens, ce acceptant le citoyen Sané, principal chef des bureaux civils de la Marine à Brest; de fournir et livrer dans les magasins des ports, pendant la durée de la guerre actuelle, la quantité de Rob anti-syphilitique qui me sera demandée pour le service des hôpitaux de la Marine, à raison de vingt-quatre livres pour chaque pinte dudit Rob, pesant trente-deux onces.

Les frais de transport seront au compte de la République, mais ceux d'emballage seront à ma charge, ainsi que la garantie des dommages et avaries qui pourroient arriver en route, jusqu'à la livraison dans les magasins.

Les paiemens me seront faits, en assignats, dans le mois qui suivra celui où lesdites livraisons auront eu lieu.

Fait double à Paris, le premier décadi de Frimaire, l'an deuxième de

la République française, une et indivisible. *Signés*, LAFFECTEUR, LHERCI, LEFEBURE et BERNARD.

Accepté par le chef principal des bureaux civils de la Marine à Brest, en présence du conseil d'administration, et sous l'approbation du ministre.

A Brest, le 29 Frimaire de l'an deuxième de la République française, une et indivisible. *Signés*, BERNARD et SANÉ; *et ensuite* ROLLAND, LHERCI, J. M. J. MORVAN, BIGONNEZ, FEFEBURE et VIAL.

En marge est écrit : Vu et approuvé.

*Signé* DALBARADE.

Collationné par le Contrôleur de la Marine, à l'original déposé et enregistré au Contrôle. JOLLOLLE.

---

# EXTRAIT

*Des registres des Arrêtés du Comité de Salut public de la Convention nationale, du 9 Vendémiaire, l'an troisième de la République française, une et indivisible.*

Sur le rapport de la commission du commerce, d'après les motifs et considérations qui y sont énoncés, le comité de salut public arrête que le citoyen *Laffecteur* pourra exporter de la République telle quantité qu'il voudra de son remède en bouteilles de pinte, pesant chacune trente-deux onces.

Les employés aux douânes laisseront sortir lesdites bouteilles sans acquit-à caution, le citoyen *Laffecteur* en étant dispensé par ces présentes.

Les membres du comité de salut public,

THREILLARD, R. LINDET, CARNOT, ESCHASSERIAUX, THURIOT, DELMAS, MERLIN de Douai.

*Pour copie conforme :*

Certifié par la commission de commerce et approvisionnemens de la République,

*Le Commissaire* J. PICQUET.

---

## RÉSUMÉ.

Il est donc constant aujourd'hui, et j'ai acquis le droit de le dire : *Qu'il existe, et que j'ai entre les mains, un remède uniquement composé de plantes, qui guérit les maladies vénériennes les plus invétérées, les plus dégénérées, même compliquées de scorbut* (1), *qui n'expose jamais*

---

(1) l'expérience en a été faite sur dix huit malades vénériens et scorbutiques, dans les Hôpitaux de la Marine à Brest, par ordre de M. de Sartine.

*les malades au moindre danger, dont les effets sont aussi doux, aussi prompts que salutaires, qui peut être administré avec sécurité aux hommes, aux femmes, aux vieillards, aux enfans, dans toutes les circonstances de la vie, qui* n'altère aucune des fonctions animales, *et même qui les rétablit toutes, lorsque leur délabrement reconnoît pour principe un virus vénérien, etc.*

Et j'appelle en témoignage pour confirmer au public une vérité si consolante ;

1.° Les commissaires (1) qui ont décomposé mon remède.

2.° Ceux qui ont eté chargés par la société royale de médecine de le composer (2) avec les plantes qu'ils se sont procurées eux-mêmes d'après ma recette, que je leur ai communiquée.

---

(1) MM. Bucquet et Darcet, docteurs régens de la faculté de médecine de Paris.

(2) On a vu, dans la première partie de ce ouvrage, qu'ils étoient désignés au nombre de huit. MM. de Lassone, premier médecin du Roi; Macquer, Geoffroy, Lory, Bucquet, et MM. le duc de la Rochefoucault, Poultier de la Salle, et de Montigny.

3.° Ceux qui ont suivi les expériences de S. Denis. (1)

4.° Ceux qui ont suivi celles du fauxbourg S. Denis. (2)

5.° Ceux qui ont suivi celles qui ont été faites rue de Verneuil (3) avec le remède composé par les membres de la société royale de médecine, leurs confrères.

6.° Enfin tous les médecins ou chirurgiens, tant de Paris que du Royaume, qui ont employé mon remède avec les succès les plus constans.

Je reprends :

1.° Feu M. Bucquet a imprimé, et M. Darcet est trop honnête pour refuser de redire, s'il en étoit requis, qu'ils

---

(1) M. Desperrières, médecin de la généralité de Paris, et les officiers de santé de l'hôpital de Saint-Denis.

(2) MM. Desperrières, Borie, Geoffroy, Darcet, Poissonnière, Paulet, Vicq-d'Azyr, Charles le Roi, Andry, Bucquet, Mauduit et Varnier.

(3) MM. Carrere, Barbeu Dubourg, Chamseru et Lalouette, ainsi que les médecins et chirurgiens invités par la société royale de médecine, qui se trouvoient aux visites, quoiqu'ils ne fussent pas commissaires.

n'ont point trouvé de mercure dans mon remède, lorsqu'ils en ont fait la décomposition, chacun séparément, par leurs procédés particuliers.

2.° Les commissaires qui ont composé mon remède se souviennent bien qu'ils n'y ont point ajouté de mercure.

3.° Le médecin de la généralité de Paris, et les officiers de santé de la caserne de Saint-Denis, n'ont point oublié qu'ils ont vu guérir, par ma méthode, les malades que M. l'Intendant de Paris m'avoit confiés.

4.° Les douze médecins qui ont suivi les expériences du fauxbourg Saint-Denis, se rappellent bien l'état des malades que j'y ai guéris, parmi lesquels ils en avoient jugé plusieurs incurables.

5.° Ceux qui ont administré le remède composé par leurs confrères n'ont pas perdu de vue ce traitement récent et l'état critique de certains de leurs malades.

6.° Enfin le plus grand nombre des médecins ou chirurgiens de Paris et du Royaume, qui tous ont eu recours à moi, soit de leur propre mouve-

ment (1), soit à la sollicitation de leurs malades, m'ont honoré de leurs suffrages par écrit; j'ai aussi par écrit le témoignage flatteur de la reconnoissance de plusieurs malades qui ne se sont adressés à moi qu'après avoir tenté inutilement tout autre moyen de guérison; et ces guérisons sont si frappantes, les symptômes si effrayans, l'état des malades si désespéré, qu'on ne me saura pas mauvais gré d'en indiquer ici sommairement quelques-unes (2).

*Observations extraites du procès-verbal des douze malades soumis à l'expérience du fauxbourg Saint-Denis.*

I.e A la suite de différens accidens vénériens très-graves, comme bubons, douleurs occupant toute l'habitude du corps, gale généralement répandue, il restoit au malade des douleurs si vives, qu'il étoit perclus de tous ses

(1) Toujours dans des cas désespérés.

(2) On ne fait aucune mention des cures qui ont été opérées sur des malades, dont les accidens étoient ordinaires, quoique graves.

membres ; le vice vénérien s'étoit jetté en outre sur les organes de l'ouïe et de la vue ; le malade ne voyoit ni n'entendoit, son état l'avoit fait juger incurable : *Il a été guéri en 40 jours* (1).

---

2.e Un bubon ouvert d'environ un pouce et demi de long sur un de large, dont les bords étoient durs, renversés, et carcinomateux, *devint sous peu de jours gangreneux* ; les ravages furent si prompts, qu'en très-peu de temps l'ulcère acquit l'étendue *de cinq pouces de long sur trois et demi de large* ; le malade alors *fut jugé incurable.* Cependant l'usage du Rob procura une suppuration salutaire, pendant laquelle on remarquoit distinctement cinq à six glandes de la grosseur d'une noisette ; le malade avoit de plus des chancres qui occupoient toute la circonférence de l'extrémité du prépuce.

Quoiqu'il eût été jugé incurable, il a été *guéri en trois mois.*

---

3.ᵉ Un malade qui, à la suite de la résolution d'un bubon prêt à suppurer, avoit le visage tout couvert de dartres et de pustules en suppuration : *guérit en deux mois.*

---

4.ᵉ Une succession d'accidens vénériens fort graves, négligés ou traités sans attention, avoit présenté, pendant l'espace de douze années consécutives, des chancres au gland, des poireaux, des paraphymosis, à l'anus des crêtes, des gonorhées, des inflammations aux testicules, des bubons, des maux de têtes violens, et des pustules suppurantes à cette partie, des pustules aux fesses, une toux violente, le crachement de sang, un ulcère à la gorge...... Il restoit à ce malade, qui n'avoit jamais été guéri lorsqu'il a commencé l'usage du Rob, un mal à la gorge violent, une inflammation avec excoriation aux amygdales ainsi qu'à

la luette ; à la base de la langue on remarquoit plusieurs tubercules assez élevés, qui avoient beaucoup de ressemblance avec des poireaux ; des douleurs à la partie moyenne du bras droit, qui l'empêchoient souvent de le mouvoir ; un engorgement aux glandes inguinales ; à l'anus une crête. *Guéri, quoique jugé incurable, en* 40 *jours*, sans le secours de l'instrument ni des caustiques.

*Observation particulière de MM. Geoffroy, Desperrières, Andry, Bucquet, Paulet et le Breton.*

5.e Un soldat suisse de la compagnie de M. le baron de Diesbach, *fut attaqué seulement, dans le principe de sa maladie, d'un chancre sur la couronne du gland et d'un phymosis.* Il a éprouvé successivement et inutilement dans l'hôpital du Gros-Caillou, *trois traitemens*, deux par les dragées de Keyser, dont il a pris *deux mille* en deux fois, le troisième par les bains et les frictions, de seize. Il restoit à ce malade (après ces traitemens qui avoient été administrés *pendant l'espace de neuf mois*, et

qui avoient simplement procuré le déplacement du virus) un ulcère chancreux qui s'étendoit à la base de la luette, qui étoit en partie détruite du côté droit, aux amygdales qui paroissoient comme disséquées; aux piliers postérieurs, dont le droit étoit entièrement rongé, et au pharinx; la déglutition étoit presqu'impossible, et la prononciation si difficile, qu'à peine pouvoit-on entendre ce qu'il disoit. Il avoit été renvoyé de l'hôpital et de son régiment par congé, *comme incurable. Il a été guéri par le Rob en 30 jours.*

*Observations de MM. Duret et Aufroy, Chirurgiens de la Marine à Brest, et le Breton, Maître en Chirurgie.*

6°. Une simple gonorrhée et un seul chancre sous le prépuce, après avoir résisté pendant nombre d'années à tous les traitemens méthodiques connus, avoient tellement infecté la masse du sang du malade qui fait le sujet de cette observation, qu'après avoir perdu par une ulcération et une carie rebelles la majeure partie du nez, sa cloison, la portion antérieure des os

palatins, la postérieure des os maxillaires, qui, conjointement avec les premiers, forment la voûte palatine, la majeure partie de l'os de la pomette du côté gauche; il portoit encore pour *symptômes effrayans et incurables* :

Un ulcère situé à la partie moyenne du frontal, d'un pouce et demi de long sur un de large, dont les bords étoient durs et élévés, tenant de la nature chancreuse.

Un second ulcère de la grandeur d'une pièce de douze sols, de même nature, situé au-dessus du sourcil droit, vers sa partie moyenne :

Un troisième, de même nature, situé au-dessus de la pomette, de la longueur de deux pouces sur quinze lignes de large, communiquant dans le nez par une ouverture que laissoit la perte de l'aîle du côté droit :

Un quatrième ulcère au bord de la lèvre supérieure du côté gauche, de la longueur environ d'un pouce, sur un travers de doigt de large, avec un gonflement considérable :

Un cinquième ulcère de mauvaise nature, à la partie latérale gauche du

menton, de la grandeur d'une pièce de vingt-quatre sols :

Un sixième ulcère sur l'angle postérieur et inférieur du pariétal droit :

Un septième ulcère occupant à peu-près la moitié supérieure de l'oreille droite :

Sur le corps plusieurs dépôts pleins de pus, de la grosseur d'une noisette et des pustules ordinaires.

Le malade étoit en outre d'une foiblesse et d'une maigreur extrême. *Il a été guéri en quarante-six jours.*

*Observation communiquée à la société royale de Médecine par M. Rigault, docteur en médecine, correspondant de l'Académie royale des sciences à Saint-Quentin.*

7.^e Une femme infectée depuis deux ans de virus vénérien, avoit eu dans le principe des accidens aux parties génitales, pour lesquels on lui administra successivement quatre traitemens mercuriaux méthodiques, un entr'autres à Bicêtre, *et un cinquième par les sudorifiques, le tout sans succès*, puisque le mal ne fut point arrêté dans ses progrès, et que le virus, déplacé des

parties génitales, s'étoit porté à la peau qui étoit couverte, dans toute l'habitude du corps, de grosses pustules, de croûtes et d'ulcères, *sur-tout dans le cuir chevelu*, de sorte que la lèpre des anciens n'offroit rien de plus hideux ; elle avoit sur-tout un ulcère qui avoit déjà détruit plus de la moitié du palais ; d'autres ulcères dans le nez d'où il sortoit un pus qui annonçoit la carie dans les os de cet organe, et d'autres ulcères qui rongeoient le nez à l'extérieur d'un côté. Le tout étoit accompagné de douleurs insuportables dans les membres, sur-tout pendant les nuits. *Cette femme a été guérie en cinquante-six jours.*

*Observation de M. Ramus, maître en chirurgie à Torcy, communiquée à la société royale de Médecine, par Monsieur Geoffroy.*

8.e Une femme de dix-huit ans, grosse de sept mois, infectée du virus vénérien depuis l'instant de la conception.

Avoit toute la vulve dans un état horrible par l'entassement de champignons les uns sur les autres, d'un volume

volume prodigieux, comparable à la tête d'un chou-fleur ;

Il sortoit de la vulve en écoulement purulent provenant de l'ulcération de ces parties ;

Toute la circonférence du fondement étoit garnie de fics et de ragades ;

Le palais étoit ulcéré de l'étendue d'une pièce de douze sols, avec une inflammation considérable aux amygdales, qui en formoit presque la jonction, et rendoit la déglutition très-difficile.

Un ulcère prodigieux, et de la plus mauvaise qualité, occupoit toute l'extrémité du pouce du pied droit, accompagné de douleurs les plus vives, ainsi que dans toute l'habitude du corps, d'où résultoit une insomnie continuelle.

Cette femme *fut guérie en quarante jours* sans le secours de l'instrument ni du caustique ; elle accoucha à terme, quinze jours après son traitement, d'un enfant très-vigoureux et très-sain.

*Autre observation de M. Ramus, connue de M. le Curé de Torcy, et de tous les habitans de la Paroisse.*

9. Une femme de Torcy, qui avoit reçu de Paris un nourrisson vérolé, fut infectée par allaitement; elle transmit le poison à une fille qu'elle alaitoit, pendant les premiers jours, concurremment avec l'enfant Parisien : le nourrisson mourut aussi quelques jours après son arrivée ; la nourrice avoit reçu une dose de virus si considérable qu'elle mourut en moins de six mois, faute d'avoir connu son mal et d'avoir été traitée ; mais sa fille, qui avoit un an, lorsque la maladie lui fut communiquée, résista jusqu'à l'âge de vingt mois aux ravages du virus, qui présentoient chez cet enfant des accidens bien singuliers, en considérant sur-tout la manière dont la maladie lui avoit été donnée.

1°. Elle avoit toute la vulve garnie intérieurement et extérieurement de champignons d'une grosseur extraordinaire.

2°. Un engorgement considérable aux glandes inguinales.

3°. Des verrues d'une grosseur surprenante tout autour des plis des cuisses.

4°. Une ulcération dans la bouche, qui empêchoit l'enfant d'avaler.

5°. Un collier de poireaux ulcérés autour du cou, qui rendoient un pus aussi abondant que fétide.

*Cette enfant a été guérie en quarante jours*, sans le secours de l'instrument ni des caustiques.

*Observation de M. Bouillet, docteur en Médecine à Béziers.*

10^e^. Une femme grosse de *trois mois*, attaquée d'une gonorrhée virulente, avec chancres et ulcères aux parties naturelles, guéries sans accidens *en moins de trente-cinq jours* : elle est accouchée à terme d'un enfant en bon état.

*Observation de M. le Breton, Maître en Chirugie.*

11^e^. Une femme grosse de *sept mois*

*et demi*, attaquée de chancres qui occupoient entiérement la vulve, avec une tuméfaction considérable, ne pouvoit uriner, sans des douleurs horribles ; elle éprouvoit encore des douleurs si cruelles dans toutes les articulations, qu'elle étoit privée de toute espece de mouvement. L'onzième jour de l'usage du Rob, elle vaquoit librement à ses affaires domestiques : *elle a été guérie en cinq semaines*, et est accouchée huit jours après son traitement : ( ceci s'imprimoit en 1781 ). Depuis deux ans la mère et l'enfant continuent de jouir de la santé la plus parfaite.

*Autre du même.*

12°. Un malade attaqué depuis cinq ans de vérole, avoit subi, sans succès, différens traitements mercuriels ; il avoit encore pour symptômes existans, un écoulement virulent opiniâtre ; sur le gland, des chancres ; au prépuce des poireaux ; mais ce qui étoit effrayant, il avoit une douleur de tête si violente qu'il ne pouvoit la soutenir, ni même la soulever, sans secours, de

dessus son oreiller ; et ce qui devoit en outre rendre sa guérison presqu'impossible, c'est qu'il avoit été attaqué, trois mois avant de commencer le Rob, d'une dyssenterie qu'il avoit gardée six semaines. Au bout de ce tems, sang ayant cessé de couler par les selles, étoit rendu par les urines, avec les plus violents effors, il étoit noir, infect et décomposé; la maladie vénérienne étoit encore compliquée chez ce malade avec le virus scorbutique.

Tous les accidens mentionnés ci-dessus ont cédé à l'usage du Rob *seulement* : le malade *a été guéri en 50 jours*.

### *Observation sur une cure dirigée par M. Andry.*

13°. Une gonorrhée traitée méthodiquement et guérie en apparence depuis six ans, avoit laissé le malade, dont il est ici question, dans la plus parfaite sécurité. Il s'étoit marié sans crainte comme sans inquiétude ; mais le virus qui n'étoit qu'assoupi depuis six ans, se réveilla avec une fureur bien étrange ; il se manifesta cette seconde fois par un mal à la gorge

violent, qui fut suivi d'ulceres chancreux à l'arrière-bouche, aux amygdales, à la luette, au voile du palais; toutes ces parties de la gorge furent entièrement rongées, malgré les traitemens mercuriels consécutifs et méthodiques qui furent administrés; le mal se porta au front, où il survint un ulcère affreux qui menaçoit d'emporter l'œil; les traitemens locaux en arrêterent les progrès; il parut ensuite et successivement une dureté dans l'intérieur du nez; il s'y forma des ulcères; la cloison du nez et les deux narines ont été rongées; d'autres ulcéres occupoient toute la levre supérieure; qui en faisoient craindre la perte prochaine; la langue fut entreprise à son tour, les différens ulcères dont elle étoit couverte, l'avoient sillonée, crévassée et rongée de près d'un tiers : le malade enfin ne pouvoit faire aucun usage d'alimens solides, et n'attendoit plus que la mort : il avoit employé pendant six années consécutives tous les remèdes connus. Dans cette extrémité facheuse le Rob lui fut administré; *et il a été guéri en moins de deux mois.* Ce qu'il y a de

remarquable dans cette observation, c'est que la femme et les enfans du malade ont été exempts de la contagion, et jouissent encore aujourd'hui de la meilleure santé. (Il y a quatre ans que ce malade est gueri) (1).

*Observation de M. le Roy, Docteur en Médecine, l'un des Médecins de Monsieur, Frère du Roi.*

Ce Médecin ayant, dit-il, déja employé le Rob Anti-Syphilitique avec succès, contre des accidens vénériens évidens, a cru pouvoir recourir à ce remède dans une maladie dont le caractère étoit douteux.

Il étoit question d'un exostose assez considérable et fort douloureux, survenu à la partie moyenne et interne du tibia, chez un malade *qui étoit d'ailleurs dans l'état le plus fâcheux.*

---

(1) Il est intéressant de faire observer que le malade, après huit jours de ce nouveau traitement, éprouva un soulagement si sensible dans la bouche, qu'il pouvoit avaler des alimens solides ; ce qu'il n'avoit pas fait depuis dix-huit mois.

Ce sujet avoit été jugé poitrinaire par plusieurs Médecins célèbres, depuis huit mois. M. le Roy lui avoit fait ouvrir un cautère, et lui avoit prescrit des sucs d'herbes dépurans, légérement incisifs et anti-scorbutiques: la poitrine étoit débarrassée au point que le malade n'en souffroit plus, et qu'il crachoit peu. Dans cette circonstance il survint assez subitement une carie (1) à la partie supérieure de l'os coronal ; pour laquelle M. *Dufouart l'aîné* a été consulté : cette carie à peine guérie, par les soins intelligens de M. *de Saint-Julien*, *Membre du Collège royal de Chirurgie*, le genou gauche devint douloureux, enflé,

---

*Note de M. le Roy.*

(1) Depuis un mois ou environ il s'étoit formé une petite tumeur à la partie supérieure moyenne du coronal, qui, devenant douloureuse, engagea le malade à m'en parler. Ayant reconnu de la fluctuation, je ne le quittai pas que M. de Saint Julien, son Chirugien, ne fut arrivé, et n'en eût fait l'ouverture ; ce fut alors qu'on reconnut la carie, déja très-avancée, de la première table du coronal.

le malade marchant difficilement ; bientôt il souffrit de la jambe, et enfin on reconnut *un exostose au moins de la grosseur d'un œuf de poule.* On rechercha soigneusement si le malade n'avoit pas eu anciennement des accidens vénériens, ou s'il ne se seroit pas exposé à en gagner : incertitude absolue à cet égard ; mais appauvrissement total dans les liqueurs, espèce de cachexie scorbutique. Dans cet état, M. le Roy *n'osant tenter les mercuriaux sous aucunes formes*, proposa le Rob, qui, *loin d'être contraire à l'affection scorbutique*, plus évidente ici que la vérole, *pouvoit y convenir.*

On fit cependant quelques frictions mercurielles sur l'exostose ; on appliqua un emplâtre fait avec parties égales de vigo et de diabotanum. *A la fin de l'administration du Rob, il restoit à peine des vestiges de l'exostose ;* les douleurs s'étoient dissipées dès le douzième jour.

Ce remede a agi successivement par tous les émonctoires, pendant le traitement qui a été suivi d'un succès complet.

*Observation de M. Rossignoly, Docteur en Médecine à Grasse.*

15°. Un malade manqué par plusieurs traitemens mercuriels, portoit pour symptômes :

Un abcès sinueux qui étoit placé à la voute du palais, qui se renouvelloit par intervalles, qu'il falloit ouvrir par fois avec le bistouri, qui paroissoit fistuleux et avoir déja entamé les os palatins.

Un ulcère large et profond au fond du gosier, qui en attaquoit toute la surface, et qui portoit l'inflammation dans toutes les parties voisines.

Des pustules répandues sur toute l'habitude du corps, principalement sur la poitrine et sur les épaules, parsemées de quelques éphélides.

Un testicule d'un volume considérable, avec un véritable sarcocèle.

Et un exostose (1) à l'apophyse mastoïde de l'os temporal.

---

(1) M. Paulet, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, a aussi guéri, avec le

Ce malade a été radicalement guéri de tous les accidens ci-dessus mentionnés, *en moins de deux mois.*

*Observation de M. Desperrieres.*

16°. Un soldat âgé de 22 ans, attaqué depuis quatre ans d'une maladie vénérienne, portoit pour symptômes secondaires une ulcération considérable aux glandes maxillaires et parotides ; le mal ayant résisté à plusieurs traitemens, il fut renvoyé, par congé, comme incurable. Il a essuyé depuis, sans succès, deux traitemens à Bicêtre ; il y fut également jugé incurable et scrophuleux : il a été radicalement *guéri par le Rob en sept semaines.*

*Observation de M. Andry.*

17°. Une femme attaquée depuis

---

Rob, un malade exostosé.

Et M. Sabatier, Professeur en Médecine à Montpellier, connoît un Maître en Chirurgie de ladite ville qui a obtenu une guérison de ce genre, par le moyen du Rob.

quatre ans d'accidens vénériens ordinaires, quoique graves, se mit entre les mains de M. *Quique* Chirurgien à Paris ; il la traita pendant long-tems ; il employa les bains, les frictions, le sublimé corrosif, les pillules mercurielles ; les symptômes disparurent, la malade se crut guérie.

Cependant peu de jours après, il survint au cou de la malade, une dartre croûteuse qui s'aggrandit, et jetta beaucoup de sanie, et creusa la peau considérablement.

Les remédes ci-devant énoncés lui furent de nouveau administrés *pendant dix mois, sans succès* ; les amygdales se gonflèrent et se couvrirent de chancres qui rongerent cette partie, ainsi que le voile du palais ; le vomer se caria, la dartre s'étendit sur toute la face ; le nez fut rongé, l'os unguis fut attaqué et il sortit quantité de pus par le grand angle de l'œil ; *la malade devint sourde, aveugle et muette pendant huit jours* ; elle étoit d'une maigreur extrême, *ne pouvant rien avaler.*

Ce fut alors que M. *Thieullier*, Médecin de la Faculté de Paris, fut invité à venir la voir ; mais il ne la suivit

pas long-tems ; persuadé qu'elle ne tarderoit pas à succomber.

Elle se mit ensuite entre les mains de M. *Tenon*, célèbre Chirurgien de Paris, qui administra à la malade, avec sa prudence et ses précautions ordinaires, *quarante-deux frictions mercurielles*, et ensuite, pendant trois mois, *la tisane de vinache* : les accidens diminuèrent ; *mais au bout de dix-huit mois a dartre persistoit toujours*, *les amigdales et la luette étoient presque détruites*, *la moitié du visage étoit rongée*, *l'œil étoit enflammé.* La malade au désespoir, fut conduite chez M. Missa, médecin, qui ne lui conseilla aucune espèce de remèdes, *et qui la condamna sans ressource.*

Ce fut dans ces circonstances cruelles que M. Andry entreprit de la guérir avec le Rob, et sa guérison fut parfaite *en deux mois.*

M. Andry a invité à venir voir cette femme, lorsqu'il en commença le traitement, pendant son traitement et après sa guérison.

MM. *Geoffroy*, *Poissonnier*, *Desperrieres*, *Paulet*, *Carrere*, médecins, et MM. *Quique* et *Lebreton*, chirurgiens.

*Observation de M. Carrere* (1).

18^e^. Un homme âgé d'environ 30 ans, avoit eu trois ou quatre ans avant une gonorrhée virulente, de laquelle il lui étoit resté un écoulement qui avoit résisté à l'usage des toniques ; cet écoulement s'étant arrêté vers le mois d'août 1779, il lui survint une douleur presque constante à la tête, accompagnée d'élancemens violens vers le front, de tuméfaction à la joue droite, et d'une douleur lancinante dans l'intérieur de l'oreille du même côté. Après environ trois semaines de douleurs, le malade commença à rendre du pus par le nez et la bouche en grande quantité, et la douleur devint alors obtuse ; cet écoulement purulent se soutint constamment, quoiqu'en moindre quantité, jusqu'au mois

---

(1) Il étoit un des Commissaires chargés, par la Société de Médecine, de suivre la dernière expérience faite *rue de Verneuil*, dont il a fait le rapport à sa compagnie.

de novembre suivant ; il cessa alors à la suite d'une éruption de croûtes plus ou moins larges qui présentoient le caractère dartreux, et qui parurent en grande quantité sur toutes les parties du corps, à l'exception du visage. Il fut mis à l'usage du Rob au mois de Janvier 1780. A la fin de son traitement, qui dura *six semaines*, les croûtes avoient disparu presqu'en entier, il en restoit encore quelques-unes en petit nombre, et très-petites, ainsi qu'une rougeur sur toutes les parties où il y avoit eu des croûtes pareilles; mais dans les quinze jours suivans, ces croûtes et ces rougeurs disparurent entièrement, et depuis ce tems-là ce malade s'est très-bien porté.

*Observations sur deux cures, les plus intéressantes de celles qui ont été opérées rue de Verneuil, avec le Rob composé par les Commissaires de la Société Royale de Médecine, d'après la recette qui leur avoit été communiquée.*

19^e^. Un homme âgé de 24 ans, très-sourd, d'un tempérament foible,

délicat et presque exténué, avoit depuis trois mois un chancre très-considérable sur le gland, dont il avoit rongé une très-grande partie ; ce chancre avoit fait une excavation d'autant plus grande, qu'on avoit déja coupé et emporté deux fois des portions du gland, et qu'il en étoit tombé des portions sans le secours de l'instrument, ni des médicamens ; il avoit encore une excoriation à l'unique portion du voile du palais, qu'il avoit conservée à la suite du délabrement de cette partie occasionnée par des ulcères au gosier, avec carie des os du palais, qu'il avoit éprouvés trois ans avant, et pour lesquels il avoit subi alors un traitement par des frictions mercurielles. Il a été entièrement guéri par l'usage du Rob ; il étoit même plus fort à la fin du traitement, qu'il ne l'étoit au commencement, et sa surdité avoit totalement fini.

20e. Un autre malade avoit eu, quatre ans auparavant, des chancres au prépuce qui disparurent à la suite de l'usage d'une tisane dont on ignore la composition ; quelque tems après

il

il lui survint sur le prépuce des poireaux sur lesquels il appliqua la poudre de Sabine, et qui depuis ce tems avoient disparus et reparus alternativement, à des intervales de deux et trois mois, et ne s'étoient pas montrés depuis trois mois ; il avoit encore eu deux ans avant, un bubon à l'aine droite, sur lequel on s'étoit contenté d'appliquer un onguent suppuratif, après l'avoir scarifié ; enfin depuis un mois il lui étoit survenu une excroissance, prenant son origine entre l'ongle et l'extremité du doigt index de la main droite : après avoir coupé l'extrémité de l'ongle , cette croissance ayant été scarifiée, il lui en étoit survenu une autre tout de suite sur la même partie ; celle-ci ayant été aussi scarifiée et recouverte d'alun calciné , il s'étoit formé une croûte dont la chute laissa voir une excoriation profonde dans le doigt , qui étoit devenue un ulcère chancreux assez considérable et profond, occupant toute la longueur de la troisième phalange et la plus grande partie de sa face postérieure.

Il avoit encore, 1°. des pustules,

dont quelques-unes assez étendues, répandues en grand nombre sur différentes parties de l'habitude du corps, sur-tout sur les cuisses et le visage ; 2°. un chancre considérable au prépuce ; 3°. un autre chancre plus considérable à la racine du gland, qui avoit rongé le frein et avoit fait une excavation profonde dans la substance du gland ; 4°. une dureté légere à la partie supérieure et un peu interne du bras droit ; 5°. un engorgement aux glandes axillaires du même coté ; 6°. des douleurs dans tous les membres, sut-tout aux bras. Il a été radicalement guéri par l'usage du Rob.

### *Observation.*

21°. Un jeune homme de vingt ans fort et vigoureux fut arrêté (en voyageant à Douay) par la douleur que lui causoit un bubon vénérien à l'aine gauche. Il se mit entre les mains d'un chirurgien très-renommé, qui aprés les moyens indiqués ouvrit cette tumeur avec la pierre à cautère. Lorsque la matière eut bien coulé, il lui administra le mercure en friction, après

avoir employé les bains et autres préparations. Pendant et après le traitement l'ulcère prit un très-mauvais caractère, les bords se renversèrent, la suppuration devint hichoreuse et de la plus mauvaise nature, l'ulcère s'aggrandit tellement en dix-huit mois, qu'il avoit seize pouces de large, sur onze de long et tous les bords dentelés. Le malade vint à Paris, il s'addressa au chirurgien le plus célèbre de cette ville, qui le traita pendant six mois, sans apporter le moindre soulagement à ses maux. Il fut jugé incurable par le conseil de santé chargé de constater l'état des jeunes gens en réquisition. A cette époque, il me fit appeller. Je le trouvai dans une situation vraiment effrayante, la fièvre, le dévoiement et les douleurs l'avoient conduit aux portes de la mort. Je lui administrai mon remède, et avec quinze bouteilles prises en deux fois, et dans cinq mois, je lui ai rendu une parfaite santé dont il jouit depuis ce tems.

Un marchand de vin, âgé de 35 ans (père de 4 enfants bien sains) fut

attaqué en 1791 de douleurs de tête qui devinrent continuelles, après avoir été périodiques ; il a souffert pendant 18 mois et a employé tous les remèdes connus. Réduit au désespoir, le père Barnabé, ci-devant religieux, chirurgien et successeur du père Potentier à l'hôpital de la charité, fut le voir ; ayant examiné la tête du malade, il distingua parfaitement la désunion et l'écartement des os du crâne. Toutes les sutures s'étant déjointes, laissoient entre leurs dentelures un espace de six lignes. Dix bouteilles de Rob délivrèrent le malade de toutes ses douleurs, après deux mois de traitement. Les forces, le sommeil, l'appétit et l'enbonpoint revinrent, seulement la réunion des os fut plus de deux ans à s'opérer. Le Citoyen depuis son traitement jouit d'une parfaite santé. Il s'est fait un vrai plaisir de raconter lui-même sa guérison à toutes les personnes qui désirent s'en convaincre.

On me permettra de ne pas grossir une liste aussi affligeante ; des guérisons de cette nature ne laissent aucun

doute sur la supériorité de mon remède à tous les moyens connus ; mais on peut encore consulter sur ses bons effets, et pour des cas qui ne sont pas rapportés ici. M. de Lassone, premier médecin du roi ; tous les commissaires qui ont suivi les expériences publiques ; les médecins et les chirurgiens deja nommés ; ainsi que M. Mostivier, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, à Bordeaux ; M. Fizibon, médecin de la même ville, qui ont l'un et l'autre employé le Rob dans des cas désespérés M. Auchier, maître en chirurgie, à Niort, qui a pardevers lui les observations les plus intéressantes ; M. Lacroux, maître en chirurgie, à Montauban, dans un cas d'ophtalmie vénérienne rébelle ; M. Lombard, chirurgien-major de l'Hôpital militaire, à Dôle ; M. Bellegarric, docteur en médecine, au Saint-Esprit ; M. Desjardins, maître en chirurgie, à Troyes ; M. Dupont, docteur en médecine de la même ville ; M. le Lièvre de Zalles, médecin de l'Hôpital, au Havre-de-Grace ; M. Dufour, maître en chirurgie, à Tours ; M. Ellevion, chirurgien-major de l'Hô-

pital militaire des Vénériens, à Rennes; M. Bouesnel, docteur en médecine, à Valloy; M. Beauregard, père, maiître en chirurgie, à Avignon; M. Reboulh, docteur en médecine, à Carcassonne; M. Gardez, docteur en médecine, au Puy en Velay; M. Lelouis, chirurgien, à la Rochelle; Douxami, officier de santé, à Poitiers; M. André, médecin, à Aix; M. Chiffoli, médecin, à Port-Malo; M. Voisin, médecin, à Versailles; M. Bonhomme, chirurgien, à Villefranche de l'Aveyron; M. Roullet, médecin, à Angoulême; M. Barrier, médecin, à Pontarlier; M. Yves, médecin, à Mont-Luçon; M. Parisot, médecin, à Betfort; M. Parou, médecin, à Arbois; M. Darantière, médecin, à Chaumont; M. Bourgeois, médecin, à Baune; M. Bouchotte, médecin de la même ville; M. Gastaldy, à Paris.

---

## DERNIERS RÉSULTATS.

Avant de terminer ce recueil d'ob-

servations, il est de ma philantropie de prévenir mes Concitoyens sur les dangers des femmes publiques. Les jouissances même les plus incomplettes suffisent souvent à cet égard, pour propager la contagion, et il en résulte un désordre incalculable dans l'économie animale.

La maladie produite ainsi par les jeux cruels d'une fille, ou quelquefois par la seule malpropreté s'annonce rarement par symptômes apparents : l'homme égaré, qui ne croit pas s'être compromis, s'endort dans une fausse sécurité, et vas porter dans les bras d'une épouse les germes d'une maladie déshonorante et douloureuse, dont il est dans la suite tenté de lui faire un crime à elle même, ce qui leur ôtant leur estime mutuelle, propage les regrets et les peines dans le ménage le plus uni et le plus digne pour faire sourire la nature.

Le virus, porté ainsi d'une manière indirecte, est d'autant plus dangereux, qu'un homme bien constitué et sujet à des transpirations qui atténuent le mal, le porte des années entières dans son sang, sans être averti de l'altéra-

ration insensible de ses organes, et qu'une femme bien réglée n'est avertie de son malheur qu'à l'approche de son tems critique, lorsque la matrice ulcérée la conduit par des tourments intolérables à la mort.

Tous ces maux incalculables étoient aisés à éviter. Si les malades de l'un et l'autre sexe avoient pû pressentir qu'ils portoient dans leur sein l'ennemi le plus dangereux, et si pour le combattre, ils avoient eu recours à mon spécifique, le plus efficace de tous ceux que l'art a imaginé : spécifique, qui, même dans l'hypothèse, ou en seroit parfaitement sain, ne sauroit nuire aux personnes les plus délicates.

J'aurois, à cet égard, bien des remarques du plus grand intérêt à faire ; mais je ne puis ici qu'effleurer la matière ; elle sera approfondie un jour dans un travail particulier qui occupe tous mes loisirs : je me contente, en ce moment, d'indiquer à la fois le danger et le remède.

Deux faits trés-importans viennent à l'appui de ma théorie.

En 1786, un homme connu d'un âge plus

plus que mûr, occupant une place à Versailles et marié à une femme d'une piété exemplaire que tout mettoit à l'abri du plus léger soupçon, se laisse séduire à Paris par une fille publique, qui peu contente de sa générosité, n'acheve qu'en murmurant, son infame ministère : peu de jours après il survient sur le gland de cet homme téméraire une excoriation, accompagnée d'inflamation et de callosités qui prend bientôt le caractére d'un chancre vénérien rébelle, pendant trois mois à tous les remédes ; comme le malade n'avoit de sa vie éprouvé les symptômes d'aucun mal vénérien, il consulta une de ces prétresses de Vénus qui trafiquent de la jeunesse, du sexe et de sa turpitude : alors l'énigme fatal se résolut. Il apprit qu'une fille consommée dans son art odieux, peut par vengeance ou simplement par une absence habituelle de propreté, communiquer, au moyen du tact, le virus à un homme qui s'est abstenu de la jouissance.

En 1788 un jeune homme de Soissons bien constitué et plein de vigueur, vint passer quelques mois à Paris, rue

de Bondy, à l'hotel du Nord : une Anglaise le séduit, et ils se livrent ensemble à des jouissances incomplettes : ses affaires terminées, il retourne à Soissons et vole dans les bras d'une jeune et jolie femme qu'il adoroit : ce bonheur ne fut pas de longue durée : il survint peu de jours après à l'époux deux chancres sur la couronne du gland qui allumèrent dans ces sens tous les tourmens de la jalousie et toutes ses fureurs : ce couple infortuné vint me trouver, et je portai une triste lumière sur la nature de leur maladie. Le jeune homme furieux accusa sa femme de son propre crime, et s'il se fut trouvé seul, il l'eût poignardée : la jeune épouse ne répondit que par des larmes naïves qui attestoient son innocence : après ces éclats, j'interrogeai le malade sur sa vie, et il me fit l'aveu de son avanture avec l'Anglaise : comme cette dernière avoit eut recours à moi quelques jours auparavant, ce fut pour nous tous un trait de lumière : je comptai aux époux l'histoire du malade de Versailles : le jeune homme répara ses torts envers sa moitié ingénue ; je traitai les deux

malades, et depuis cette époque, ils jouissent d'une santé parfaite.

## APPENDIX

*Sur les maladies vénériénnes chroniques sans signes évidents, c'est-à-dire, masquées, dégénérées et compliquées.*

A l'appui de ma longue expérience, je vais présenter ici l'analyse des recherches du Citoyen *Carrere*, médecin éclairé et dont l'ouvrage imprimé chez Cuchet en 1788, jouit d'une estime générale.

Personne, depuis la découverte de l'Amérique, époque de l'introduction du mal vénérien en Europe, ne s'étoit occupé de cette matière délicate : le célèbre *Sanchez* est venu, et le premier a cherché de nos jours à fixer l'attention des gens de l'art sur les maladies vénériennes qui n'ont aucun signe apparent ; ses observations sont très-précieuses ; seulement il eût été à souhaiter qu'il eût plus caractérisé le diagnostic, et le vrai traitement d'un mal qu'on porte d'ordinaire sans s'en douter, qui assoupit pendant des

années entières, se développe tout d'un coup avec activité ; qui dégénéré de sa nature primitive, se montre sous l'aspect trompeur d'une foule de maladie différente, dont les ravages sont d'autant plus effrayants qu'on en méconnoit le principe dangereux et qui deguisé sous toutes sortes de formes, échappe à la sagacité des maîtres de l'art, et élude l'action des remèdes ordinaires.

EXISTENCE DE CE GENRE DE MALADIES VÉNÉRIENNES----- tous les médecins connus confirment cette existence par leurs suffrages.

*Mercurialis* prononce formellement qu'on la trouve *par-tout où les remèdes ordinaires demeurent sans activité.*

*Baglivi*, *Vanswieten*, assurent que le virus vénérien s'introduit quelquefois dans le corps, *sans laisser de traces de son introduction.*

*Sydenham* veut qu'il *vicie la masse du sang sans détruire les signes apparents d'une bonne santé.*

*Juvner* l'a vu se développer après un terme de dix ans. Je renvioe pour une foule d'autres autorités à l'ouvrages même dont j'offre la quintessence.

Description---- Le virus vénérien caché se masque sous la forme de dartres, ou d'érésipelles, de douleurs sciatiques nocturnes, catharales, rhumatiques, de phtisie ou pulmonaire, oú nerveuse, d'ophtalmies rébelles ect.

Il produit quelquefois des squirres, des ulcères de mauvaises qualités, l'irrégularité des régles, les affections douloureuses de la vessie, la paralysie, l'épilepsie et l'apoplexie.

Il se complique avec les rhumatismes, la goutte et l'humeur des cancers, il en augmente l'activité et en reçoit à son tour un nouveau dégré d'énergie.

Sous ce point de vue, il est la cause de l'extinction des familles : sur-tout il nuit essentiellement à la propagation de l'espèce, en affoiblissant dans l'homme le principe de la génération, et en altérant, dans la femme, le jeu des organes qui doivent y concourir.

On peut donc considérer cette espèce de vice vénérien, ou comme n'ayant subi aucune dégénération, ou comme dégénéré de son principe primitif, ou comme compliqué avec des maux

d'une autre nature. Dans le premier cas sa repercussion dans l'intérieur de la machine rend ses effets, quoique les mêmes, beaucoup plus violents, c'est alors sur les substances osseuses qu'il exerce toute son activité.

Dans le second, il semble ne produire des effets sensibles, qu'après avoir miné sourdement la constitution même de la machine : de là tant de maladies chroniques, qui échappent à la sagacité des gens de l'art, comme les maladies nerveuses et les obstructions des viscères.

Dans la troisième hypothèse, le vice vénérien sert d'ordinaire à donner plus d'intensité à la maladie avec laquelle il se complique, et de leur combinaison, il résulte que leurs principes primitifs sont dénaturés : alors participant, dit Vigaroux, par leur essence à l'un et à l'autre virus, ils n'appartiennent absolument ni à l'un ni à l'autre : ce qui conduit à l'insuffisance des remèdes ordinaires de la médecine.

Marche de la maladie---Elle dépend de la constitution du malade : si ses organes sont vigoureux, le virus se développe plutôt, irrite d'avantage

le tissu fibrillaire et prend plus aisément le caractère inflammatoire : le contraire arrive chez les personnes d'un tempérament délicat, ou affoiblies par l'âge, soit par l'intempérance, le virus conduit alors aux maladies d'inertie, de langueur et d'empâtement.

Il n'est point indifférent d'observer ici que les maladies vénériennes, du genre que nous les examinons, ont une marche plus lente, plus sourde, plus insidieuse chez les femmes, à cause de leurs évacuations périodiques, qui en attenuent l'activité ; mais elles n'en sont que plus dangereuses, sur-tout parmi celles qui, incommodées de fleurs blanches, ne veulent presque jamais reconnoître dans cet écoulement son assimilation avec la gonorhée.

Ses causes. --- Le vice vénérien est ou héréditaire ou acquis.

Il se transmet par des parents dont la masse du sang a été infectée.

Il s'acquiert non seulement par la jouissance, mais encore par des baisers indiscrets, et quelquefois pour avoir bu dans un verre dont une per-

sonne infectée venoit de se servir. Des sages-femmes et des accoucheurs ayant mal aux doigts, en ont été atteints pour avoir accouché des femmes infectées; des nourrices l'ont reçu de leurs nourissons où le leur ont communiqué.

Les simptômes vénériens disparaissent quelquefois dans les maladies chroniques, sans le secours d'aucun remède : alors on a la faiblesse de le croire guéri, on néglige le traitement necessaire, on s'imagine (sur-tout les femmes) que des lotions froides, astringentes, répercussions, remplissent le but indiqué par la nature, et le virus peu-à-peu vifie la masse du sang de manière qu'il se décompose, ce qui est un principe de mort,

Son siége---- Le virus vénérien se porte toujours sur les parties faibles et privées de ressort : il affecte les nerfs dans les personnes nerveuses parmi celles qui ont la poitrine délicate, il détermine la phtisie pulmonaire.

Le siège sédentaire de ces maladies varie aussi suivant le genre de vie de

ceux qui en sont affectés : il se porte chez les gens de lettres vers la tête qu'affaiblit singulièrement le travail du cabinet, chez les femmes vers les glandes du mésentere, qu'une vie trop sédentaire a déja relachées : chez les intempérants vers les premières voies, d'où résultent les digestions difficiles, les obstructions des viscères.

SES EFFETS---La lymphe viciée par une cause vénérienne parcourt avec peine des vaisseaux déja incapables de réaction, les empate et les engorge.

Arrété vers la peau, elle y produit des cloux, des dartres et des ulcères.

Dans les articulations, des douleurs analogues à celles de la goutte.

Dans les os, des exostoses, des caries.

Cette lymphe dégénérée, cause aux yeux des opftalmies, à la bouche des aphtes, aux oreilles la surdité.

Si elle attaque le sein, elle y forme des squirres ou des cancers; si elle se jette sur la vessie, etc. elle y produit la dysurie, l'incontinence d'urine ; si elle se porte vers la tête, elle peut faire naître l'épilepsie, la paralysie, l'apoplexie.

Le plus grand danger est quand le vice vénérien exerce son action sur le sensorium, parcequ'il en résulte la langueur de toutes les fonctions animales, l'apathie et quelquefois la démence, ou du moins l'imbécillité. Voyez la note page 160.

Signes du mal---Quoique la multiplicité des formes sous lesquelles il se présente, empêche d'ordinaire les yeux non exercés de le reconnoitre, cependant il existe des signes généraux indépendants de l'action locale du virus, de la constitution particulière du malade et de sa complication avec d'autres maladies : voici comment le savant *Sanchez* les fait connoître.

L'ame s'abandonne par intervalles à la mélancolie : on éprouve une douleur sourde aux épaules, au col, sur les reins et au sternum : les gencives deviennent d'un rouge pourpre, une légere rougeur survient aux yeux : on a des maux de tête fréquens, des boutons petits et en petit nombre défigurent le visage, et se jettent sur-tout sur le front. Les femmes ont des coliques plus tranchantes à l'approche de leurs règles : les malades des deux

sexes ont un teint jaune, plombé et quand le mal a fait des progrès, ils semblent attaqués de la consomption anglaise, ils se dégôotent de la vie et désirent d'en voir le terme.

Tous ces symptômes sont décrits par les gens de l'art, et sur-tout par *Tomitanus* et *Jordanus*. *Farestus* appuye sut-tout sur les dérangements dans l'organisation morale : les malades, dit-il, dominés par une imagination noire, deviennent sauvages et impatients : ils ne peuvent rien supporter, le désir de ne rien faire est leur passion dominante, et ils ne soupirent qu'après le sommeil.

Nous avons vu que les gencives du malade dans l'origine deviennent d'un rouge pourpre : à mesure que le virus se concentre, elles se gonflent, paroissent fongueuses d'un rouge pâle et quelquefois, quoique rarement, présentent un cercle légérement livide qui paroit suivre le contour de la racine des dents.

D'autres médecins expérimentés ont remarqués d'autres symptômes : telle que l'épiderme des mains qui devient rude, raboteux et se gerce quelquefois

et presque toujours une chaleur brûlante qui se fait sentir à la paume des mains.

Tous ces signes se manifestent rarement à la fois, et avec la même intensité, en général ( et c'est une remarque digne de la plus grande attention ) ces signes sont beaucoup moins sensibles, dans les cas ou le virus affecte quelque partie extérieure et fait explosion.

VUES SUR LA MÉTHODE CURATIVE. -- Le traitement de ces maladies chroniques et masquées est très-difficile, parce que n'offrant à l'extérieur qu'un rapport éloigné avec leur principe, elles se guérissent rarement par les remèdes vulgaires qui paroîssent les combattre, tel que le mercure de quelque manière qu'on le prépare.

Le traitement est d'autant plus urgent que, quand on néglige le mal, la lymphe viciée désorganise le mouvement des solides, trouble les secrétions et les excrétions, et dérange le cour ordinaire des fluides et les conduit pour l'ordinaire à l'alkaliscence et à la dissolution.

Il suit de cette vue générale qu'il

faut éviter, pour le traitement, tous les remèdes qui pouroient accélérer l'inertie des solides, altérer les fluides et amener ainsi, par la dissolution totale, à la mort.

DANGER DU MERCURE POUR LE TRAITEMENT.---Le mercure est le remède ordinaire pour tous les vices vénériens, cependant appliqué mal-à-propos, une triste expérience démontre les désordres incalculables qu'il cause dans l'économie animale sur-tout dans les tempéraments foibles, où le genre nerveux est affecté, et où tout fait craindre une dissolution prochaine.

Un phénomène bien étonnant, c'est que la manière d'agir du mercure a une sorte d'analogie avec la manière d'agir du vice vénérien dégénéré.

Le mercure exerce ses ravages particulièrement sur les nerfs : dans les sujets délicats, il produit les palpitations de cœur, les spasmes, les couvulsions, les tremblements des membres, la ptysie nerveuse et les fèvres du même caractère.

Ainsi que le vice vénérien dégénéré, le mercure attaque le sensorium, et produit les stupeurs ; la perte de la

mémoire, l'affoiblissement des facultés intellectuelles, et quelquefois l'imbécilité. Voyez la note page 160.

Le mercure a encore d'autres inconveniens dans la manière dont s'exerce son intensité.

En divisant trop les fluides, il accroît leur mobilité, et détruit par-là les liens qui maintiennent l'espèce de consistence que leur a donné la nature, ce qui les conduit à la dissolution.

En mettant trop les solides en mouvement, il les fait passer à la cangrène.

Un autre inconvenient du mercure est non seulement de développer un virus préexistant qui étoit caché, mais encore d'augmenter son énergie.

Si donc le mercure agit de la même manière que le vice vénérien dégénéré, s'il augmente l'affection nerveuse qu'il s'agissoit de calmer ou de détruire, s'il détermine une dissolution des solides qu'il falloit arrêter, s'il augmente l'énergie des vices étrangers avec lesquels le mal vénérien étoit compliqué, il est bien évident que l'usage de ce remède terrible doit être à jamais banni du traitement.

VRAIE MÉTHODE CURATIVE. --- S'il en est une qui doive avoir l'assentiment des hommes sages et amis de leurs semblables, c'est celle qui agit par des voies douces et cependant efficaces, qui opère la séparation du vice qui infecte la lymphe, et qui l'évacue sans augmenter le spásme des nerfs, et sans conduire à la détoriation des fluides et à la destruction totale de la machine.

Les seuls végétaux peuvent produire de pareils effets ; et de toutes les préparations végétales, celle qui jouit depuis près de 20 ans du succès le plus constant et le plus caractérisé, c'est évidemment le *Rob Anti-Syphilitique*, dont la découverte me procure le moyen de cicatriser peu-à-peu une des plaies les plus profondes faites à l'humanité.

FIN.

## *Fautes à corriger.*

page 169 ligne 4 les succès que j'avois désiré, lisez désirés.
p, 174 l. 13 où étoit tous ses membres, l. étoient.
p. 179 l. 5 quelques invétérées, l. quelqu'invétérées.
p. 180 l. 21 aucune de ces clauses, l. de ses clanses.
p. idem l. 22 je ne peus, l. je ne peux.
p. 183 l. 24 ses commissaires, l. ces commissaires.
p. 197 l. 20 ces avantages, l. ses avantages.
p. 201 l. 11 eux-mêmes procurés, l. procuré.
p. 204 l. 13 tel que seroit, l. telle que seroit.
p, 217 l. 14 des maux de têtes, l. des maux de tête.
p. 218 l. 3 tubercules élevés, l. élevées.
p. 233 l. 3 en écoulement, l. un écoulement.
Page 227 ligne 7, sang ayant cessé, lisez : le sang.
Idem. ligne 9 les plus violents effors, lisez efforts.
p. 239 l. 4. disparus et reparus, l. disparu et reparu.
p. 241 l. 5 hircoreuse, l. ichoreuse.
p. 242 l. 19. le citoyen, l. ce citoyen.
p. 243 l. 10 Mostivier' l. Mestivier.
p. 245 l. 12 par symptômes, l. par des symptômes.
p, idem l. 15 vas porter, l. va porter.
p. idem l. 22 le plus digne pour, l. le plus digne de
p. 246 que l'art a imaginé, l. imaginés.
p. idem l, 16 on en seroit, l. où l'on seroit.
p. 247 l. 22 par une absence de propreté, l. par défaut.
p. 248 l. 9 dans ces sens, l. dans ses sens.
p. idem l. 15 de son propre crime, l. de sa propre incontinence
p. 249 l. 25 qui assoupit, l. qui assoupi.
p. 250 l. 4 une foule de maladie différente, l. une foule de maladies.
p. idem l. 29 à l'ouvrages, l. à l'ouvrage.
q. 251 l. 8 de mauvaises qualités, l. de mauvaise qualité.
p. 253 l. 4 affoiblies par l'âge, soit par l'âge.
p. idem l. 10 du genre que nous les examinons, l. que nous examinons.
p. 254 l. 15 repercussions, l. repercussives.
p. idem l. 17 vifie, l. vicie.
p. 257 l. 27 ont remarqués, l. ont remarqué.
p. idem l. idem telle que l'epiderme, l. tel que.
p. 258 l. 26 le cour. l. le cou s.
p. 259 l. 4 amener, l. conduire.
p. 260 l. 12 cangreune, l. gangreune.
p. 261 l. 9 détotiations, l. détérioration.

# TABLE DES MATIÈRES.





